



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 145 • NUMÉRO 129 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 11 février 2011**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 11 février 2011

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

●(1000)

[Traduction]

### PRIVILÈGE

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

**M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD):** Monsieur le Président, comme vous le savez, le NPD a donné avis qu'il voulait prendre la parole ce matin au sujet de la motion de privilège soulevée par le député de Kings—Hants lundi dernier, je crois.

Au départ, il est troublant que nous devions débattre de cette motion étant donné la décision historique que vous avez rendue...

**Le Président:** Le député sait que nous n'avons pas un débat sur une motion, la présentation d'aucune motion n'ayant encore été autorisée.

Nous discutons d'un recours au Règlement sur la question de savoir si, oui ou non, il est justifié de soulever la question de privilège. Je crois que c'est de cela que veut parler le député. Je suis convaincu qu'il ne veut pas débattre d'une motion puisque personne n'a encore été autorisé à présenter une motion sur le sujet dont il est question.

**M. Joe Comartin:** Merci de cette précision, monsieur le Président.

Donc, il est troublant que le député de Kings—Hants ait à demander de présenter une motion sur la question de privilège parce qu'il a dû le faire au nom des membres du Comité permanent des finances, du moins de ceux de l'opposition, et au nom de tous les députés. Je dis cela en ayant à l'esprit la décision que vous avez rendue il y a 11 mois, qui était une décision historique à la Chambre.

Je ne voudrais surtout pas que vous pensiez que je tente de vous flatter, monsieur le Président, mais votre décision a été historique aussi pour d'autres assemblées législatives qui fonctionnent selon le système parlementaire représentatif de Westminster. Elle a été reconnue comme telle dans différentes autres assemblées législatives.

Il est donc très troublant que, moins d'un an après l'atteinte aux privilèges avérée dans le dossier des prisonniers afghans, nous nous retrouvions dans une situation essentiellement identique.

Le gouvernement conservateur allègue que les renseignements demandés relèvent du secret du Cabinet et refuse de les communiquer aux membres du Comité permanent des finances, qui en ont clairement besoin pour faire leur travail. C'est le fond de cette question de privilège.

Je crois qu'il ne serait pas inutile de revenir sur ce qui s'est passé.

Le Comité permanent des finances a demandé deux types de renseignements. Cette demande remonte au 17 novembre 2010. Je vais citer un extrait du compte rendu de la réunion du comité et un passage du rapport qui a été publié par le comité et présenté à la Chambre au cours de la première semaine de février.

Le 17 novembre, le comité a publié un rapport faisant état de ceci:

Le Comité demande aussi que le gouvernement lui transmette des versions électroniques de ce qui suit: Les projections quinquennales concernant les bénéfices totaux des sociétés avant impôt et leurs taux d'imposition réels (pour 2010-2011 à 2014-2015);

Certains membres du comité avec qui je me suis entretenu et moi-même avons été quelque peu surpris par la réponse du gouvernement. Il s'agissait d'une réponse de vive voix donnée immédiatement par des membres du comité. Je ne suis même pas certain qu'on ait consulté les dirigeants du parti ministériel.

Par la suite, le gouvernement a donné la réponse suivante:

Les prévisions des bénéfices des sociétés avant impôts et les taux effectifs d'imposition des sociétés constituent des documents confidentiels du Cabinet. Nous ne sommes donc pas en mesure de les divulguer au Comité.

Voilà la première réponse qu'il a donnée.

Nous savons que le coût de la principale mesure législative du gouvernement, si je peux employer cette expression, fait l'objet de discussions ici, dans divers comités de la Chambre et dans la population en général.

Je le répète: ces renseignements sont essentiels aux discussions qui ont lieu non seulement à la Chambre, mais aussi d'un bout à l'autre du Canada.

Le comité a donc demandé — ordonné, en fait — au gouvernement de lui fournir les documents demandés au sujet d'une série de projets de loi sur la criminalité. C'est ce qui est indiqué dans le rapport du Comité permanent des finances.

Le comité a bien sûr fait cette demande pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur les mesures législatives dont la Chambre est saisie et pour pouvoir communiquer ces renseignements à d'autres comités. Une longue série de projets de loi sont mentionnés dans la demande.

●(1005)

Je ne vais pas énumérer tous les projets de loi visés car ils sont précisés dans le rapport, mais je vais citer les renseignements que demande le Comité permanent des finances au regard de ceux-ci, dont certains ont déjà été adoptés. Les membres du comité veulent connaître:

[...] les coûts marginaux estimatifs dans les catégories des Immobilisations, de l'Exploitation et de la Maintenance et Autres;

### Privilège

Il est intéressant de constater que le gouvernement, qui se vante de sa prudence financière, refuse de divulguer les renseignements que les députés demandent afin de pouvoir prendre des décisions fondées sur les faits et sur une bonne planification financière. On ne peut dresser un plan économique ou élaborer des politiques publiques sans les faits. On veut savoir combien les mesures vont coûter.

Les membres du comité veulent connaître:

[...] le financement de base requis pour le ministère, sans égard aux impacts des projets de loi et lois, dans les catégories des Immobilisations, de l'Exploitation et de la Maintenance et Autres;

Ils veulent également connaître:

[...] le niveau de référence annuel total (NRA) du ministère, y compris: tous les articles quasi législatifs et autres, les catégories des Immobilisations, de l'Exploitation et de la Maintenance et Autres, les coûts marginaux estimatifs;

Et enfin, le Comité permanent des finances demande:

[...] la comptabilité détaillée des coûts de revient, les analyses et projections, y compris les hypothèses faites pour chacun des projets de loi et des lois conformément au Guide d'établissement des coûts du Conseil du Trésor.

Les membres du Comité permanent des finances sont certains que les renseignements demandés sont disponibles puisqu'ils sont requis par le Conseil du Trésor. La pratique habituelle veut que ces renseignements soient soumis aux ministres. Dans la plupart des cas, de tels projets de loi sont également présentés au Cabinet.

La réponse du gouvernement à la demande a été la suivante:

La question concernant les coûts associés avec la mise en œuvre de chaque projet de loi de justice du gouvernement constitue de l'information confidentielle du Cabinet et, en conséquence, le gouvernement n'est pas en mesure de fournir l'information ou les documents demandés.

Invoquant le secret du Cabinet, le gouvernement a catégoriquement refusé de fournir l'information au comité.

Comme je l'ai dit plus tôt, la Chambre ou, plus précisément, la présidence, est saisie du rapport contenant l'information demandée, ce qui constitue le fondement de la question de privilège soulevée à la Chambre.

Si je puis me permettre une petite parenthèse, j'aimerais souligner un point important. Ces deux questions, soit les économies projetées que ces réductions d'impôt permettront au secteur privé de réaliser et les bénéfices projetés de ces sociétés, sont essentielles pour l'économie. Il s'agit peut-être de l'enjeu le plus important des prochaines élections.

Ce n'est pas une question périphérique sur laquelle nous essayons d'obtenir des renseignements. Il est essentiel que nous disposions de cette information pour que les Canadiens puissent comprendre ce qui est en cause. Sur un plan personnel, il est absolument crucial pour nous, députés, d'avoir ces renseignements lorsque nous votons sur le budget, sur des projets de loi financiers et sur un certain nombre de questions relevant de la politique publique.

À titre de porte-parole de mon parti pour la justice, je demande ces renseignements aux ministres de la Justice et de la Sécurité publique depuis quatre ans, et j'obtiens régulièrement deux réponses.

Premièrement, l'analyse des coûts n'a pas été faite. Je m'interroge sur la véracité de cette réponse. Elle pouvait être exacte au début, lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir en 2006, mais ce n'est plus le cas depuis. Nous savons que ces analyses ont été faites au sujet du coût en capital des projets de loi de répression du crime, de même que des coûts de fonctionnement et d'entretien.

La semaine dernière, notre porte-parole pour la sécurité publique a obtenu des documents confidentiels établissant le nombre d'employés supplémentaires que le Service correctionnel du Canada doit engager. Le gouvernement disposait de ce renseignement.

● (1010)

Toute la question des mesures législatives de répression du crime a constitué un élément central pour le gouvernement. C'était un élément central pour le Parti conservateur avant qu'il ne prenne le pouvoir. Toutefois, lorsque nous essayons d'établir les faits quant au coût et au nombre de détenus supplémentaires, on refuse de nous donner ces renseignements.

Encore une fois, ce n'est pas une question périphérique. Elle est vraiment fondamentale et fait partie du débat public non seulement à la Chambre, mais partout dans le pays. Le débat s'est déroulé aussi bien à la Chambre qu'en comité, mais sa portée est très étroite parce que nous n'avons pas accès à ces renseignements.

Pour ce qui est des antécédents, comme je l'ai déjà dit, nous avons eu des refus du gouvernement. Bien sûr, ce n'est pas la première fois qu'il agit ainsi, comme je l'ai également dit, à cause de votre décision. Il est absolument essentiel qu'on ne permette pas au gouvernement de s'en tirer ainsi.

Hier soir, pendant que je préparais des notes sur cette question, j'ai réfléchi à l'importance que revêt l'information. On dit souvent que le savoir, c'est le pouvoir. Et c'est vrai. C'est un élément très fondamental de notre démocratie et, en particulier, de notre système parlementaire. On peut remonter à des centaines d'années. J'en parlerai tout à l'heure.

Sur le plan historique, au fil des siècles, la théorie et le principe du droit divin des rois ont été discrédités lorsque des gens ont compris que ce n'était pas parce qu'une personne était née dans une certaine famille qu'elle était investie de pouvoirs divins lui permettant de diriger mieux qu'une personne née paysanne. C'est ce qui a permis à la démocratie de s'épanouir.

De plus, tout au long de la Renaissance en particulier, si l'on songe à des progrès comme le développement de l'imprimerie et la capacité de communiquer de l'information et des connaissances, on voit que la démocratie a connu une expansion fulgurante.

Des gouvernements, en particulier en Europe, mais aussi dans d'autres régions du monde, ont limité la diffusion et l'échange de faits et de renseignements scientifiques, car ils craignaient que cela mine leur contrôle.

En tant qu'espèce, et je parlerai bientôt de *Star Trek* si je continue ainsi, on se prend à chercher de l'information parce que l'on croit que celle-ci améliorera notre vie et notre mode de vie. Par exemple, on a prouvé que la Terre n'était pas plate en sortant du continent sur lequel on vivait à l'époque.

Tout cela forme le fondement sur lequel le régime de Westminster a déterminé que les parlementaires ont un droit absolu à l'information.

Notre pays s'est épanoui, et notre démocratie aussi. Par exemple, nous avons créé CBC/Radio-Canada, dans un effort pour communiquer davantage d'information afin d'aider à unifier le pays en nous permettant de mieux nous connaître et nous comprendre.

Au cours de la présente génération, on fait de même avec Internet, qui sert aussi à échanger de l'information, comme notre...

*Privilège*

•(1015)

**Le Président:** J'invite le député à s'en tenir au recours au Règlement concernant la question de privilège qui a été soulevée. Les détails concernant le modèle de Westminster et ses répercussions sur le Canada sont intéressants, mais il est aujourd'hui question de ces documents et de ce qui constitue un document confidentiel du Cabinet.

Je demande donc au député d'être plus précis dans ses observations et de s'en tenir à cette question.

**M. Joe Comartin:** Monsieur le Président, je pense qu'il est pertinent que nous comprenions l'origine de ce droit. Je ne donnerai pas d'autres exemples, mais au nom de la démocratie au Canada, il est essentiel que nous ayons accès à ces documents.

Je vais maintenant passer aux points que vous avez soulevés dans votre décision, monsieur le Président, le 27 avril 2010. Je vais citer des extraits de cette décision, car eu égard à ce qui se passe ici aujourd'hui, il est impossible que cette prétendue confidentialité existe. En conclusion, je parlerai des dispositions prévues dans la Loi sur la preuve et la Loi sur l'accès à l'information, pour démontrer que ces renseignements doivent être divulgués à l'ensemble de la population canadienne.

Voici ce qu'on peut lire à la page 19 de la version imprimée de la décision que vous avez rendue le 27 avril dernier au Parlement:

Les questions dont nous sommes saisis remettent en question le fondement même de notre régime parlementaire. Dans un régime de gouvernement responsable, le droit fondamental de la Chambre des communes d'obliger le gouvernement à rendre compte de ses actes est un privilège incontestable et, en fait, une obligation.

Inscrit dans notre Constitution, dans le droit parlementaire et même dans le Règlement de la Chambre, ce droit est le fondement de notre régime parlementaire d'où découlent nécessairement d'autres processus et principes. C'est pour cette raison que ce droit s'applique à de nombreuses procédures de la Chambre, notamment à la période des questions quotidienne, à l'examen approfondi des budgets des dépenses par les comités, à l'examen des comptes du Canada, ainsi qu'aux débats, aux amendements et aux votes portant sur les projets de loi.

C'est très pertinent par rapport à la demande présentée par le Comité des finances.

Vous avez ajouté:

Comme je l'ai mentionné le 10 décembre dernier, on peut lire à la page 136 de la deuxième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*:

Selon le préambule et l'article 18 de la Loi constitutionnelle de 1867, le Parlement jouit du droit de procéder à des enquêtes, d'exiger la comparution de témoins et d'ordonner la production de documents, des droits essentiels à son bon fonctionnement. Ces droits sont d'ailleurs aussi anciens que le Parlement lui-même.

Puis, monsieur le Président, on peut lire aux pages 978 et 979 du même ouvrage:

Le libellé du Règlement ne circonscrit pas les contours du pouvoir d'exiger la production de documents et dossiers. Il en résulte un pouvoir général et absolu qui ne comporte a priori aucune limitation. La nature des documents qui sont susceptibles d'être exigés est indéfinie, les seuls préalables étant qu'ils soient existants, peu importe qu'ils soient en format papier ou électronique, et qu'ils soient au Canada [...]

Aucune loi ou pratique ne vient diminuer la plénitude de ce pouvoir dérivé des privilèges de la Chambre, à moins que des dispositions légales le limitent explicitement ou que la Chambre ait restreint ce pouvoir par résolution expresse. Or, la Chambre n'a jamais fixé aucune limite à son pouvoir d'exiger le dépôt de documents et de dossiers.

Si je puis ouvrir une parenthèse, ce passage s'applique tout à fait à ce qui est demandé en l'occurrence. Un certain nombre de choses nous permettent de savoir que le document en question existe. Nous nous attendons à ce que le gouvernement fasse valoir certains arguments, par exemple qu'il y a certaines limites à ce privilège, mais je vais y revenir dans quelques minutes.

Dans votre décision, monsieur le Président, vous poursuivez en citant la page 70 de la quatrième édition de Bourinot, qui stipule ce qui suit:

Le Sénat et la Chambre des communes ont le droit, inhérent aux organes législatifs qu'ils forment, de convoquer une personne et de l'obliger à témoigner, dans les limites de leur compétence respective, et de lui ordonner de produire les documents et dossiers requis aux fins d'enquête.

Dans les arguments présentés, ce pouvoir a été décrit à la présidence comme étant « sans limites », « sans conditions », « inconditionnel », « absolu » et, en outre, comme un pouvoir ne pouvant être restreint que par la Chambre elle-même, à son entière discrétion. Cependant, tous ne partagent pas ce point de vue et, par conséquent, les limites de ce privilège sont aujourd'hui remises en question.

Encore une fois, vous faisiez référence à la position que le gouvernement a adoptée à ce moment-là, invoquant la question de la sécurité nationale pour expliquer que nous ne pouvions avoir accès aux documents demandés.

•(1020)

Monsieur le Président, vous avez ajouté:

Le gouvernement est d'avis que ni l'une ou l'autre chambre du Parlement ni ses comités ne disposent d'un tel droit absolu.

C'était la position adoptée par le gouvernement. Encore une fois, je trouve très inquiétant qu'il adopte actuellement cette même position. Vous avez ensuite ajouté:

Le pouvoir exécutif, qui détient les renseignements sensibles que souhaite obtenir la Chambre, a des obligations conflictuelles.

C'était l'argument qu'il faisait valoir à l'époque. Je n'irai pas plus loin parce que cet argument avait davantage à voir avec la question de la sécurité nationale et que celle-ci n'a pas été soulevée dans le cas qui nous occupe.

Cependant, je tiens à continuer parce que la demande de confidentialité que nous avons reçue concernait des renseignements confidentiels du Cabinet et qu'elle n'était pas une demande ministérielle de confidentialité. J'ignore si le gouvernement tentait d'établir une distinction en l'occurrence.

Monsieur le Président, dans le cadre de la même décision, vous avez déclaré:

[...] la deuxième édition de l'ouvrage de Bourinot indique que, même dans les cas où un ministre refuse de fournir les documents demandés, il est clair qu'il revient finalement à la Chambre de déterminer s'il existe des motifs justifiant ce refus.

Ce droit ne relève ni du ministre ni du Cabinet. Seule la Chambre peut prendre cette décision.

Monsieur le Président, vous avez ensuite cité *Erskine May* comme faisant également autorité en la matière. Encore une fois, je tiens à mettre l'accent sur l'aspect historique, car tout cela remonte loin dans le passé. Rien ne justifie que le gouvernement puisse faire ce qu'il fait actuellement.

Monsieur le Président, vous avez cité le passage suivant d'*Erskine May*:

[...] le principe qui sous-tend le Bill of Rights [1689] est le privilège de chacune des deux chambres d'exercer une compétence exclusive sur ses propres délibérations. Chaque chambre a le droit d'être seul juge du caractère licite de ses délibérations et d'établir ses propres codes de procédure, ainsi que de déroger à ceux-ci. Ce principe s'applique que la chambre en question soit saisie d'une affaire qu'elle seule peut trancher, comme dans le cas d'un ordre ou d'une résolution, ou encore qu'il s'agisse de déterminer si une affaire (un projet de loi, par exemple) concerne à la fois les deux chambres.

C'est cette Chambre ou l'autre Chambre qui sont investies de cette autorité, et non pas un ministre ou le Cabinet, ce que l'on prétend pourtant à ce stade, si la réponse courte et la courte dénégation qui nous ont été adressées peuvent être comprises sans interprétation.

### Privilège

Monsieur le Président, vous êtes allé jusqu'à examiner ce qui se faisait dans d'autres législatures, en Australie notamment, où l'on est arrivé à des conclusions semblables à celles auxquelles vous êtes parvenu dans cette décision.

Monsieur le Président, vous avez conclu en fin de compte, à la page 27 de la copie papier, que:

La présidence est d'avis que le fait d'admettre que l'organe exécutif jouit d'un pouvoir inconditionnel de censurer les renseignements fournis au Parlement compromettrait en fait la séparation des pouvoirs censée reposer au coeur même de notre régime parlementaire, ainsi que l'indépendance des entités qui le composent. En outre, cela risquerait d'affaiblir les privilèges inhérents de la Chambre et de ses députés, privilèges qui ont été acquis et qui doivent être protégés.

Comme on l'a vu plus tôt, les ouvrages de procédure affirment catégoriquement, à bon nombre de reprises, le pouvoir qu'a la Chambre d'ordonner la production de documents. Ils ne prévoient aucune exception pour aucune catégorie de documents gouvernementaux, même ceux qui ont trait à la sécurité nationale.

Ce n'est assurément pas ce que le gouvernement prétend dans cette affaire.

Vous avez poursuivi, monsieur le Président, et conclu qu'en définitive aucun pouvoir ne permettait de retenir ces documents. Vous avez pris la décision qu'il fallait prendre des dispositions pour que ceux-ci soient fournis si nous acceptons les dires du gouvernement qu'il s'agissait de documents relatifs à la sécurité nationale.

Or, il est maintenant question de documents d'ordre financier, des renseignements manifestement disponibles, ainsi que de renseignements sur le coût des prisons et des projets de loi afférents en matière de criminalité.

Je signale que les députés libéraux de Kings—Hants et de Mississauga-Sud sont intervenus à ce sujet. L'opposition officielle adopte la même position; nous vous demandons de maintenir la décision que vous avez rendue l'an dernier dans cette affaire.

● (1025)

J'aimerais aussi mentionner la position du Bloc québécois, qui a présenté ses arguments le 18 mars dernier, avant que vous rendiez votre décision, monsieur le Président. Selon le Bloc, le gouvernement n'avait pas de raison valable de refuser de produire ces documents, voire aucune raison. Malgré cela, je désire porter ces arguments à votre attention. Peut-être voudrez-vous en tenir compte si le Bloc ne se prononce pas sur cette question avant que vous rendiez votre décision.

Enfin, je veux mentionner un dernier aspect, qui relève davantage du domaine juridique. L'une des dispositions de la Loi sur la preuve au Canada, soit l'article 39, indique dans quelles circonstances le gouvernement peut s'opposer à la divulgation de renseignements qu'il considère confidentiels, et ce qu'il doit faire en pareil cas. Quant à l'article 69 de la Loi sur l'accès à l'information, il indique les circonstances dans lesquelles le gouvernement ne peut pas invoquer ce droit. Je ne parlerai que des critères.

La procédure normale veut que le greffier du Conseil privé atteste par écrit quels documents constituent des renseignements confidentiels du Conseil privé de la Reine pour le Canada, le cas échéant. Nous ne savons pas si cela a été fait. En ce qui concerne les deux documents que nous voulons obtenir, nous nous sommes heurtés à un refus catégorique. Nous ne savons pas si le greffier du Conseil privé a attesté par écrit que certains de ces documents constituent des renseignements confidentiels du Conseil privé, car nous n'avons pas cette information en main.

L'article 39 de la Loi sur la preuve au Canada dispose que le greffier du Conseil privé doit exclure les documents de travail de la catégorie confidentielle. Or, nous sommes d'avis que les documents

que nous voulons obtenir font partie des documents de travail, par conséquent, cela signifie qu'ils ne constituent pas des renseignements confidentiels.

Toutefois, même si c'était des renseignements confidentiels et qu'on pouvait considérer que les documents n'étaient pas des documents de travail — je n'ai pas l'imagination assez fertile pour le faire, mais le gouvernement l'a peut-être —, le paragraphe 69.1(3) stipule que les documents peuvent seulement demeurer confidentiels jusqu'à ce qu'une décision soit prise. Dans le cas qui nous occupe, il est clair que la décision concernant les allègements fiscaux accordés aux entreprises a été prise il y a quelques années dans le cadre d'un budget. Tous les projets de loi sur la criminalité ont été déposés à la Chambre, et certains d'entre eux ont même été adoptés. Une décision a été prise dans les deux cas.

Je veux citer l'article 69 pour qu'il figure dans le hansard. Le paragraphe 69(1) signale qu'il y a deux étapes. En tant que particuliers et membres de la société, nous avons le droit d'accéder au reste de la loi, et nous devons demander des renseignements au gouvernement.

Le paragraphe 69(2) précise les groupes qui ne sont pas obligés de divulguer des renseignements. Le Cabinet en fait partie. Le paragraphe stipule ce qui suit:

Définition de « Conseil »

(2) Pour l'application du paragraphe (1), « Conseil » s'entend du Conseil privé de la Reine pour le Canada, du Cabinet et de leurs comités respectifs.

Le gouvernement allègue que les renseignements demandés relèvent du secret du Cabinet. Nous ne savons pas si une certification a été effectuée en vertu de l'article 39. Toutefois, en vertu de l'article 69 de la Loi sur l'accès à l'information, les documents sont seulement exclus si aucune décision n'a été prise. Cela nous amène au paragraphe 69(3), qui constitue une exception. Il stipule:

a) aux documents confidentiels du Conseil privé de la Reine pour le Canada dont l'existence remonte à plus de vingt ans;

● (1030)

Ce n'est pas ce que nous demandons. Toutefois, le texte dit ensuite: « [...] aux documents de travail visés à l'alinéa (1)b [...] », et il y a une longue description. L'information que nous avons demandée, et qui a été demandée par le Comité des finances, entre clairement dans cette catégorie.

Ensuite, on peut lire à l'alinéa 69 (1)(3)b): « [...] dans les cas où les décisions auxquelles ils se rapportent ont été rendues publiques [...] ». Cela m'amène à ce que je disais précédemment. Les allègements fiscaux pour le monde des affaires, notamment les grandes sociétés, ont été prévus dans un budget en 2007 ou 2008. Ce sont des décisions publiques puisqu'elles ont été appliquées et que le monde des affaires a profité de ces importants allègements fiscaux.

Il y a une deuxième catégorie, toujours dans ce même alinéa 69(1)(3)b): « [...] dans les cas où les décisions auxquelles ils se rapportent [...] à défaut de publicité, ont été rendues quatre ans auparavant ». Le privilège ne s'exerce pas de façon absolue et continue. Mais en l'occurrence, la disposition qui s'applique est l'alinéa 69(1)(3)b) qui prévoit que si les décisions ont été rendues publiques, l'information doit être mise à la disposition du public, y compris de notre Chambre.

Je précise tout cela parce que j'ignore quelle sera l'argumentation du gouvernement. Jusqu'ici, il ne nous l'a pas présentée. S'il essaie de se retrancher derrière l'article 39 de la Loi sur la preuve au Canada et derrière l'article 69 de la loi sur l'information et la protection de la vie privée, cela ne tient pas debout. C'est complètement infondé.

En somme, de quoi s'agit-il? Il s'agit d'un gouvernement qui essaie manifestement d'étouffer le travail que nous faisons à titre de députés. Encore une fois il est fondamental pour notre démocratie que les députés disposent de ce genre d'information, non seulement pour jouer leur rôle à la Chambre et en comité, mais aussi pour pouvoir la communiquer au grand public. C'est une atteinte au coeur même de la démocratie.

Monsieur le Président, j'ai cité les références et votre décision dans le contexte du Règlement de la Chambre et d'une pratique qui évolue depuis plus de 300 ans. J'ai aussi cité les références législatives concernant la confidentialité des informations du Cabinet.

J'estime donc, monsieur le Président, que vous vous devez absolument vous prononcer en faveur du député de Kings—Hants qui demande qu'on constate une atteinte aux privilèges. Le gouvernement n'a pas compris le message il y a 11 mois. Il récidive, et il est donc essentiel de bien lui faire comprendre qu'il ne peut pas recourir à ces mesures antidémocratiques pour étouffer le travail de simples députés au Parlement et empêcher que l'information parvienne au grand public.

•(1035)

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, je suis attristée parce que je me sens obligée de prendre la parole au sujet de la question de privilège soulevée le 7 février par le député de Kings—Hants.

C'est un peu comme dans le film *Un jour sans fin*, ou *Groundhog Day*, en anglais. Quiconque a vu ce film sait qu'il a eu beaucoup de succès. L'acteur américain Bill Murray revit sa journée à répétition jusqu'à ce qu'il finisse par apprendre sa leçon.

Il semble que le gouvernement se trouve dans la même situation et qu'il oblige tous les députés et tous les Canadiens à revivre sans fin les journées que nous avons connues en 2009-2010 lorsque le Comité spécial sur l'Afghanistan lui avait demandé de produire certains documents. Le gouvernement avait refusé d'obtempérer. Il a fallu que la question de privilège soit soulevée à la Chambre. Il a fallu que de nombreux députés fassent des déclarations. Il vous a fallu beaucoup de réflexion et d'étude, monsieur le Président, pour aboutir à la conclusion qu'il y avait à première vue atteinte au privilège.

Pourtant, nous voilà encore une fois face à cette même situation aujourd'hui.

Si j'examine la chronologie des événements, je constate que le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a déposé son 10<sup>e</sup> rapport le lundi 7 février. Donnant suite à ce rapport, le député de Kings—Hants a posé la question de privilège que nous connaissons tous maintenant.

Je m'associe aux arguments avancés par mon collègue de Kings—Hants ainsi qu'avec ceux de mes collègues de Mississauga-Sud et de Windsor—Tecumseh.

Je tiens cependant à mettre en évidence un certain nombre de points. Je voudrais également aborder en particulier les questions des documents confidentiels du Cabinet et des demandes concernant tous les projets de loi liés à la justice. Il est important de le faire, surtout si on tient compte de la chronologie des événements et de la

### Privilège

réponse donnée jusqu'ici par le gouvernement aux demandes de production de documents du comité. Nous n'avons pas encore entendu la réponse du gouvernement à la question de privilège.

Le 17 novembre 2010, le Comité permanent des finances a adopté une motion ordonnant au gouvernement du Canada de lui fournir des projections quinquennales concernant les bénéfices totaux des sociétés avant impôts et leurs taux d'imposition réels pour les exercices allant de 2010-2011 à 2014-2015 inclusivement. La motion du 17 novembre ordonnait également au gouvernement de fournir au comité certains renseignements financiers relatifs aux projets de loi liés à la justice, que je vais énumérer.

Tous les députés à la Chambre le savent, je suis la porte-parole en matière de justice de l'opposition officielle. Je peux donc témoigner que tous les renseignements et tous les documents qui ont été demandés par le biais de la motion du Comité des finances sont très pertinents pour le Comité de la justice et des droits de la personne. Il s'agissait des projets de loi relatifs à la justice suivant: le projet de loi C-4, le projet de loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, le projet de loi C-5, le projet de loi C-16, le projet de loi C-17, le projet de loi C-21, le projet de loi C-22, le projet de loi C-23A, le projet de loi C-23B, le projet de loi C-39, le projet de loi C-48, le projet de loi C-50, le projet de loi C-51, le projet de loi C-52, le projet de loi S-2, le projet de loi S-6, le projet de loi S-7, le projet de loi S-9 et le projet de loi S-10.

La motion demandait plus précisément ceci:

[...] la comptabilité détaillée des coûts de revient, les analyses et projections, y compris les hypothèses faites pour chacun des projets de loi et des lois conformément au Guide d'établissement des coûts du Conseil du Trésor.

•(1040)

Les députés savent maintenant, à la suite de la question de privilège soulevée par le député de Kings—Hants que le comité, dans la motion, donnait 7 jours civils au gouvernement, ce qui nous menait au 24 novembre 2010.

Le 24 novembre, le ministère des Finances a envoyé une réponse au comité, que je vais lire dans sa totalité parce qu'il est vraiment important, pour tous les Canadiens et tous les députés qui siègent à la Chambre et qui considèrent leur rôle de représentants élus des Canadiens comme un devoir sacré, de connaître cette réponse. La voici:

Les projections portant sur les bénéfices avant impôt des entreprises et les taux d'imposition réels des entreprises sont des données confidentielles du Cabinet. Comme tel, nous ne sommes pas en mesure de fournir ces chiffres au comité.

Le ministère a affirmé ne pas être en mesure de fournir ces documents au comité parce que, selon le gouvernement, il s'agissait de documents contenant des données confidentielles du Cabinet. Là est le problème. Est-ce que les documents demandés étaient effectivement de nature confidentielle, dans quel cas leur divulgation n'est pas régie par les règles de la Chambre des communes et échappe au pouvoir du Parlement qui ne peut en exiger la présentation?

Comme l'ont mentionné d'autres intervenants, le gouvernement ne s'est toujours pas exprimé au sujet de la question de privilège soulevée par le député de Kings—Hants. J'ai cru comprendre que l'un des secrétaires parlementaires a dit que le gouvernement prenait note de toutes les observations formulées par les députés de la Chambre sur la question et qu'il répondrait en temps voulu.

### *Privilège*

Le 1<sup>er</sup> décembre 2010, une semaine complète après la date d'échéance du 24 novembre, le comité a reçu une réponse du ministère de la Justice concernant les coûts prévus pour la mise en oeuvre des projets de loi relatifs à la justice. Je vais lire dans sa totalité la réponse du ministère. Elle disait ceci:

La question concernant les coûts associés avec la mise en oeuvre de chaque projet de loi de justice du gouvernement constitue de l'information confidentielle du Cabinet et, en conséquence, le gouvernement n'est pas en mesure de fournir l'information ou les documents demandés.

Voilà qui est intéressant, compte tenu qu'il est arrivé à maintes reprises que le Comité de la justice, dont je suis membre, demande au ministre de fournir l'analyse des coûts d'un projet de loi d'initiative ministérielle dont il faisait l'étude et que jamais le ministre n'a déclaré ne pas être en mesure de fournir l'information sous prétexte qu'elle relevait du secret du Cabinet. J'invite les députés à vérifier la transcription des délibérations du Comité de la justice. Par contre, j'ai entendu le ministre dire qu'il n'avait pas les renseignements en main ou donner des réponses confuses pour éluder la question.

Le 7 décembre 2010, après que le gouvernement eût refusé de produire les documents ordonnés par le Comité des finances à la date d'échéance établie, le député de Kings—Hants a présenté au comité un avis de motion en vertu de laquelle, sous réserve de son adoption, le comité attirerait l'attention de la Chambre sur ce qui semble être une atteinte à ses privilèges. Cette étape est franchie. Le comité a adopté la motion et le député de Kings—Hants a soulevé la question à la Chambre.

● (1045)

Le 10 décembre, le comité a reçu un autre message du ministère des Finances du Canada en réponse à sa motion ordonnant la production de documents sur les projections de l'impôt des sociétés avant bénéfiques.

Voici ce qu'a répondu le ministère:

Le ministère des Finances a déterminé que la série de projections des bénéfiques des sociétés avant impôt et les taux effectifs d'imposition des bénéfiques n'ont jamais été divulgués, à sa connaissance. Ces projections proviennent d'une projection économique et financière globale, qui constitue de l'information confidentielle du Cabinet.

Donc, dans la seconde réponse du ministère des Finances au Comité des finances, le ministère, parlant au nom du gouvernement, a allégué que ces projections n'ont jamais été divulguées et constituent de l'information réservée au Cabinet.

Cela a déjà été dit à la Chambre, mais vaut la peine d'être répété. Je suggère aux Canadiens de taper « bénéfiques des sociétés avant impôts » dans Google et de restreindre leur recherche au domaine du ministère des Finances du Canada. Ils obtiendront exactement deux résultats: les versions HTML et PDF de la Mise à jour économique et financière de 2005. Dans ce document, on trouve exactement l'information que le ministère de la Justice, dans sa réponse du 10 décembre au Comité des Finances, disait n'avoir jamais été divulguée parce qu'elle était réservée au Cabinet. En fait, elle a été divulguée dans la Mise à jour économique et financière de 2005, publiée par gouvernement précédent, formé par les députés du Parti libéral du Canada élus au Parlement.

Par conséquent, la raison donnée par le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Finances, pour justifier son refus de respecter la demande de production de documents du Comité des finances, d'accéder à cette demande et d'y donner suite est pure invention.

Le ministère aurait pu dire que l'information avait déjà été publiée, mais que la politique avait changé et donnait une nouvelle

interprétation de ce qui constitue de l'information confidentielle du Cabinet et qu'il n'allait donc pas transmettre ces documents au Comité des finances. Toutefois, ce n'est pas la raison invoquée par le ministère, par le gouvernement, pour refuser de communiquer cette information. La raison donnée au comité, à savoir que ce sont des documents confidentiels du Cabinet, est totalement absurde.

Que dit la loi au sujet de l'information confidentielle du Cabinet?

● (1050)

Comme on l'a déjà dit, en examinant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la preuve, on constate que les arguments du gouvernement ne tiennent pas debout.

Tout Canadien raisonnable qui lit les dispositions pertinentes de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la preuve conclurait que les deux réponses données par le ministère des Finances et la réponse du ministère de la Justice sont absurdes.

Comme je l'ai dit, nous savons qu'en 2005, le gouvernement précédent avait reconnu que les projections des bénéfiques des sociétés avant impôts n'étaient pas couvertes par les règles de confidentialité applicables au Cabinet. Ces projections ne constituent pas des documents confidentiels du Cabinet quand, comme dans le cas du modèle de revenu de Finances Canada, elles sont utilisées par le ministère d'une manière qui n'est pas exclusivement liée aux opérations du Cabinet.

Qu'est-ce qui a changé entre 2005 et 2010-2011? Sur quelle base le gouvernement prétend-il maintenant que les projections sont couvertes par les règles de confidentialité du Cabinet, alors que personne ne l'avait affirmé dans le passé et que les gouvernements précédents avaient en fait communiqué ces renseignements?

Le coût des projets de loi liés à la justice est également important parce que le ministère de la Justice, lui aussi, a répondu au Comité des finances en invoquant les règles de confidentialité du Cabinet pour refuser de lui transmettre les renseignements demandés.

Nous savons que, par souci de prudence, le Cabinet doit prendre en compte les conséquences financières de chaque projet de loi touchant la justice avant de décider de lui donner le feu vert. Nous savons que, conformément aux pratiques normales, une analyse des conséquences financières de chaque projet de loi lié à la justice accompagne le mémoire présenté au Cabinet au sujet du projet de loi.

Comment le savons-nous? Nous le savons parce que le Parti libéral du Canada a déjà été au pouvoir dans le passé. Lorsque nous avons pris le pouvoir, nous savons que le gouvernement du Parti progressiste-conservateur du Canada qui nous avait précédés avait fait la même chose. Ce sont donc des pratiques normales, les pratiques d'un gouvernement prudent, diligent et compétent.

Aucun gouvernement prudent, diligent et compétent n'envisagerait d'adopter un projet de loi relatif à la justice, qu'il s'agisse d'une modification législative ou d'un ajout au Code criminel faisant partie de sa politique, sans se renseigner sur le coût des changements.



C'est ce que les gouvernements précédents ont fait parce que ces gouvernements, quels qu'aient été leurs défauts, suivaient des pratiques prudentes, diligentes et compétentes pour prendre des décisions sur les questions dont le Cabinet était saisi.

Comme je l'ai dit, nous savons que, en fonction des pratiques normales, une analyse des conséquences financières de chaque projet de loi touchant la justice accompagne le mémoire présenté au Cabinet au sujet du projet de loi.

Examinons maintenant les mesures législatives concernant ce qui constitue ou non un document confidentiel du Cabinet et la question de savoir s'il est possible d'accéder à un tel document.

● (1055)

L'article 69 de la Loi sur l'accès à l'information nous apprend que les analyses de ce genre et les données générales ne sont pas, je le souligne, ne sont pas visées par le secret du Cabinet lorsque les décisions auxquelles elles se rapportent ont été rendues publiques.

Les mémoires au Cabinet qui concernent les projets de loi de justice doivent contenir une analyse des coûts, et je crois que c'était le cas en l'occurrence.

**Une voix:** Il s'agit donc d'un document du Cabinet.

**Mme Marlene Jennings:** Les mémoires au Cabinet sont des documents du Cabinet. Ils font partie de tels documents. Toutefois, l'article 69 de la Loi sur l'accès à l'information indique que, lorsque la décision à laquelle se rapportent les documents de travail a été rendue publique, ces documents ne sont plus visés par le secret du Cabinet et doivent être rendus publics lorsqu'on en fait la demande.

Une fois que le Cabinet, après l'avoir examiné, approuve un projet de loi que le ministre de la Justice propose au gouvernement pour que celui-ci en fasse sa politique officielle qui sera présentée publiquement à la Chambre, et une fois que le ministre ou un représentant du gouvernement dépose le projet de loi à la Chambre à l'étape de la première lecture, on considère que la décision du Cabinet est rendue publique. Par conséquent, les documents de travail qui sont liés à la question dont la Chambre est saisie ne sont plus visés par le secret du Cabinet. Voilà ce qui en est.

Dans l'affaire Ethyl, par exemple, la Cour fédérale a clairement tranché que de telles analyses et données générales peuvent être extraites d'un document protégé et divulguées. Lorsqu'une mesure législative passe par le Cabinet avant d'être présentée au Parlement, ces documents de travail sont confidentiels.

Or, en présentant une mesure législative d'initiative ministérielle au Parlement, le Cabinet déclare publiquement qu'il est en faveur de la mesure et informe donc le public de sa décision, par l'entremise du Parlement. Dès lors, ces documents de travail ne sont plus confidentiels et, par conséquent, lorsque le Comité permanent des finances a adopté la motion ordonnant au gouvernement de divulguer l'estimation des coûts de tous les projets de loi de justice, ces derniers avaient déjà été présentés à la Chambre et étaient donc du domaine public. La décision du Cabinet avait donc été rendue publique et les documents de travail concernant l'estimation des coûts n'étaient plus couverts par le privilège du Cabinet et n'étaient plus des documents confidentiels du Cabinet.

Nous savons déjà, grâce au rapport cité à la page 137 de l'O'Brien-Bosc, que:

C'est un fait bien établi que le Parlement a le droit d'ordonner que lui soient soumis tous les documents dont il estime avoir besoin pour son information. [...] Les pouvoirs de convoquer des personnes et d'exiger la production de documents et dossiers sont absolus, mais il est rare que l'on exerce ces pouvoirs sans prendre en considération l'intérêt public.

### *Déclarations de députés*

Si le gouvernement soutenait — alors que, d'une part, le premier argument qu'il a présenté pour justifier son refus de fournir ces documents concernant les projets de loi de justice, à savoir qu'ils constituent de l'information confidentielle, n'a pas tenu la route...

**Le Président:** Je suis désolé de devoir interrompre la députée. Elle devra reprendre ses observations une autre fois. Comme il est 11 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1100)

[Traduction]

### L'AFRIQUE

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC):** Monsieur le Président, le 28 janvier, j'ai assisté au 16<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine à Addis-Abeda, en Éthiopie. Mon voyage avait pour but de réaffirmer l'engagement du gouvernement à l'égard de l'Afrique.

Pendant ce sommet, j'ai pris part à de nombreuses rencontres fructueuses avec mes homologues. Nous avons discuté de nombreuses questions qui intéressent tant le Canada que l'Afrique, notamment le référendum au Soudan, la situation en Côte d'Ivoire et les enjeux relatifs à la réforme de la Cour pénale internationale et du Conseil de sécurité des Nations Unies.

J'ai également eu une rencontre bilatérale avec mon homologue éthiopien et j'ai pu voir directement les nombreux projets de développement auxquels prend part le Canada, par l'intermédiaire de l'ACDI. Pendant mon séjour, j'ai annoncé la contribution de 18 millions de dollars que le Canada fournit au Programme de développement agricole mis en oeuvre en Éthiopie.

Le gouvernement considère l'Afrique comme un partenaire sur la scène internationale et il continuera de consolider cette relation historique.

\* \* \*

### LE MOUNT PEARL FROSTY FESTIVAL

**Mme Siobhan Coady (St. John's-Sud—Mount Pearl, Lib.):** Monsieur le Président, le Frosty Festival de Mount Pearl est non seulement l'un des meilleurs carnivals d'hiver au pays, mais c'est aussi un bel exemple du travail acharné des bénévoles dans la collectivité.

Cette année marque la 29<sup>e</sup> édition du Frosty Festival, un événement exceptionnel rempli de plaisirs qui met en évidence le solide esprit communautaire et la fierté des habitants de la magnifique ville de Mount Pearl.

Talent et divertissement sont au rendez-vous, à un niveau incroyable, dans une ambiance joyeuse et amicale, de quoi réchauffer les coeurs en plein hiver. Tous les participants, petits et grands, gardent des souvenirs inoubliables et nouent des amitiés inébranlables.

Au programme, cette année, figurent plus de 50 événements distincts, notamment des visites dans des foyers pour personnes âgées, un bal costumé sur glace, une fête d'avant-match, un festival de films, des parties de hockey, un dîner-théâtre et un concours de talents. Bref, cette année, le Frosty Festival a vraiment de quoi plaire à tout le monde.

*Déclarations de députés*

Je demande donc aux députés de la Chambre de se joindre à moi pour remercier le président, Andrew Ledwell, et tous les membres du conseil d'administration, ainsi que les nombreux bénévoles et commanditaires pour leur dévouement et contribution au Frosty Festival. Grâce à eux, Mount Pearl est une ville exceptionnelle.

\* \* \*

[Français]

**LE TRANSPORT DES DÉCHETS RADIOACTIFS**

**M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, le Bloc québécois s'oppose formellement à l'octroi d'un permis de transport de déchets radioactifs à Bruce Power Inc., qui expédiera en Suède plus de 1 600 tonnes d'acier radioactif par les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent.

Pour les millions de Québécois qui puisent leur eau potable dans le fleuve et les communautés longeant la voie maritime, dont plusieurs situées dans la circonscription de Verchères—Les Patriotes, les craintes sont fondées.

À l'instar du projet Trailbreaker, dont le but est d'inverser le flux de pétrole dans l'oléoduc entre Montréal et Portland, on demande aux Québécois de subir tous les risques tout en ne retirant aucun bénéfice.

En octroyant ce permis à Bruce Power, la Commission canadienne de sûreté nucléaire crée un dangereux précédent dans le domaine du transport maritime. Le gouvernement doit casser cette décision. L'Ontario a fait un choix en matière énergétique, il doit l'assumer jusqu'au bout.

\* \* \*

[Traduction]

**LA VÉRIFICATION DE L'APTITUDE À TRAVAILLER  
AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES**

**Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD):** Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que les personnes désireuses de travailler auprès des Canadiens les plus vulnérables doivent faire l'objet d'une vérification approfondie. Aucun d'entre nous ne confierait ses enfants ou ses parents malades à quiconque dont les antécédents n'auraient pas été scrutés à la loupe.

Voilà pourquoi les enseignants, les travailleurs sociaux, les chauffeurs de taxi, les travailleurs en milieu de garde, les entraîneurs sportifs, notamment, doivent désormais se soumettre à une vérification de l'aptitude à travailler auprès des personnes vulnérables.

Toutefois, au lieu d'aider les personnes qui fournissent un service essentiel à notre collectivité, le processus de vérification leur nuit à cause du manque de ressources. Trop de gens perdent leur emploi et l'envie de devenir bénévoles.

À mon bureau, on m'a raconté le cas d'une personne qui avait perdu son emploi dans une maison de soins infirmiers parce que le processus de vérification a pris trop de temps aux yeux de l'employeur. Dans un autre cas, la prestation de soins à domicile à un enfant autiste a été mise en veilleuse à cause de retards dans l'enquête. Pour certains entraîneurs qui offrent leurs services bénévolement, la saison d'entraînement est souvent terminée avant qu'ils n'obtiennent une réponse étant donné le délai de 120 jours maintenant nécessaire.

Cela est tout simplement inacceptable. Ce n'est pourtant pas sorcier. Le retard est attribuable au manque de ressources. Si le gouvernement compte mettre en oeuvre une nouvelle politique, il

doit fournir les moyens de l'appliquer efficacement. Les Canadiens les plus vulnérables ne méritent rien de moins.

\* \* \*

**JAMES PELEHOS**

**M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC):** Monsieur le Président, le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'Alberta a perdu une de ses grandes personnalités sportives. Jim Pelehos, un héros local du milieu sportif de Wetaskiwin, s'est éteint au domicile de sa fille. Il avait 90 ans.

Avant de s'installer à Wetaskiwin, Jim avait été très actif dans le club de hockey des Elks de Saskatoon, le club de hockey junior des Indiens de Humboldt, le club de hockey des Royals de New Westminster, l'Association de crosse mineure de Vancouver, le club de crosse O'Keefe de New Westminster, ainsi que dans le club de hockey des Oil Kings et l'équipe de hockey des Oilers d'Edmonton.

En 1992, Jim s'est impliqué dans le club de hockey junior B des Icemen de Wetaskiwin, dont il était le fondateur. Il a fait partie du conseil d'administration pendant 18 ans.

En 1986, Jim a été nommé citoyen de l'année de Wetaskiwin. Sa contribution hors du commun au club de hockey junior B des Icemen lui a valu le prix du président en 2000 et en 2003. Jim a également reçu à deux reprises le certificat de mérite pour sa contribution au programme communautaire d'appui financier provenant des gains de loterie.

Je tiens à souligner le décès de Jim Pelehos, un grand Albertain et un grand homme. Il manquera beaucoup à ses amis, à sa famille et à tous ceux qui le connaissaient.

\* \* \*

● (1105)

**LES JEUX D'HIVER DU CANADA**

**M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.):** Monsieur le Président, nous donnons aujourd'hui le coup d'envoi des Jeux d'hiver du Canada à Halifax-Dartmouth, où l'excitation est palpable. Des athlètes provenant des quatre coins du Canada se réunissent en Nouvelle-Écosse pour prendre part aux compétitions dans 25 disciplines, découvrir notre magnifique province, y rencontrer d'autres jeunes athlètes qui deviendront sans doute de grands amis. Ces jeux seront fantastiques, car ils nous permettront non seulement de souligner l'excellence de nos jeunes athlètes, mais aussi de célébrer le Canada et de mettre au premier plan la culture et les artistes locaux.

Je félicite les organisateurs, qui ont accompli un travail exceptionnel. Je salue donc J.P. Deveau, un grand citoyen de Dartmouth qui a travaillé sans relâche en tant que président du conseil d'administration, Chuck Bridges, le vice-président, ainsi que Chris Morrissey, le directeur général des jeux. Félicitations également à leurs équipes, qui ont fait tout en leur pouvoir pour que ces jeux soient couronnés de succès et pour que notre collectivité bénéficie d'un héritage durable. L'an dernier, le Canada était l'hôte des Jeux olympiques, qui se sont terminés sur une note triomphale lorsque le Néo-Écossais Sidney Crosby a marqué le but qui nous a permis de remporter l'or. Aujourd'hui, c'est en Nouvelle-Écosse que nous soulignerons les efforts de nos futurs athlètes olympiques.

Halifax sera le lieu par excellence à visiter au cours des deux prochaines semaines. Il y aura des gens aux activités, à l'anneau des jeux, à la Grand-Place des célébrations et partout dans les rues. Réservez vos billets et venez aux jeux. Les Jeux d'hiver du Canada sont un rendez-vous à ne pas manquer à Halifax.

*Déclarations de députés***LA PREMIÈRE NATION DE FORT SEVERN**

**M. Greg Rickford (Kenora, PCC):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à la Première nation de Fort Severn, dans la grande circonscription de Kenora.

Depuis six ans, les membres de la Première nation de Fort Severn travaillent en collaboration avec l'Institut de recherche Keewaytinook Okimakanak et les membres du corps enseignant de l'Université Lakehead. Ils ont mené un projet de recherche sur la préservation des ours polaires et leurs interactions avec les êtres humains puisque les deux cohabitent sur les rives de la baie d'Hudson depuis des temps immémoriaux.

Il y a deux ans, le travail de la Première nation de Fort Severn a été reconnu par Jim Prentice, qui était ministre de l'Environnement à l'époque. La Première nation a été invitée à juste titre à présenter ses principales conclusions au forum sur les ours polaires de Winnipeg. En janvier, on a invité le chef Matthew Kakekaspan de Fort Severn à prononcer une allocution à la Conférence internationale Mondes Polaires à Paris, en France.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi afin de féliciter la Première nation de Fort Severn pour cette grande réalisation et pour ses recherches utiles, qui ont permis de faire découvrir à la communauté internationale les vastes connaissances des Cris dans ce domaine. C'est une autre raison pour laquelle la circonscription de Kenora est si merveilleuse.

\* \* \*

[Français]

**LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA SANTÉ SEXUELLE ET DE REPRODUCTION**

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Monsieur le Président, demain sera la Journée de sensibilisation à la santé sexuelle et de reproduction. Chaque jour, des femmes et des hommes de tous âges contractent des maladies sexuelles par manque d'éducation, mais surtout à cause de lacunes en matière de ressources, de programmes et de services.

Au Canada, nous n'avons qu'à penser à nos soeurs autochtones. Selon le Réseau canadien pour la santé des femmes, parmi la population autochtone, les femmes sont représentées dans une proportion d'environ 50 p. 100 dans tous les résultats positifs aux tests de dépistage du VIH, comparativement à une proportion de 16 p. 100 seulement pour les femmes de la population non autochtone.

Malheureusement, peu de gestes concrets sont posés par le gouvernement conservateur pour améliorer cette situation. Il ne faut pas trop se surprendre de l'inertie des conservateurs, car c'est ce même gouvernement qui, par idéologie, a refusé de subventionner les services d'avortement dans le cadre du plan du G8 pour la santé maternelle et infantile, ce qui aurait pourtant permis de sauver la vie de milliers de femmes.

\* \* \*

[Traduction]

**LES JEUX D'HIVER DU CANADA**

**M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, ce soir, le premier ministre se joindra aux nombreux Canadiens qui, dans la belle ville de Halifax et la merveilleuse province de la Nouvelle-Écosse, assisteront aux cérémonies d'ouverture des Jeux d'hiver du Canada.

Il y a un an, le rideau se levait sur les Jeux olympiques d'hiver 2010 de Vancouver. Au cours des jours qui viennent, notre nouvelle génération d'athlètes de classe internationale entrera en lice dans ma province.

Les Jeux olympiques ont été source d'excitation et de fierté partout au pays. D'un océan à l'autre, les Canadiens se sont sentis inspirés par nos athlètes, dont la volonté, la détermination et l'allant ont prouvé que la recherche de l'excellence est en fait un trait de caractère bien canadien.

Je suis impatient de connaître la nouvelle génération d'athlètes canadiens, qui viseront l'excellence aux Jeux d'hiver du Canada et qui, un jour, porteront les couleurs de notre pays lors d'autres compétitions sportives importantes. Félicitations aux organisateurs et aux bénévoles, et bonne chance à tous les athlètes pendant ces jeux.

\* \* \*

**LES ENFANTS SOLDATS**

**M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, demain, le 12 février, sera la Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats, ou Journée de la main rouge. Cette journée sert à nous rappeler l'existence de ces enfants qui sont forcés de participer à des conflits armés et est une initiative mondiale en faveur de la paix.

Le 12 février 2002, le Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés a été adopté comme ajout à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. En ne reconnaissant pas le sort horrible des enfants soldats, comme Omar Khadr, le gouvernement manque aux obligations internationales du Canada.

Le sénateur libéral Roméo Dallaire travaille sans relâche pour faire cesser les mauvais traitements infligés aux enfants forcés d'être soldats. Il a déclaré que la situation de Khadr allait « carrément à l'encontre des conventions [de Genève] que nous avons signées [...] Par un des nôtres, nous avons été soumis à un test et nous avons échoué lamentablement ».

Le gouvernement devrait écouter le message de cette journée, il devrait entendre les cris des enfants utilisés par des adultes lors de guerres et il devrait montrer l'exemple au monde dans la protection des jeunes. Un seul enfant soldat, c'est un de trop.

\* \* \*

● (1110)

**LA FISCALITÉ**

**M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC):** Monsieur le Président, les libéraux ont récemment présenté leur plan qui consiste à hausser les impôts et réduire l'emploi. Le chef des libéraux affirme fièrement être un adepte des impôts et des dépenses publiques. Et maintenant — scandale! — les libéraux cherchent à faire croire aux Canadiens que les petites entreprises veulent payer plus d'impôt. Ils ont tort, cependant; ça leur arrive souvent.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante s'oppose aux hausses d'impôt libérales. D'ailleurs, la présidente de la FCEI a dit ceci: « Je tiens à préciser que les réductions de l'impôt des sociétés ne concernent pas seulement les grandes sociétés. [...] Notre régime d'imposition des sociétés très concurrentiel [...] a déjà attiré des investissements au Canada, ce qui, bien entendu, est dans l'intérêt de tous, notamment des entreprises; qui plus est, il stimule l'emploi. »

### Déclarations de députés

Le plan fiscal libéral inquiète de plus en plus d'entreprises canadiennes. Il est clair que les hausses d'impôt libérales nuiront à l'emploi, à l'économie, au commerce et aux familles. Pourquoi les libéraux ne se joignent-ils pas à moi et à la députée de Surrey-Nord pour protéger les petites entreprises?

\* \* \*

### LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS

**M. Bruce Hyer (Thunder Bay—Superior-Nord, NPD):** Monsieur le Président, j'aimerais parler d'un grave problème qui concerne Thunder Bay—Superior-Nord et l'ensemble du Canada.

Récemment, des centaines de travailleurs du secteur forestier du Nord-Ouest de l'Ontario ont perdu l'indemnité de départ qu'ils avaient gagnée au prix de nombreuses années de dur labeur. Beaucoup sont maintenant endettés de plusieurs dizaines de milliers de dollars parce que les entreprises qui déclarent faillite ne sont pas tenues d'assurer la protection des pensions, des indemnités de départ et des arrrages de salaire. Nous avons même vu des entreprises ou des filiales puiser dans les salaires des employés pour sauver leurs actifs. De nombreuses personnes ont ainsi perdu leur maison, leur petite entreprise, leur conjoint et certaines ont même perdu la vie en se suicidant.

Une mesure législative présentée à la Chambre vise à amorcer la rectification de ces injustices. J'ai appuyé le projet de loi C-501 présenté par le député de Thunder Bay—Rainy River, car j'ai vu les dommages causés aux collectivités lorsque les intérêts des propriétaires et des banquiers ont préséance sur ceux des travailleurs. Nous devons protéger les travailleurs et leurs familles, et adopter le projet de loi C-501.

\* \* \*

[Français]

### L'ÉCONOMIE

**M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC):** Monsieur le Président, la priorité absolue du gouvernement conservateur est l'économie de toutes les régions du pays et du Québec. Notre gouvernement, contrairement au Bloc, ne veut pas se lancer dans une campagne électorale coûteuse alors que nous connaissons une reprise économique fragile. Il n'est pas étonnant que le Bloc et son chef posent des demandes déraisonnables pour le prochain budget.

Ce n'est rien de plus qu'une tentative de déclencher des élections inutiles dont personne ne veut. Le gouvernement conservateur est à l'écoute des Québécois en région. C'est en parlant à des Québécois et à des Canadiens de toutes les régions que nous avons développé le Plan d'action économique du Canada, qui a permis au Canada de se sortir d'une récession globale. Malheureusement, le Bloc a voté contre, comme il vote toujours contre les initiatives qui avantagent nos régions.

Heureusement, on a à Ottawa un gouvernement conservateur qui défend les vrais intérêts des Québécois de toutes les régions du Québec.

\* \* \*

### LES ENFANTS SOLDATS

**Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ):** Monsieur le Président, le 12 février est la Journée internationale des enfants soldats, dont on estime le nombre dans le monde à près de 300 000. Le tiers serait des fillettes que des milices ont kidnappées pour servir de ménagères, de cuisinières, d'esclaves sexuelles, mais aussi pour

tuer. Sujet tabou, ces jeunes filles peinent à se réintégrer à leur communauté une fois relâchées.

Les pays signataires du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, dont le Canada, sont appelés à traiter les soldats de moins de 18 ans comme des victimes et à assurer leur pleine réinsertion sociale et leur plein rétablissement physique et psychologique.

Rappelons-nous Omar Khadr, cet enfant soldat enrôlé par son père, arrêté en Afghanistan à l'âge de 15 ans et détenu depuis à la prison américaine de Guantanamo. Il fut complètement laissé à lui-même par le Canada qui a bafoué ses droits, créant un dangereux précédent, selon l'UNICEF.

Ce gouvernement conservateur encourage certains pays à réintégrer leurs enfants soldats; peut-être devrait-il en premier lieu se regarder lui-même.

\* \* \*

### LES JEUX DU CANADA

**Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Monsieur le Président, le Parti libéral est fier d'appuyer tous les athlètes canadiens. Au cours des deux prochaines semaines, des milliers de jeunes athlètes d'un bout à l'autre du Canada compétitionneront en vue de remporter le drapeau des Jeux du Canada.

En tant que la plus importante compétition multisports organisée au Canada pour les jeunes athlètes, ces jeux représentent une étape importante dans leur cheminement en vue de devenir les prochaines vedettes olympiques du Canada. Leur talent et leurs années de travail servent de modèle pour tous les jeunes Canadiens, et d'inspiration pour tous.

•(1115)

[Traduction]

Ces athlètes méritent certainement notre appui. Toutefois, les conservateurs ont gelé au niveau de 2004 le financement versé dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes de haut niveau. Cela signifie que ces jeunes athlètes sont de moins en moins capables de gérer les coûts d'entraînement et de compétition. Ils demandent au gouvernement de combler cet écart grandissant, mais en vain.

Les athlètes canadiens ont du mal à joindre les deux bouts alors que de grandes sociétés prospères se voient offrir un autre allègement fiscal. J'exhorte le gouvernement à donner un coup de main à nos futurs champions.

\* \* \*

### LA JOURNÉE DU HOCKEY AU CANADA

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, demain, la communauté d'Oakville célébrera la Journée du hockey au Canada.

L'émission spéciale diffusée chaque année par CBC/ Radio-Canada a, entre autres, choisi de mettre en vedette l'aréna d'Oakville dans le cadre des célébrations de la Journée du hockey au Canada durant cette fin de semaine.

La Banque Scotia travaillera avec la Oakville Hornets Girls Hockey Association pour créer la Fête du hockey féminin de la Banque Scotia. Les filles seront encadrées toute la journée par des médaillées olympiques, tant sur la glace qu'en dehors.

*Questions orales*

Les festivités organisées à Oakville atteindront leur apogée demain, alors que nous célébrerons ce sport d'hiver national. Cette année, l'activité principale de la Journée du hockey au Canada se déroulera à Whitehorse.

J'aimerais souhaiter la meilleure des chances aux communautés d'Oakville et de Whitehorse, et à toutes les autres communautés participantes qui se préparent à cet événement spécial.

---

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

**M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens sont « pucapab » d'appuyer les conservateurs qui empruntent 6 milliards de dollars pour des baisses d'impôt que 95 p. 100 de nos entreprises ne toucheront pas, pendant qu'en même temps, ils coupent dans les arts, la culture, l'aide aux nouveaux arrivants, et j'en passe.

Non, les Canadiens sont « pucapab » de tolérer les conservateurs qui veulent bâtir des mégaprisons, mais qui refusent de dire combien tout cela va coûter.

Les conservateurs comprennent-ils que leurs priorités ne sont pas celles des Canadiens?

[Traduction]

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, voici ce que nous comprenons.

Nous comprenons que l'économie a permis la création nette de 460 000 nouveaux emplois. Nous comprenons qu'un grand nombre de Canadiens continuent de chercher un emploi et que nous devons garder le cap sur la création d'emplois dans l'économie. Nous croyons qu'un environnement concurrentiel pour les entreprises canadiennes est essentiel à la création d'emplois.

Nous sommes en train de faire du Canada un pôle d'attraction pour la création d'emplois, les investissements et les débouchés. Voilà pourquoi Catherine Swift, présidente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, appuie le volet fiscal de notre Plan d'action économique.

**M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.):** Monsieur le Président, le déficit s'élève déjà à 56 milliards de dollars. Pourtant, les conservateurs veulent emprunter 6 milliards de dollars de plus afin de pouvoir consentir aux sociétés les plus riches du Canada un allègement fiscal dont elles n'ont vraiment pas besoin, car les taux d'imposition sont déjà faibles.

Pendant ce temps, les petites entreprises, celles qui emploient plus de la moitié des Canadiens, sont écrasées par un accroissement des charges sociales. Pas une seule place en garderie n'est créée et les Canadiens qui s'occupent de leurs proches malades se font dire qu'ils n'ont qu'à se débrouiller.

Les conservateurs ne comprennent-ils pas que les Canadiens ont ras le bol de leurs priorités peu judicieuses?

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, ces politiques fiscales ont déjà été adoptées par le Parlement. Qui a appuyé ces politiques fiscales? Le Parti libéral du Canada.

Je vais être très clair. Nous allons faire notre possible pour créer des emplois, susciter l'espoir et multiplier les débouchés. Voilà

pourquoi une structure fiscale concurrentielle est tellement importante.

Il y a quelque chose qui se passe actuellement au Canada, mais pas dans les autres régions du monde. C'est pourquoi le Canada arrive à créer autant d'emplois, mais notre travail n'est pas terminé pour autant. Nous devons garder le cap. Le meilleur programme social pour les Canadiens est l'emploi à temps plein. Voilà pourquoi nous gardons le cap.

[Français]

**M. Justin Trudeau (Papineau, Lib.):** Monsieur le Président, on sait que ce gouvernement préfère donner notre argent aux prisons et à la punition plutôt qu'à la police et à la prévention, à un achat irresponsable d'avions pour plaire au Pentagone et accorder des baisses d'impôt aux grosses entreprises, tout en haussant l'impôt des PME.

Quand ce gouvernement va-t-il comprendre que les Canadiens ont besoin qu'on investisse en eux, et qu'une bonne politique sociale est à la base d'une bonne politique économique?

[Traduction]

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, le député de Papineau parle de politique en matière de justice. Le gouvernement croit que la place des délinquants dangereux est derrière les barreaux. Les délinquants qui agressent sexuellement des enfants et les autres auteurs de crimes graves doivent purger des peines sévères.

Nous croyons fermement que la sécurité de la collectivité est prioritaire pour ce pays. Pendant beaucoup trop longtemps, les politiques laxistes du gouvernement libéral précédent n'ont tout simplement pas permis d'assurer la sécurité de nos collectivités. Nous faisons passer les victimes en premier et nous n'avons pas à nous en excuser.

● (1120)

**Mme Martha Hall Findlay (Willowdale, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens sont confrontés à des choix difficiles. Ce sont les gros déficits du gouvernement et l'accroissement de la dette qui nous forcent à faire ces choix.

Nous nous soucions des familles. Les conservateurs préfèrent les avions de combat.

Nous préférons nous attaquer aux causes de la criminalité. Les conservateurs préfèrent dépenser des milliards de dollars pour construire des mégaprisons à l'américaine.

Nous préférons que les Canadiens prennent leur retraite dans la dignité, les conservateurs préfèrent accorder des milliards de dollars à à peine 5 p. 100 des entreprises, les plus grosses et les plus riches.

Qu'est-ce que les conservateurs ne comprennent pas au sujet des besoins réels des familles canadiennes?

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, ce que nous comprenons, c'est que les familles canadiennes ont besoin d'un père et d'une mère qui travaillent. Elles ont besoin de soins de santé. Elles ont besoin des services importants qui sont de qualité. C'est pourquoi le gouvernement a pris des décisions difficiles.

Lors de la dernière récession, le Parti libéral a charcuté les services de santé publics au Canada. Il a réduit les budgets de la santé de 25 milliards de dollars. Je sais cela parce que le député libéral de Toronto-Centre était le plus grand critique du gouvernement libéral qui a fait ces compressions.

*Questions orales*

Nous donnons plus d'argent aux provinces pour qu'elles puissent embaucher davantage d'infirmières et de médecins et fournir de meilleurs soins de santé aux Canadiens.

**Mme Martha Hall Findlay (Willowdale, Lib.):** Monsieur le Président, les conservateurs enfreignent la loi pour protéger leur propre programme sur la loi et l'ordre. Quelle ironie!

Ils ont vu les faits. Ils ont vu les projections rattachées à leurs lois contre la criminalité, mais ils ne laissent personne d'autre voir ces projections, même s'ils le devraient selon les lois. La même chose vaut pour les projections concernant l'impôt des entreprises.

Vous nous pardonneriez de ne pas les croire lorsqu'ils nous disent « faites-nous confiance ».

Pourquoi les conservateurs ne jouent-ils pas franc-jeu et n'admettent-ils pas qu'ils n'ont pas les moyens de leur programme irresponsable?

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, avons-nous les moyens de laisser tomber les victimes d'actes criminels? La réponse est un non sans équivoque.

Juste avant la période des questions, le Parti libéral travaillait pour faire obstacle à un projet de loi de droit pénal qui aiderait les victimes canadiennes.

Je donne un exemple aux députés. Un criminel en col blanc peut voler les économies de retraite de pratiquement des milliers de Canadiens et être admissible à une libération conditionnelle après avoir purgé seulement un sixième de sa peine.

Le Parti libéral soutient ces fraudeurs en col blanc. Je peux affirmer aux députés que le gouvernement, le Parti conservateur, ne fera jamais cela. Nous nous battons pour les victimes et nous n'avons pas à nous en excuser.

\* \* \*

[Français]

### LES PORTES D'ENTRÉE ET LES PASSAGES FRONTALIERS

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, pendant que les conservateurs s'acharnent à vouloir faire du fleuve Saint-Laurent une autoroute pour le transport des déchets nucléaires de l'Ontario et des États-Unis, ils investissent massivement dans la porte d'entrée du Pacifique.

Au lieu de menacer l'environnement et le développement économique du Saint-Laurent et de ses rives, pourquoi le gouvernement conservateur ne remet-il pas au Québec sa juste part du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers?

**L'hon. Josée Verner (ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie, PCC):** Monsieur le Président, permettez-moi de revenir sur la prémisse du député.

La décision concernant les déchets nucléaires s'appuie sur les fondements scientifiques de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Le ministre des Ressources naturelles a reçu un breffage technique concernant la sécurité des gens et de l'environnement, ce qui l'a rassuré. Il a également donné instruction à la commission de donner des breffages techniques à quiconque réclame d'être rassuré à propos de la décision qui a été prise.

### L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, si les conservateurs étaient à l'écoute du Québec, plutôt que de menacer les rives du Saint-Laurent, ils créeraient un fonds d'adaptation aux changements climatiques pour permettre, entre autres, de lutter contre l'érosion des berges, et ils viendraient en aide aux victimes des grandes marées qui ont eu lieu dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie en décembre dernier.

Les conservateurs vont-ils abandonner leur projet de faire du Saint-Laurent une autoroute pour les déchets nucléaires et investir dans les priorités des Québécoises et Québécois et des régions du Québec?

**L'hon. Josée Verner (ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie, PCC):** Monsieur le Président, l'objectif de notre gouvernement est effectivement d'assurer la sécurité des gens et de l'environnement. Le ministre des Ressources naturelles a été très clair, hier. Il a reçu un breffage, un exposé technique, qui l'a rassuré quant à la décision qui a été prise. Il a offert à tous les intervenants qui le souhaitent la possibilité d'obtenir un breffage technique sur la décision qui a été prise.

\* \* \*

• (1125)

### L'AMPHITHÉÂTRE DE QUÉBEC

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, les conservateurs répètent sans cesse que ça prend des députés conservateurs pour faire avancer des dossiers à Ottawa.

Dans le cas de l'amphithéâtre multifonctionnel, on les a même vus revêtir un chandail de hockey et laisser croire que le gouvernement conservateur financerait le projet du maire Labeaume. Pourtant, quand c'est le temps de partager la facture et de nous retourner une partie de nos impôts, ils se transforment en courants d'air.

Le gouvernement fédéral va-t-il enfin s'engager à faire sa juste part dès maintenant?

**L'hon. Josée Verner (ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas changé de position sur le dossier de l'amphithéâtre. On a demandé un dossier complet, incluant les investissements du secteur privé. Pour ce qui est du caucus conservateur du Québec, qui a endossé le chandail des Nordiques, j'aimerais dire ceci à la députée de Québec: nous représentons une population qui a voulu démontrer son attachement à l'équipe des Nordiques, et le caucus a participé, avec la population, à une manifestation appelée « La Marche bleue ».

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, l'amphithéâtre multifonctionnel proposé par le maire Labeaume est un équipement de développement économique majeur pour notre capitale nationale. Il permettra d'attirer des événements internationaux d'envergure. De plus, il fait partie d'un projet plus large permettant de revitaliser le quartier.

Quand le gouvernement s'engagera-t-il à faire sa part pour compléter le financement de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec? Quand arrivera-t-il avec de l'argent?

*Questions orales*

**L'hon. Josée Verner (ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie, PCC):** Monsieur le Président, je comprends que la députée de Québec réclame de l'argent étant donné que son parti ne pourra jamais régler ce dossier lui-même. Il ne pourra jamais apporter quelque fonds que ce soit à tout projet économique et porteur pour la région de Québec.

La réalité, c'est qu'on attend un dossier complet, qui doit nous être fourni. Le maire Labeaume s'est engagé à le faire. Nous allons étudier ce dossier au moment où nous allons le recevoir.

\* \* \*

[Traduction]

**LES VALEURS MOBILIÈRES**

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, les Canadiens espéraient que les conservateurs avaient tiré une leçon de l'affaire Potash, mais face à la prise de contrôle de la Bourse de Toronto par la Bourse de Londres, tout ce qu'ils semblent avoir appris, c'est à ne pas se mouiller en politique. Trois jours plus tard, ils continuent à tergiverser et à finasser alors qu'il y a le feu à Bay Street.

Quand les conservateurs vont-ils annoncer un examen public complet de la prise de contrôle du plus gros marché des capitaux du Canada?

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, nous avons appris la semaine dernière que le Bloc québécois voulait collaborer avec le gouvernement pour renforcer la législation sur la criminalité. J'ai trouvé cela remarquable. Voilà maintenant que le Nouveau Parti démocratique nous pose des questions sur les marchés des capitaux et le capitalisme. On dirait que le Nouveau Parti démocratique prend la défense des grandes banques de Bay Street. C'est très intéressant.

Voici ce que nous allons faire. Nous allons faire ce que la loi existante dit au gouvernement de faire. S'il faut faire un examen, le ministre de l'Industrie le fera. Les députés peuvent compter sur lui pour faire ce qu'il faut pour le Canada.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, je ne pense pas que les Canadiens puissent compter sur grand-chose. En dehors de la perte d'une institution clé de l'économie canadienne, ce qui est une perspective déjà assez grave, il y a environ 300 000 emplois en jeu: des opérateurs de marché, des analystes financiers, des experts-conseils et même des avocats de Bay Street.

Pourquoi ce laxisme? Les Canadiens se demandent si nous allons pouvoir continuer à contrôler nos marchés à l'avenir. Quand les conservateurs vont-ils prendre leurs responsabilités et défendre l'économie canadienne?

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, notre gouvernement défend l'économie canadienne chaque jour, mais il respectera la loi comme il se doit. Le ministre de l'Industrie fera toujours ce qu'il faut faire pour le Canada.

J'aimerais que le Nouveau Parti démocratique se joigne à nous pour renforcer encore la compétitivité de notre économie en réduisant les impôts, en allégeant la réglementation et en faisant du Canada un marché attrayant pour l'emploi, l'investissement et les débouchés. Nous avons besoin du NPD. Espérons qu'il fera ce qu'il faut pour le budget.

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, c'est intéressant que le ministre ne réponde pas à la question. Nous savons tous que ce n'est pas le gouvernement qui a fait ce qu'il fallait faire dans l'affaire Potash. C'est le public canadien qui a forcé le premier ministre à cesser d'appuyer aveuglément cette prise de contrôle hostile par des intérêts étrangers. Le public canadien a aussi son mot à dire sur cette prise de contrôle.

Quand le gouvernement va-t-il s'engager à faire un examen complet et à tenir des audiences publiques pour que les Canadiens connaissent tous les tenants et aboutissants de cette entente? Pourquoi le gouvernement ne laisse-t-il pas les Canadiens s'exprimer? Où est le problème?

• (1130)

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, nous allons suivre à la lettre la loi qui stipule que le ministre de l'Industrie doit faire un examen de certaines transactions financières. Nous avons dit dans le passé qu'à notre avis il faudrait moderniser la loi pour qu'elle soit plus transparente. On peut compter sur le ministre de l'Industrie pour faire ce qu'il faut. Il l'a fait pour Potash et il fera ce qu'il faut sur cette importante question.

\* \* \*

[Français]

**LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Monsieur le Président, les conservateurs cachent les coûts réels de leurs politiques carcérales, mais le jupon dépasse. Hier, au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, le commissaire de Service correctionnel Canada, M. Head, a indiqué qu'il faudrait embaucher au moins 4 000 gardiens de prison supplémentaires d'ici deux ans. Juste en masse salariale, on est dans les centaines de millions de dollars.

À combien de milliards de dollars s'élèvera la facture totale?

[Traduction]

**M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, la seule chose dont on peut être certain, c'est que les victimes paient le prix pour les crimes qui sont commis. Les députés d'en face négligent toujours ce fait. Le ministre et d'autres témoins ont comparu au comité. À l'heure actuelle, les députés d'en face devraient savoir que les députés conservateurs défendent les intérêts des victimes.

[Français]

**M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.):** Monsieur le Président, pourquoi alors ont-ils coupé dans les programmes pour le soutien aux victimes? C'est une question de choix. Les conservateurs choisissent de construire des mégaprisons plutôt que d'apporter un soutien aux aidants naturels. Les conservateurs choisissent d'embaucher des gardiens de prison plutôt que de donner un véritable appui fiscal aux petits entrepreneurs qui, eux, génèrent plus de la moitié des emplois des Canadiens.

Ce sont les choix que font les conservateurs, mais que restera-t-il pour appuyer les aidants naturels ou pour soutenir nos petites entreprises?

*Questions orales*

[Traduction]

**M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, comme l'a dit ce matin le leader du gouvernement à la Chambre, nous voulons aider les victimes. Les députés du Bloc l'ont convenu. Les gens qui reçoivent une peine d'emprisonnement pour avoir volé de l'argent aux aînés d'un bout à l'autre du Canada seront libérés après avoir purgé un sixième de leur peine. J'aimerais que les députés d'en face examinent les répercussions de cette mesure et qu'ils collaborent avec nous.

\* \* \*

**LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES**

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique a déjà affirmé que « des preuves accablantes montrent que les considérations politiques jouent un rôle important dans la nomination des juges ». Il devait parler du Parti conservateur.

Brian Abrams, un candidat conservateur, se préparait pour les prochaines élections fédérales. Il s'est retiré de la course, et à peine quelques semaines plus tard, il a été nommé juge.

L'intégrité du système de nomination est mise en cause. Le gouvernement s'engagera-t-il à soumettre ce qui s'est produit à un examen indépendant?

**M. Bob Dechert (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement est guidé par les principes du mérite et de l'expérience dans le domaine juridique pour la sélection et la nomination des juges aux cours supérieures et fédérales du Canada, et il continuera à veiller à ce que les candidats soient compétents dans les deux langues officielles.

Le gouvernement continuera à sélectionner et à recommander des femmes et des hommes dont le mérite et l'excellence sont incontestés, avec le concours d'un large éventail d'intervenants.

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, ce n'était pas la première fois que cela se produisait. Lawrence O'Neil, ancien député conservateur, a été nommé à la magistrature en Nouvelle-Écosse. Chris Bondy, qui a versé des milliers de dollars au Parti conservateur, a été nommé juge à Windsor. En tout, depuis les dernières élections, 39 proches du Parti conservateur ont été nommés juges aux cours fédérales.

Le gouvernement pourrait-il confirmer que le comité consultatif à la magistrature a appuyé chacune de ces nominations?

**M. Bob Dechert (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):** Monsieur le Président, comme le député le sait, tous les juges sont nommés selon les recommandations des 17 comités consultatifs à la magistrature du pays. Notre gouvernement continuera à nommer des hommes et des femmes dont le mérite et la compétence sont incontestés.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement a nommé plus de 350 juges. Nous avons affecté rapidement des candidats qualifiés et respectés à tous les postes vacants dans les divers tribunaux.

\* \* \*

[Français]

**LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA**

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, le reportage présenté hier dans l'émission *Enquête* soulève des questions troublantes. On y apprendait que Faytene Kryskow, la représentante de MY Canada, un groupe

évangélique qui exerce un lobby musclé auprès des membres du gouvernement conservateur, avait un accès privilégié au Parlement grâce à une carte de sécurité exclusive, une espèce de « carte chouchou ».

Le gouvernement peut-il nous expliquer combien il existe de telles cartes, quels en sont les critères d'émission et comment Mme Kryskow a pu avoir une telle carte?

• (1135)

[Traduction]

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, je crois comprendre que le groupe MY Canada a eu une réception sur la Colline et que quelques députés du Bloc québécois y étaient.

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, le reportage d'*Enquête* identifie plusieurs députés, dont celui de Winnipeg-Sud et celle de Kildonan—St. Paul, qui sont membres du groupe religieux MY Canada.

Le gouvernement ne trouve-t-il pas troublant que tant d'intégristes gravitent autour du Parti conservateur pour noyauter le gouvernement et imposer leurs valeurs religieuses?

[Traduction]

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement rencontre littéralement des milliers de personnes chaque année pour écouter leurs idées et leurs suggestions sur la façon de construire un Canada meilleur et plus fort.

Au cours des derniers mois seulement, j'ai eu le grand privilège de rencontrer des groupes juifs, sikhs, musulmans et hindous et, fait remarquable, j'ai même rencontré quelques groupes chrétiens.

\* \* \*

[Français]

**LES RESSOURCES NATURELLES**

**Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ):** Monsieur le Président, le premier ministre rencontre son homologue terre-neuvien aujourd'hui pour discuter du projet de câble sous-marin. On sait que Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard tentent d'obtenir du gouvernement conservateur du financement pour des lignes de transport d'électricité permettant de contourner le Québec et d'acheminer l'électricité du Labrador vers les États-Unis.

Puisque le Québec a développé son réseau électrique sans l'aide du fédéral, le premier ministre va-t-il dire clairement à Terre-Neuve-et-Labrador qu'il n'est pas question que les impôts des Québécois versés à Ottawa servent à financer ce projet?

[Traduction]

**M. David Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement a créé le Conseil canadien pour les partenariats public-privé afin de s'assurer que les besoins du Canada en matière d'infrastructure pourront être comblés à l'avenir.



*Questions orales*

Comme la députée le sait très bien, une société d'État fonctionne indépendamment du gouvernement fédéral. Elle examine toutes les demandes en fonction de leur bien-fondé. C'est ce que nous avons à dire sur ce sujet.

\* \* \*

[Français]

**LES TRANSPORTS**

**M. Luc Desnoyers (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Monsieur le Président, la direction d'Air Canada a annoncé qu'elle avait l'intention de transformer Toronto en une « porte d'entrée » de l'Amérique du Nord. Pendant ce temps, aucune expansion majeure n'est prévue pour Montréal en 2011, et Aveos pourrait transférer ses activités d'entretien au Salvador.

Le gouvernement va-t-il s'assurer qu'Air Canada respecte l'esprit de sa loi constitutive, pour éviter que ses activités à Montréal ne disparaissent?

[Traduction]

**M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, Air Canada continue de doter en personnel les centres d'entretien et de révision de Winnipeg, de Montréal et de Mississauga.

La demande présentée au Conseil canadien des relations industrielles par Air Canada est une affaire privée entre la compagnie aérienne et son syndicat. Les représentants d'Air Canada ont affirmé qu'il n'y aurait pas de pertes d'emplois si la demande est approuvée.

J'aime travailler avec les députés bloquistes à ce dossier. S'ils ont d'autres questions, je serais heureux d'y répondre.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien doit présenter des excuses au peuple métis du Canada pour ne pas les avoir consultés dans le cadre de l'uniformisation de l'inscription des Métis entreprise par le gouvernement.

C'est une insulte que le gouvernement ait signé un contrat exclusif avec le Conseil canadien des normes pour déterminer comment se ferait l'inscription des Métis, sans consulter les Métis ni évaluer les données et les méthodes des Métis mêmes.

Comment le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut-il expliquer cette grave insulte faite aux Métis du Canada sur une question si importante pour leur avenir collectif?

**M. Greg Rickford (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, PCC):** Monsieur le Président, la députée devrait vérifier ses informations.

Le ministre a dit qu'il ne reviendrait pas sur le contrat conclu avec le conseil. Le contrat ne vise pas à déterminer qui est Métis, mais à donner au gouvernement un moyen de s'assurer que le système d'inscription, dans les cinq provinces comptant des Métis, est satisfaisant et conforme à la décision de la Cour suprême dans l'affaire Powley. Cette approche sera conçue en collaboration avec des organismes métis et les gouvernements provinciaux.

**L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, le programme Sœurs par l'esprit est un programme révolutionnaire qui réunit les familles de 600 femmes autochtones de partout au pays qui ont été portées disparues ou assassinées, toutes victimes d'un crime.

Malgré l'importance du programme Sœurs par l'esprit et la qualité et le sérieux de ses recherches, les conservateurs ont supprimé son financement. Maintenant, le gouvernement nous informe que son porte-parole dans ce dossier est un sénateur non élu, et non la ministre responsable, à temps partiel, de la condition féminine.

Combien d'autres femmes devront mourir avant que cette question ne devienne une priorité pour le gouvernement?

• (1140)

**M. Bob Dechert (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement entend bien veiller à ce que toutes les femmes du Canada, y compris les femmes autochtones, vivent en toute sécurité, indépendamment de l'endroit où elles habitent.

C'est une question urgente qui couvre un grand nombre de domaines, dont le système de justice, la sécurité publique et les services policiers, les questions d'égalité entre les hommes et les femmes, et les affaires autochtones.

La ministre de la Condition féminine a récemment annoncé que le gouvernement du Canada investirait 10 millions de dollars, sur deux ans, pour améliorer la sécurité communautaire et pour que le système de justice et les organismes d'application de la loi puissent mieux intervenir dans les cas de femmes autochtones portées disparues ou assassinées.

\* \* \*

**LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

**M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, tous les députés sont des gens raisonnables, je pense. Comme vous l'avez dit hier, nous devons tous nous sentir certes extrêmement préoccupés, voire outrés, et nous pourrions même nous « mettre à douter de l'intégrité de certains processus décisionnels » du gouvernement.

D'un trait de crayon, les fonds destinés aux 23 projets bien établis qui bénéficient de l'appui de l'organisation religieuse canadienne KAIROS ont été supprimés, au mépris de l'avis des experts de l'ACDI.

Nous savons pourquoi. Cette décision était de nature politique. Mais la ministre va-t-elle enfin nous dire la vérité et nous expliquer les tenants et les aboutissants de cette décision?

**Mme Lois Brown (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, la ministre a été très claire là-dessus. Le projet présenté par KAIROS ne répondait pas aux priorités du gouvernement.

Nous ne pouvons, malheureusement, financer tous les projets qui nous sont présentés. Nous continuerons à travailler avec les organisations affiliées à KAIROS, comme l'Église unie du Canada, le Secours luthérien mondial et le Comité central mennonite, pour n'en nommer que quelques-unes.

**M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, la secrétaire parlementaire n'a de toute évidence pas lu le *Globe and Mail* ce matin.

Les gens raisonnables veulent des réponses raisonnables. Nous savons que les cadres de l'ACDI ont donné le feu vert à KAIROS. Cet organisme respectait tous les critères. Dans le cas KAIROS, l'aide internationale est fournie de manière efficace et efficiente.

### Questions orales

Je vais me répéter. Nous savons pourquoi ce financement a été supprimé. KAIROS croit en des valeurs que le gouvernement ne reconnaît pas, et ses ministres l'ont confirmé.

Que sont exactement ces droits que le gouvernement ne peut reconnaître? L'égalité des femmes, le développement économique, l'accès à l'eau potable, l'édification de la démocratie, les droits de la personne ou la paix? Le gouvernement pourrait-il nous dire ce qu'il en est?

**Mme Lois Brown (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, j'ai bien lu le *Globe and Mail* ce matin.

Le gouvernement fait en sorte que notre aide soit efficace, efficiente et ciblée. Nous voulons être sûrs que l'aide que nous apportons va vraiment aux populations ciblées.

Notre nouveau programme sur l'efficacité de l'aide est axé sur l'aide à la sécurité alimentaire, les enfants et les jeunes, et la croissance économique durable. Nous voulons être sûrs que l'aide que nous donnons se retrouve dans les mains des personnes qui en ont le plus besoin.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE DE LA CHASSE AU PHOQUE

**M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement est fermement déterminé à défendre les activités économiques légitimes des Canadiens. Il reste néanmoins que, au Canada, la chasse au phoque se pratique sans cruauté et qu'elle est durable et bien réglementée.

La ministre des Pêches et des Océans pourrait-elle informer la Chambre des dernières mesures prises en vue de protéger le gagne-pain traditionnel des chasseurs de phoques canadiens?

**L'hon. Gail Shea (ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, nous croyons que l'interdiction imposée par l'Union européenne sur les produits canadiens du phoque est en contradiction avec les obligations commerciales internationales de cette dernière.

Le gouvernement conservateur est fermement déterminé à protéger les marchés traditionnels et à ouvrir de nouveaux marchés pour les produits canadiens du phoque. Nous continuerons de défendre l'industrie canadienne du phoque ainsi que les collectivités côtières et du Nord qui dépendent de la chasse au phoque.

\* \* \*

### L'AFGHANISTAN

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Monsieur le Président, chaque fois que nous avons demandé une enquête publique sur la question des prisonniers, les conservateurs ont maugréé qu'il est tout simplement trop onéreux de chercher la vérité. Or il s'avère que dissimuler la vérité n'est pas sans coûts non plus. Il en coûte aux Canadiens 1,6 million de dollars pour que le gouvernement assure l'omerta, c'est-à-dire 1,6 million de dollars pour maintenir le public dans l'ignorance, pour saper la suprématie parlementaire et pour camoufler les cas de torture.

Quand le gouvernement cessera-t-il cette comédie pour permettre la transparence et faire la lumière sur cette affaire?

**M. Bob Dechert (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):** Monsieur le Président, nous continuons de collaborer de bonne foi avec nos collègues du comité chargé d'examiner le dossier. Ce travail s'effectue de manière à ne pas compromettre certaines questions légitimes de sécurité nationale de même que les

relations internationales. Les documents sont mis à la disposition des membres du comité conformément au processus convenu, lequel fonctionne bien.

Si les députés du NPD se préoccupaient réellement du sort des prisonniers talibans, ils siègeraient à ce comité et feraient leur travail.

• (1145)

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Monsieur le Président, le gouvernement ne fait que jeter de la poudre aux yeux. Il nous faut un mandat de perquisition pour obtenir l'information.

Le gouvernement veut faire croire aux Canadiens qu'il n'y a rien à voir, mais des documents obtenus récemment par le NPD montrent que même la FIAS se plaignait du traitement des prisonniers par le gouvernement, et ce n'est que la pointe de l'iceberg. Après des mois de réunions secrètes entre les conservateurs et les libéraux, après le gaspillage de 1,6 million de dollars, les Canadiens ne sont toujours pas plus près de la vérité.

Le gouvernement abuse de la confiance des Canadiens. Ne comprend-il pas le principe de la reddition de comptes?

**M. Bob Dechert (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):** Monsieur le Président, alors que les autres partis de l'opposition ont passé des mois à chercher des preuves de mauvais traitement des prisonniers talibans, le NPD n'a pas levé le petit doigt. Si ces députés étaient si préoccupés au sujet des prisonniers talibans, ils auraient dû mettre la main à la pâte, examiner ces documents et faire le travail pour lequel les Canadiens les ont élus.

\* \* \*

[Français]

### LA CONTREBANDE DU TABAC

**M. Nicolas Dufour (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, le déménagement de la douane d'Akwesasne vers Cornwall en juin 2009 a déplacé le trafic du tabac vers le Québec. Selon la GRC, la contrebande de cigarettes a augmenté de 400 p. 100 depuis le déplacement du poste de douane. En deux semaines, les policiers de Valleyfield ont saisi 15 tonnes de tabac et plusieurs véhicules.

Le gouvernement fédéral va-t-il prendre ses responsabilités et renforcer la présence policière aux abords du Saint-Laurent pour freiner la contrebande?

[Traduction]

**M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces limitrophes des États-Unis ont endossé de nouvelles responsabilités. Le nombre de saisies de cigarettes de contrebande ou fabriquées illicitement a augmenté. Comme le député le sait certainement, nous prenons ce problème très au sérieux.

Nous collaborons avec les Américains pour patrouiller les Grands Lacs, ce qui explique en partie pourquoi nous avons réussi à freiner la contrebande.

[Français]

**M. Nicolas Dufour (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, les organismes antitabac sont inquiets, car les cigarettes de contrebande sont vendues à rabais afin de créer une dépendance. La contrebande n'est pas seulement une question de sécurité, c'est aussi une question de santé publique.

Quand ce gouvernement s'inspirera-t-il du plan du Bloc québécois pour mettre fin à ce fléau qu'est la contrebande du tabac?

## Questions orales

[Traduction]

**M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, nous sommes heureux de collaborer avec toutes les parties intéressées pour mettre un frein à l'entrée illégale de produits du tabac au Canada et à la fabrication illicite de ceux-ci sur notre territoire. Il est évident qu'il s'agit d'enjeux qui touchent tous les Canadiens.

Nous espérons pouvoir collaborer avec nos collègues d'en face, comme nous collaborons avec les organismes gouvernementaux et indépendants.

\* \* \*

## LES PÊCHES ET LES OCÉANS

**L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.):** Monsieur le Président, juste avant le début de la nouvelle année, des tempêtes ont frappé le Canada atlantique. Les quais et les digues ont subi des dommages considérables.

En une seule année, les conservateurs n'ont eu aucune peine à trouver 600 000 \$ pour les toiles de fond de leurs séances de photo. Cet argent pourrait sauver nos digues. Si on ne les répare pas bientôt, la mer emportera ces ouvrages dont de nombreuses personnes dans le Nord du Cap-Breton ont besoin pour gagner leur vie.

Ma question s'adresse à la ministre. Quand le gouvernement mettra-t-il de l'ordre dans ses priorités et fournira-t-il les fonds nécessaires pour éviter d'autres désastres?

**L'hon. Gail Shea (ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, le député sait très bien qu'en 2006, le Parti libéral nous a légué un impressionnant arriéré de travaux à réaliser dans nos ports pour petits bateaux. Les quais se détérioraient et les pêcheurs n'avaient pas les installations dont ils avaient besoin pour travailler en toute sécurité.

C'est pour combler ce retard que nous avons prévu 200 millions de dollars dans notre Plan d'action économique. Les travaux sont maintenant en cours de réalisation dans plus de 270 ports au Canada. Nous faisons ce qu'il faut.

**L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.):** Monsieur le Président, elle parle de 2006. La tempête a eu lieu en 2010.

J'ai une autre question pour la ministre des Pêches et des Océans. De nombreux quais dans ma circonscription ne sont pas du ressort du MPO, mais ils sont d'une importance vitale pour l'économie des communautés de pêcheurs. À Englishtown, un de ces quais a besoin de réparations urgentes. Elle le sait. S'il n'est pas réparé au printemps, les bateaux ne pourront pas y accoster.

La ministre s'engagera-t-elle à aider les gens d'Englishtown?

**L'hon. Gail Shea (ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, le personnel du ministère est en train d'inspecter les ports pour petits bateaux pour établir l'étendue des dommages et évaluer les coûts de réparation.

Je peux assurer aux députés que la sécurité publique est notre priorité absolue. Nous travaillons à la protection de tous les sites et veillons à ce que les réparations les plus urgentes soient effectuées avant le début de la prochaine saison de pêche. Nous serons là pour nos pêcheurs.

● (1150)

[Français]

## LA SANTÉ

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, selon un nouveau rapport, 30 p. 100 des gens de plus de 50 ans qui fréquentent des cliniques privées doivent payer pour des services de coloscopie. Faire payer les gens pour un service qui vise à prévenir le cancer, c'est contre la Loi canadienne sur la santé.

Le gouvernement fédéral a la responsabilité de protéger la Loi canadienne sur la santé. Quelles mesures va-t-il prendre pour corriger la situation?

[Traduction]

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, PCC):** Monsieur le Président, comme la députée le sait, notre gouvernement tient à sauvegarder le système public de soins de santé. Nous voyons à ce que soit appliquée la loi qui sous-tend ce système, c'est-à-dire la Loi canadienne sur la santé. C'est pourquoi nous avons augmenté de plus de 30 p. 100 les transferts aux provinces et aux territoires depuis que nous formons le gouvernement, de manière à ce que les autorités puissent continuer de répondre aux besoins de leurs populations respectives en matière de soins de santé. Nous avons également investi des sommes importantes pour financer des projets locaux, un peu partout au Canada.

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, chaque année, le gouvernement fédéral reçoit des rapports sur la prestation des services de santé par les provinces. Malgré tout, le gouvernement ferme constamment les yeux sur des infractions répétées et des trous béants dans l'information.

Le gouvernement fédéral n'insiste pas pour que les provinces se plient aux règles les obligeant à consigner l'information. De l'information vitale n'est pas fournie, ce qui fait que les Canadiens ne savent pas comment l'argent est dépensé. Le Bureau du vérificateur général a exprimé ses inquiétudes dans le passé au sujet du manque de transparence et d'empressement à rendre des comptes.

Nous savons que des infractions sont commises. Le gouvernement veillera-t-il à ce que ces infractions soient relevées dans les rapports produits par les provinces? Fera-t-il respecter la Loi canadienne sur la santé?

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, PCC):** Monsieur le Président, je répète que nous voyons à ce que soit appliquée dans tout le pays la Loi canadienne sur la santé. Faire payer à des patients des services de santé assurés n'est pas conforme à cette loi. Les provinces et les territoires sont responsables de voir à ce que la prestation des services de soins de santé soit conforme à la loi. Nous avons la responsabilité de donner suite à ces accusations. La ministre a demandé à ses fonctionnaires d'évaluer ces situations dès qu'elles seront portées à notre connaissance.

**Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens s'inquiètent de plus en plus de la hausse des taux d'obésité. Nous avons entendu parler du bon travail que fait notre gouvernement dans ce dossier, notamment le Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé, sanctionné par la ministre et ses partenaires à l'échelle provinciale et territoriale.

Le secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé pourrait-il informer la Chambre de quelques-unes des autres initiatives prises par le gouvernement pour combattre l'obésité et promouvoir un mode de vie sain au Canada?

*Questions orales*

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, PCC):** Monsieur le Président, notre gouvernement est préoccupé par la prévalence accrue du surpoids et de l'obésité chez les jeunes. Comme la députée l'a mentionné, nous prenons les mesures qui s'imposent.

Nous avons récemment lancé une campagne publicitaire de sensibilisation afin de fournir aux parents canadiens des renseignements sur la santé et la sécurité. Pas plus tard qu'hier, la Fondation des maladies du cœur du Canada a loué notre travail, en disant que Santé Canada et la ministre avaient visé juste grâce à la récente Campagne sur la santé et la sécurité des enfants.

Lorsqu'il s'agit de la santé et de la sécurité des Canadiens, le gouvernement actuel fait avancer les choses.

\* \* \*

**LA FISCALITÉ**

**L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.):** Monsieur le Président, tout en accumulant le plus important déficit de l'histoire du Canada, le gouvernement n'a pas fait grand-chose pour aider la région de Peel. À Noël, j'ai pu voir, de mes propres yeux, mes électeurs qui faisaient la queue devant les banques alimentaires parce que leur assurance-emploi était arrivée à expiration.

Pourquoi le gouvernement a-t-il augmenté les impôts pour toutes les petites entreprises de Peel, entravant ainsi les efforts qu'elles déployaient afin de créer de l'emploi pour les chômeurs?

**L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC):** Monsieur le Président, nous avons essayé d'aider les Canadiens pendant la période la plus dure de cette récession. C'est la raison pour laquelle nous avons fait des efforts pour veiller à ce qu'ils puissent retrouver du travail. Nous avons engagé du personnel supplémentaire pour nous assurer que les demandes d'assurance-emploi étaient traitées rapidement.

De plus, pour aider les plus démunis, nous avons pris un certain nombre de mesures. Nous avons doublé la prestation fiscale pour le revenu de travail. Nous avons aussi accéléré le traitement de diverses prestations, comme celles du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse. Nous avons rendu automatique le renouvellement du Supplément de revenu garanti. Nous avons pris toutes ces mesures pour aider les Canadiens qui devaient affronter des temps difficiles.

\* \* \*

[Français]

**L'AGROALIMENTAIRE**

**Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ):** Monsieur le Président, le ministre d'État (Agriculture) tente de masquer l'incompétence de son gouvernement dans le dossier « Produits du Canada ». Avec son projet « Mangez canadien », il vient jouer directement dans les plates-bandes d'Aliments du Québec, qui existe depuis 15 ans et qui est reconnu par la population québécoise.

Le ministre se rend-il compte, comme l'a affirmé Marie Beaudry, directrice générale d'Aliments du Québec, qu'il est inutile de redoubler les efforts, et qu'il faudrait plutôt les arrimer avec ce qui est en place et éviter de multiplier les étiquettes et logos, qui risquent de confondre le consommateur?

• (1155)

[Traduction]

**M. Pierre Lemieux (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement conservateur est extrêmement fier de son initiative d'étiquetage des produits du Canada. Les Canadiens veulent savoir ce que contiennent leurs produits alimentaires. Notre initiative d'étiquetage leur permet de s'assurer que tout article portant l'étiquette « Produit du Canada » contient 98 p. 100 d'ingrédients canadiens.

Nous continuons à consulter l'industrie et les consommateurs pour nous assurer que ces lignes directrices permettent d'atteindre l'objectif visé. La députée devrait parler à son collègue de l'opposition, le député de Malpeque, qui a dit:

[...] les [...] règlements fournissent aux consommateurs des renseignements honnêtes sur le contenu des produits qu'ils achètent, et les changements pourraient aussi faire augmenter la consommation de produits canadiens.

\* \* \*

**L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA**

**M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD):** Monsieur le Président, l'ASFC est en train d'établir un bureau centralisé dans le Sud de l'Ontario. Windsor est le plus gros poste frontière du Canada. En outre, nous construisons un nouveau pont. Nous n'avons donc pas été étonnés d'apprendre qu'une étude indépendante et impartiale avait recommandé d'établir le bureau à Windsor.

Au lieu de cela, le bureau va être installé dans la circonscription du ministre de la Justice avec 100 emplois qui appartiennent à Windsor.

Le gouvernement conservateur peut-il expliquer à la Chambre, aux Canadiens et à mes électeurs par quelle ingérence politique on a pu parvenir à cette décision?

**M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, l'ASFC a annoncé qu'elle allait fusionner ses services administratifs dans le Sud de l'Ontario pour accroître leur efficacité et économiser l'argent des contribuables. C'est Fort Erie, en Ontario, qui a été choisi pour accueillir le nouveau siège régional.

Voyons les faits. Tous les points d'entrée vont rester tels quels et il n'y aura pas de fermeture de poste-frontière à la suite de cette fusion.

J'invite le NPD et la coalition de l'opposition à cesser de se préoccuper plus des criminels que de leurs victimes et à adopter notre projet de loi pour supprimer la procédure d'examen expéditif.

\* \* \*

**LE COMMERCE INTERNATIONAL**

**M. Colin Mayes (Okanagan—Shuswap, PCC):** Monsieur le Président, les exportateurs canadiens sont aux prises avec d'énormes difficultés. La récession économique mondiale a entraîné des pertes d'emplois et, dans de nombreux cas, a provoqué une montée du protectionnisme. Bien que les entreprises canadiennes soient parmi les plus concurrentielles dans le monde, elles ont besoin que le gouvernement les défende auprès des gouvernements étrangers afin de leur ouvrir de nouveaux marchés.

Le ministre du Commerce international pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il fait pour leur ouvrir ces portes?

*Recours au Règlement*

**L'hon. Peter Van Loan (ministre du Commerce international, PCC):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit de nombreuses reprises, la priorité du gouvernement est de stimuler l'économie et de créer des emplois et des possibilités pour les Canadiens. Nous le faisons par le biais de nos échanges commerciaux, d'une ambitieuse campagne de promotion des biens et produits canadiens, de la négociation d'accords de libre-échange avec huit pays et de négociations qui se poursuivent avec près de 50 autres États.

Aujourd'hui, de nouvelles statistiques montrent que nous réalisons des progrès. En décembre dernier, nos exportations de marchandises s'étaient accrues de 10 p. 100. Pour la première fois depuis février 2010, nous affichons non pas un déficit commercial, mais un excédent. Voilà de bonnes nouvelles.

Il n'en demeure pas moins que la reprise économique reste fragile. Nous devons poursuivre nos efforts. Voilà pourquoi nous négocions entre autres un accord de libre-échange avec l'Union européenne, qui créera emplois et prospérité pour les Canadiens.

\* \* \*

**LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES**

**L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement a réduit l'impôt des sociétés les plus riches et les plus importantes de 6 milliards de dollars tout en accroissant les charges sociales de toutes les petites entreprises au Canada. Il a coupé dans les bourses du millénaire pour les étudiants et a gaspillé des milliards de dollars sur des mégaprojets. Il a gelé les dépenses au chapitre du logement abordable mais a des milliards de dollars à dépenser pour des chasseurs à réaction.

Pourquoi le gouvernement reste-t-il sourd aux besoins réels des familles?

**Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi d'intervenir pour la première fois pour défendre les entreprises et les familles de l'ensemble du pays.

L'autre jour, le Parti libéral a induit la Chambre en erreur en prétendant représenter les intérêts des petites entreprises, indiquant que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante appuyait son plan de hausser les impôts de 6 milliards de dollars.

J'en profite donc pour vous demander, monsieur le Président, d'encourager le Parti libéral à présenter des excuses à la FCEI pour sa déclaration trompeuse.

\* \* \*

**LA FISCALITÉ**

**Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD):** Monsieur le Président, pendant des décennies, les métiers de la construction ont exercé des pressions pour qu'on leur permette de déduire, aux fins de l'impôt, les frais de déplacement et d'hébergement que les ouvriers doivent assumer lorsqu'ils travaillent loin de chez eux. Mon projet de loi C-227 leur permettrait d'obtenir ces déductions, mais, en toute franchise, j'ai dit au ministre des Finances que je me soucie peu de savoir qui obtient le crédit s'il est possible d'atteindre l'objectif visé.

Les gouvernements libéraux précédents avaient refusé d'agir et fait abstraction des preuves établissant que cette initiative peut en fait permettre au gouvernement d'économiser de l'argent. Accepter les déductions coûterait en effet moins cher que de payer l'assurance-emploi aux travailleurs qui n'ont pas les moyens d'accepter un emploi dans une autre région du pays.

Je sais que le ministre des Finances ne peut pas révéler le contenu de son budget, mais peut-il donner aux métiers de la construction l'assurance qu'il essaiera de les aider?

● (1200)

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Monsieur le Président, nous attendons avec impatience de voir le projet de loi de la députée.

Le ministre des Finances reçoit actuellement des mémoires concernant son prochain budget. Nous avons littéralement tenu des centaines de tables rondes partout dans le pays. De toute évidence, nous voulons tout faire pour créer des emplois et renforcer nos assises économiques.

J'apprécierais cependant que la députée néo-démocrate examine le budget avant de décider de s'y opposer.

\* \* \*

[Français]

**LES INFRASTRUCTURES**

**Mme Josée Beaudin (Saint-Lambert, BQ):** Monsieur le Président, le pont Champlain est dans un tel état de dégradation qu'il faudrait reconstruire tout son tablier. Selon un rapport produit par un consortium d'ingénieurs, les travaux de rapiéçage annoncés dans le dernier budget ne suffiront pas, puisque le pont n'est pas conforme aux normes sismiques et que les coûts pour prolonger sa durée de vie sont appelés à croître rapidement.

Le gouvernement peut-il nous dire quels sont ses plans pour le pont Champlain? Quelles sont les hypothèses considérées par le gouvernement?

[Traduction]

**M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, l'étude conjointe menée par Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et le ministère des Transports du Québec sera finalisée et remise au gouvernement à la fin de février. Les conclusions de l'étude seront rendues publiques après une analyse des résultats. Nous pouvons donner à tous l'assurance que nous agissons au mieux des intérêts des Québécois.

Je me pose cependant une question: pourquoi les députés du Bloc ont-ils voté contre chaque initiative, chaque pont, chaque route que notre gouvernement a voulu réaliser au Québec, dans le cadre du Plan d'action économique? Ils devraient avoir honte d'avoir agi ainsi.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## QUESTIONS ORALES

**M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais faire un rappel au Règlement à la suite de la réponse que m'a donnée la secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale lors de la période des questions.

Elle doit bien savoir que son prédécesseur a dû s'excuser pour avoir induit la Chambre des communes en erreur. Il a dû s'excuser parce qu'il avait dit que la demande de financement des 23 projets de KAIROS ne respectait pas les priorités du gouvernement. Il a dit qu'il ne savait pas qu'en fait ces priorités avaient été respectées.

*Affaires courantes*

Nous savons maintenant que le gouvernement a fait connaître ses priorités à l'ACDI. KAIROS a présenté une demande et le financement a été approuvé par les autorités, mais la secrétaire parlementaire répète encore que la demande ne respectait pas les priorités.

C'est la deuxième fois que quelqu'un de ce côté de la Chambre essaie de nous induire en erreur en disant qu'on n'avait pas fait part des priorités au gouvernement. Or, on l'avait fait, c'est écrit noir sur blanc.

On a écarté un précédent secrétaire parlementaire et une fois de plus on induit la Chambre en erreur. J'estime que nous avons droit à une explication.

**Le Président:** C'est manifestement une contestation qui porte sur les faits. Cela arrive de temps à autre à la Chambre, mais je ne pense pas que cela justifie un rappel au Règlement. À mon avis, si les députés le veulent, ils pourront avoir un débat sur la question, mais pas maintenant.

---

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC)** demande à présenter le projet de loi C-623, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (vote à visage découvert).

— Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer aujourd'hui, dans les deux langues officielles de notre pays, le français et l'anglais, le projet de loi qui vise à renforcer la confiance du public en notre système démocratique. Ce projet de loi met de l'avant le vote à visage découvert lors des élections fédérales, et il comprend une mesure d'exception pour raisons médicales. Je tiens à remercier ma collègue de la Saskatoon—Rosetown—Biggar de seconder mon projet de loi.

[Traduction]

Il s'agit d'une loi simple et claire qui vise à accroître la transparence de notre démocratie. En outre, le texte prévoit une exception pour des raisons médicales.

[Français]

J'invite tous les parlementaires à appuyer ce projet de loi afin qu'il soit en place lors de la prochaine élection fédérale.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

● (1205)

[Traduction]

### LOI SUR LA PROTECTION DES PRESTATAIRES DE RÉGIMES D'INVALIDITÉ DE LONGUE DURÉE

**L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)** demande à présenter le projet de loi C-624, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (protection des prestataires de régimes d'invalidité de longue durée).

— Monsieur le Président, à Noël dernier, le gouvernement a laissé un gros morceau de charbon dans le bas de Noël de 400 Canadiens malades et invalides, quand le premier ministre a donné l'ordre aux

sénateurs de torpiller un projet de loi qui aurait permis d'éviter l'annulation de leurs prestations de maladie.

Le projet de loi S-216 était juste et approprié, mais il était également prudent sur le plan juridique et financièrement sain. Il aurait fait épargner des millions de dollars aux contribuables. Malgré tout, le premier ministre a tourné le dos à des centaines de Canadiens malades et invalides.

Je présente aujourd'hui le projet de loi qui viendra réparer cette injustice et de rétablir les prestations de maladie et de revenu dont a besoin ce groupe de Canadiens invalides. Il veillera également à ce que les autres Canadiens ne se retrouvent jamais dans cette situation.

Le Canadiens méritent mieux que d'être jetés dans la fosse aux lions lorsqu'ils tombent malades. Le projet de loi permettra de protéger quelques-unes des personnes les plus vulnérables en empêchant que leurs prestations de maladie ne leur soient retirées quand elles en ont le plus besoin.

Je suis fier de présenter le projet de loi et de l'appuyer et j'espère que tous les députés feront de même.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

### LA LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-625, Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (amphétamines).

— Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir à la Chambre aujourd'hui pour présenter ce projet de loi. Celui-ci fait suite au projet de loi C-15, la mesure législative initiale qui avait été présentée à la Chambre et qui portait sur l'imposition de peines minimales obligatoires pour les crimes liés aux drogues. C'est un projet de loi auquel le NPD s'est opposé parce que nous croyions que c'était un mauvais projet de loi. Nous avons signalé à maintes reprises qu'il n'y avait pas de preuve que l'imposition de peines minimales obligatoires pour les crimes liés aux drogues était une mesure efficace.

Comme nous le savons, le projet de loi a finalement été adopté par la Chambre des communes et renvoyé au Sénat. Puis, il est mort au *Feuilleton* en raison de la prorogation. Il a été présenté de nouveau au Sénat, et il a été renvoyé à la Chambre sous le numéro S-10. Je suis très heureuse que le NPD continue à s'opposer à ce projet de loi.

Toutefois, lors du débat sur le projet de loi, nous avons convenu qu'un de ses éléments était important. Il s'agit des dispositions sur les amphétamines et de la désignation de ces dernières dans les diverses annexes de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.

Lors du débat sur le projet de loi initial, je me suis engagée à présenter un projet de loi d'initiative parlementaire visant à transférer les amphétamines de l'annexe III à l'annexe I de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, rendant ainsi plus sévères les peines applicables aux infractions liées aux amphétamines.

C'est un élément que nous appuyions dans le projet de loi initial. Je suis donc heureuse d'intervenir à la Chambre aujourd'hui pour présenter ce projet de loi, et pour préciser que nous appuyions bel et bien cet élément et que nous croyons que les amphétamines devraient être transférées de l'annexe III à l'annexe I.

*Affaires courantes*

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

**LOI SUR L'HYMNE NATIONAL**

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-626, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national (sans distinction de genre).

— Monsieur le Président, je suis ravie d'avoir l'occasion de présenter de nouveau ce projet de loi. En fait, il s'agit d'une mesure législative très simple, mais je sais qu'elle suscitera sans aucun doute de nombreux débats. Cette mesure porte sur notre hymne national, le Ô Canada. Ce projet de loi a déjà été présenté par mon ancienne collègue, Judy Wasylycia-Leis. C'est une question qui lui tenait beaucoup à coeur.

Ce projet de loi a pour objet de remplacer, dans la version anglaise de l'hymne national, les mots « thy sons » par les mots « of us » afin d'en retirer toute mention sexiste.

Je voulais chanter la nouvelle version, mais mes collègues m'en ont dissuadée en me demandant de ne pas faire subir cela à la Chambre. Je crois que de plus en plus, lorsque les gens assistent à des événements publics, ils y entendent une version délibérément modifiée, donc non sexiste de notre hymne national.

Certaines personnes n'approuvent pas le changement proposé. Elles disent que l'hymne national devrait demeurer tel quel, comme il a été écrit. Je crois donc que nous aurons un débat très intéressant sur le sujet. J'ai tout de même décidé de présenter cette mesure législative, car je crois fermement que les mots que nous employons doivent être non sexistes.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

● (1210)

**LE CODE CRIMINEL**

**M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-627, Loi modifiant le Code criminel (paris sportifs).

— Monsieur le Président, la mesure législative que nous modifierions date de centaines d'années et nous vient du Parlement britannique. Elle a été mise en place en même temps que les lois qui ont été transférées ici.

À l'heure actuelle, il est permis de faire des paris en toute légalité dans plusieurs domaines mais, dans le cadre des activités sportives, seulement s'il s'agit de trois événements ou plus. Voilà ce qui est légal. Nous en sommes arrivés là d'étrange façon. En fait, je n'arrive pas à comprendre vraiment.

Ce projet de loi a pour but de nous permettre de faire un pari sur des événements individuels. Il y a actuellement de nombreuses activités criminelles dans ce domaine, tant ici qu'à l'étranger. Les Canadiens dépensent donc beaucoup d'argent à parier illégalement sur ces activités.

Ce serait une façon de permettre au gouvernement et aux organismes gouvernementaux d'organiser ces événements, un peu comme c'est le cas pour les casinos et les paris sur les courses de chevaux. Nous pourrions donc faire la même chose dans ce domaine. Des représentants de tous les casinos et d'un bon nombre de provinces ont communiqué avec moi. Ils veulent être en mesure d'organiser ces paris.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

**LE CODE CRIMINEL**

**M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-628, Loi modifiant le Code criminel (consentement).

— Monsieur le Président, voici une mesure législative qui ne devrait pas être proposée sous la forme d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Le ministre de la Justice aurait en effet dû la proposer lui-même il y a longtemps.

Ces articles précis du Code criminel sont discriminatoires à l'égard de la communauté gaie en ce qui concerne l'activité sexuelle et l'âge du consentement à cette activité sexuelle.

L'article pertinent a en fait été renversé par plus d'un tribunal dans ce pays, y compris au moins une cour d'appel. Malgré cela, le gouvernement actuel et le gouvernement libéral précédent n'ont pris aucune mesure pour corriger cette disposition discriminatoire du Code criminel. C'est là l'intention de ce projet de loi.

Les députés constateront que 12 ou 15 articles du Code seraient modifiés de façon à éliminer les dispositions discriminatoires à l'égard de la communauté gaie.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

[Français]

**LES VOIES ET MOYENS**

## AVIS DE MOTION

**L'hon. Peter Van Loan (ministre du Commerce international, PCC):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion des voies et moyens pour modifier la Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits du bois d'oeuvre. Je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

[Traduction]

Monsieur le Président, pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

**Le Président:** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le Président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le Président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le Président:** À mon avis, les non l'emportent.

*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

**Le Président:** Convoquez les députés.

*Initiatives ministérielles*

● (1245)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 178)

**POUR**

## Députés

Anderson	Asselin
Baird	Beaudin
Bigras	Blaney
Bloch	Bonsant
Boucher	Boughen
Bourgeois	Brown (Newmarket—Aurora)
Cadman	Calandra
Calkins	Carrie
Carrier	Davidson
Dechert	Demers
Desnoyers	Dreeshen
Dufour	Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra	Faille
Finley	Fletcher
Gagnon	Galipeau
Glover	Goldring
Gourde	Harris (Cariboo—Prince George)
Hawn	Hiebert
Jean	Kent
Kerr	Komarnicki
Laframboise	Lake
Lemieux	Lukiwski
MacKenzie	Malo
Mayes	McLeod
Menzies	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Nadeau	Norlock
O'Connor	Obhrai
Paquette	Reid
Rickford	Saxton
Shea	Sorenson
Van Kesteren	Van Loan
Vellacott	Verner
Yelich — 65	

**CONTRE**

## Députés

Bennett	Brison
Cannis	Charlton
Coady	Comartin
Davies (Vancouver East)	Dhaliwal
Dion	Hall Findlay
Hyer	Jennings
Lamoureux	Leslie
MacAulay	Malhi
Maloway	McGuinty
Minna	Murray
Oliphant	Patry
Pearson	Proulx
Savoie	Simson
Trudeau — 27	

**PAIRÉS**

Aucun

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

● (1250)

[Traduction]

**LOI SUR L'ABOLITION DE LA LIBÉRATION ANTICIPÉE DES CRIMINELS****L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC)** propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, il soit disposé du projet de loi C-59, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (procédure d'examen expéditif) et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, comme suit:

1. au plus un jour de séance sera consacré aux délibérations à l'étape de la deuxième lecture et, 15 minutes avant la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement le jour des délibérations à l'étape de la deuxième lecture, toute délibération de la Chambre sera, s'il y a lieu, interrompue aux fins du présent ordre, puis toute question nécessaire pour disposer de l'étape de la deuxième lecture sera mise aux voix immédiatement et successivement sans plus ample débat ni amendement;

2. au plus quatre heures suivant l'adoption de la motion portant deuxième lecture, toute délibération du comité auquel aura été renvoyé le projet de loi sera, s'il y a lieu, interrompue aux fins du présent ordre, puis toute question nécessaire pour disposer de l'étape de l'étude en comité sera mise aux voix immédiatement et successivement sans plus ample débat ni amendement; un représentant du comité pourra faire rapport du projet de loi à la Chambre en le déposant auprès de la Greffière de la Chambre, après quoi il sera réputé avoir été dûment présenté à la Chambre pourvu que, si le comité n'en fait pas rapport avant 23 heures le jour de l'adoption de la motion portant deuxième lecture, il sera immédiatement réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement; qu'aux seules fins du présent ordre, l'heure limite pour soumettre des avis de motions à l'étape du rapport sera 3 heures du matin le lendemain de l'adoption de la motion portant deuxième lecture;

3. le projet de loi pourra être considéré à l'étape du rapport lors de la séance suivant l'échéance pour la soumission des avis de motions à l'étape du rapport, pourvu qu'une motion portant troisième lecture puisse être proposée immédiatement après l'adoption du projet de loi à l'étape du rapport;

4. au plus un jour de séance sera consacré aux délibérations aux étapes du rapport et de la troisième lecture et, 15 minutes avant la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement le jour des délibérations aux étapes du rapport et de la troisième lecture, toute délibération de la Chambre sera, s'il y a lieu, interrompue aux fins du présent ordre, puis toute question nécessaire pour disposer de l'étape du rapport et de la troisième lecture sera mise aux voix immédiatement et successivement sans plus ample débat ni amendement;

5. si un vote par appel nominal est demandé sur une motion à n'importe quelle étape et qu'il est susceptible d'être différé conformément à l'article 45 du Règlement, il pourra être différé au plus tard à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement le jour de ladite étape et l'application de l'article 45(6) du Règlement sera suspendue relativement au projet de loi.

**M. Dave MacKenzie (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, PCC):** Monsieur le Président, je suis reconnaissant d'avoir la chance d'intervenir en faveur de la motion dont nous sommes présentement saisis, qui vise l'adoption rapide et opportune du projet de loi C-59.

Cela fait un certain temps que la question de la procédure d'examen expéditif est débattue, à la Chambre comme ailleurs, y compris dans les médias. Nous connaissons tous les conséquences désastreuses qu'ont les crimes en col blanc, comme la fraude, sur la vie des Canadiens. Nous avons tous des électeurs qui nous ont parlé de la nécessité de prendre des mesures pour veiller à ce que les criminels en col blanc soient tenus responsables de leurs crimes, et de la nécessité de nous porter à la défense de leurs victimes. Les Canadiens ont été très clairs. Ils veulent que nous passions immédiatement à l'action, et c'est justement l'objet de la motion d'aujourd'hui.

Il y a quelques années à peine, beaucoup de gens pensaient que les crimes comme la fraude étaient des crimes sans victimes puisque ceux-ci semblent être commis contre des grandes organisations, des grandes sociétés ou des gouvernements.



*Initiatives ministérielles*

Aujourd'hui, les choses ont changé. Nous sommes de plus en plus conscients de la dimension humaine de la fraude. On peut affirmer, sans se tromper, que beaucoup de Canadiens éprouvent de la consternation et de la colère à l'égard du tort causé par de tels actes. Des économies d'une vie ont disparu. Pour de nombreuses victimes, il est impossible de retrouver la vie qu'elles connaissaient avant la perpétration du crime.

Actuellement, les criminels en col blanc peuvent être mis en liberté après avoir purgé un maigre sixième de leur peine de prison. Le projet de loi C-59 viendrait modifier cette disposition et nous permettrait d'aider les Canadiens qui ont été victimes de tels criminels.

L'aide aux victimes de la criminalité a toujours été au coeur du programme du gouvernement en matière de sécurité publique et de justice. Notre gouvernement est déterminé à ce que leurs voix soient entendues et leurs préoccupations prises au sérieux. C'est notre première priorité, et c'est pourquoi nous avons pris des mesures sur plusieurs fronts.

Le crime impose un lourd fardeau aux victimes, à leur famille, aux collectivités et à la société dans son ensemble. C'est pourquoi nous devons prendre des mesures pour nous assurer que la balance de la justice est équilibrée et tient compte des victimes. Nous avons donc, entre autres, consacré 52 millions de dollars sur les quatre prochaines années pour améliorer la Stratégie fédérale d'aide aux victimes de manière à permettre au gouvernement de mieux répondre à leurs besoins.

L'une des premières mesures que nous avons prises a été de créer le Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels à titre de ressource indépendante pour les victimes.

Le Bureau national pour les victimes d'actes criminels de Sécurité publique Canada travaille également à donner la chance aux victimes de s'exprimer davantage dans le système correctionnel et dans le système de mise en liberté sous condition et à aider les victimes à obtenir l'information et les services dont elles pourraient avoir besoin.

Le Centre de la politique concernant les victimes, du ministère de la Justice, aide aussi le gouvernement à mieux répondre aux besoins des victimes, par exemple en leur donnant les ressources nécessaires pour assister aux audiences de libération conditionnelle et pour obtenir de l'aide si elles sont victimes d'actes criminels à l'étranger.

Notre gouvernement va plus loin encore en aidant les victimes à accéder aux services dont elles ont besoin grâce au Répertoire des services aux victimes en ligne, qui est maintenant disponible sur le site Web du ministère de la Justice. Le répertoire permet aux victimes de trouver les organismes adéquats dans leur région, selon le genre de crime qu'elles ont subi et le genre de soutien qu'elles recherchent. Nous espérons qu'il pourra contribuer à alléger le fardeau des victimes d'actes criminels, qui ne savent pas vers qui se tourner ou qui ne connaissent pas les services qui leur sont offerts.

Toutes ces mesures contribuent à placer les droits des victimes à l'avant-plan du système de justice et font en sorte que leurs opinions sont entendues.

En outre, il est certain que notre gouvernement a également adopté un large éventail de lois pour sévir contre les actes criminels, plus particulièrement contre les crimes violents commis à l'aide d'armes à feu.

En outre, notre gouvernement a fait adopter une loi pour lutter contre les problèmes complexes, graves et croissants du vol d'identité et de la fraude liée à l'identité.

Nous nous sommes également assurés que les victimes jouent un rôle accru dans notre système national de libération conditionnelle en présentant un projet de loi qui, entre autres choses, garantit légalement le droit des victimes d'assister aux audiences de la Commission des libérations conditionnelles du Canada et d'y faire des interventions, tout en empêchant, dans la plupart des cas, les contrevenants de retirer leur demande de libération conditionnelle dans les 14 jours précédant la date de leur audience.

Les victimes d'actes criminels ont demandé ces changements et notre gouvernement a été à la hauteur.

Le projet de loi C-59 mise sur notre impressionnante capacité à défendre les victimes, et la renforce.

Les victimes de crimes en col blanc ou plus particulièrement de fraude ont été, dans bien des cas, consternées d'apprendre que les criminels responsables de ces actes puissent sortir de prison si peu de temps après qu'une sanction leur ait été infligée. À moins d'avoir des motifs raisonnables de croire que ces délinquants commettront une infraction avec violence une fois remis en liberté, la Commission des libérations conditionnelles du Canada doit leur accorder leur liberté dans la collectivité, mais sous surveillance. Par conséquent, on pourrait dans certains cas libérer un fraudeur, par exemple, avant qu'il n'ait purgé toute sa peine.

● (1255)

Un criminel de ce genre pourrait donc être condamné à une peine de douze ans, mais être remis en semi-liberté au sein de la collectivité après deux ans de prison, puis obtenir une libération conditionnelle totale après avoir purgé seulement quatre ans de sa peine. En raison du statu quo, la Commission n'a aucun pouvoir discrétionnaire pour traiter ces dossiers.

Après la libération, on attend de voir si le délinquant commettra ou non une infraction avec violence. Ainsi, même si la commission estime que le délinquant est susceptible de commettre une autre fraude, un autre vol ou une autre infraction liée à la drogue, elle est tenue d'ordonner sa remise en liberté. Cette situation froisse le sens de la justice des Canadiens. Elle ébranle la confiance en notre système de justice et notre système correctionnel. Les victimes, et en fait l'ensemble des Canadiens, veulent que justice soit rendue et que les peines soient purgées. Voilà ce que permettra de réaliser le projet de loi C-59.

Le projet de loi C-59 abolira d'abord et avant tout la procédure d'examen expéditif permettant aux criminels condamnés pour des infractions non violentes, comme la fraude, d'être remis en semi-liberté après avoir purgé aussi peu que le sixième de leur peine. Dans le cadre des changements proposés par notre gouvernement, les contrevenants qui commettent des fraudes ou d'autres types de crimes en col blanc seront jugés comme tous les autres criminels. Ils pourront faire examiner leur demande de semi-liberté six mois avant d'être admissibles à la libération conditionnelle totale, qui sera offerte seulement après qu'ils aient purgé le tiers de leur peine. Ils devront ainsi assumer toutes les conséquences de leurs actes.

Le message véhiculé par le projet de loi C-59 est le suivant: si vous commettez un crime, vous purgerez la peine qui s'y rattache. Nous déclarons que les besoins des victimes sont primordiaux et que leurs intérêts passent avant tout. Nous affirmons que nous demeurons tous engagés à sévir contre la criminalité et à défendre les droits des victimes. Voici ce que veulent les Canadiens. Ils veulent que nous continuions de défendre les victimes, que nous nous veillions à ce que leur voix soit entendue. Ils veulent que nous fassions en sorte que tous les criminels soient tenus responsables de leurs actes.

*Initiatives ministérielles*

Mais surtout, les Canadiens veulent nous voir unir nos efforts dans un esprit de coopération pour que les mesures nécessaires soient prises dès maintenant, et que les modifications proposées aux lois par le gouvernement soient adoptées, de sorte que les victimes de fraude et des autres crimes en col blanc puissent dire que justice a été rendue.

J'invite donc tous les députés à appuyer la motion dont nous sommes saisis et à collaborer avec le gouvernement afin que le projet de loi C-59 soit adopté rapidement.

• (1300)

[Français]

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai juste une question à poser au secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique.

Comment se sent-il dans sa peau maintenant qu'il est dans une coalition conservatrice-séparatrice?

[Traduction]

**M. Dave MacKenzie:** Madame la Présidente, cela me rend très mal à l'aise de voir que le Parti libéral ne se soucie guère des victimes. J'ai rencontré certaines personnes qui ont été victimes de ces fraudeurs. Ce sont des personnes âgées qui ont carrément l'impression d'avoir été agressées sexuellement, et le Parti libéral refuse catégoriquement de les aider.

Je me réjouis d'appuyer mes collègues du Bloc dans ce dossier. Ils sont conscients de l'importance de protéger les intérêts des victimes.

**L'hon. Marlene Jennings:** Madame la Présidente, je prie le secrétaire parlementaire de lire la transcription des audiences qu'a tenues le Comité de la justice concernant le projet de loi C-21, qui porte sur les crimes en col blanc.

Le secrétaire parlementaire y constatera premièrement que les libéraux ont appuyé le projet de loi. Il voudra peut-être également examiner la couverture médiatique d'une conférence de presse tenue il y a plus de deux ans dans le cadre de laquelle les libéraux ont exhorté le gouvernement à abolir la libération anticipée au sixième de la peine pour les criminels en col blanc.

À l'automne dernier, lorsque le Comité de la justice a été saisi du projet de loi sur les crimes en col blanc, c'est un collègue libéral qui a proposé un amendement visant à éliminer la libération au sixième de la peine, ou la libération anticipée, comme on l'appelle généralement, pour les criminels en col blanc et les grands fraudeurs. Vous savez quoi? Le président du comité, un conservateur, a jugé l'amendement irrecevable. J'ai contesté sa décision, mais les membres conservateurs et bloquistes ont voté en faveur du maintien de la décision du président. Ils ont donc voté contre l'abolition de la libération conditionnelle anticipée au sixième de la peine. Le député devrait peut-être vérifier les faits avant d'affirmer que les libéraux n'appuient pas les victimes.

La deuxième chose...

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Le leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

**L'hon. John Baird (leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC):** Madame la Présidente, je donne avis que, à la prochaine séance, un ministre de la Couronne proposera, conformément à l'article 57 du Règlement, que le débat actuellement en cours concernant l'affaire du gouvernement n° 10 ne soit plus ajourné.

**M. Joe Comartin:** Je ne suis pas certain que cette demande soit admissible, madame la Présidente. Pouvez-vous rendre une décision

quant à l'admissibilité de la motion du leader du gouvernement à la Chambre des communes?

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Je réfléchirai à cela quand la motion sera présentée. Elle sera prise en considération puis nous reviendrons au point soulevé par le député, le cas échéant.

Je crois comprendre, d'après les propos que le ministre vient juste de tenir, qu'il a seulement donné un préavis. Il n'a pas présenté de motion.

Je demande à la députée d'en finir avec sa question. Elle approchait de la fin.

**L'hon. Marlene Jennings:** Madame la Présidente, j'aimerais aussi demander au député s'il a, de fait, vérifié les chiffres de son gouvernement relativement au financement des programmes d'aide aux victimes et s'il s'est aperçu que le gouvernement a coupé de près de moitié l'aide qu'il accorde à ces programmes.

**M. Dave MacKenzie:** Madame la Présidente, je sais que ce projet de loi est débattu par la Chambre aujourd'hui et que les libéraux et les néo-démocrates ont fait passer le temps ce matin pour qu'on n'en débâte pas. Je sais que, partout au pays, des victimes attendent l'adoption de cette mesure législative. J'aimerais que les députés d'en face se joignent à nous et appuient notre parti et le Bloc eu égard à ce projet de loi, et qu'on en finisse rapidement.

• (1305)

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Madame la Présidente, les explications de mon collègue conservateur sont bonnes. Pour une fois, on a réussi à s'entendre avec le gouvernement pour qu'on mette véritablement l'accent sur le sixième de la peine. La collègue libérale voudrait qu'on discute encore de plein d'autres sujets alors que finalement, on a devant nous un beau projet de loi.

Les criminels à cravate sont toujours admissibles à des libérations conditionnelles parce qu'ils sont des criminels non violents. Cependant, ils sont très violents psychologiquement pour toutes les personnes qu'ils ont fraudées. Je demande à mon collègue d'expliquer aux libéraux et aux conservateurs l'avantage qu'ils auraient à appuyer ce projet de loi.

[Traduction]

**M. Dave MacKenzie:** Madame la Présidente, très franchement, ces victimes se sentent violées, exactement comme les personnes qui sont victimes d'actes criminels violents. Il s'agit souvent de personnes âgées et des économies de toute une vie. À cause des fraudes commises par ces gens, bon nombre d'entre elles ont envisagé de commettre l'irréparable. On a sifflé toutes leurs économies. Elles n'ont plus foi en la société. Elles n'ont plus foi en l'être humain. Elles se blâment pour ce qui s'est passé. Je ne peux pas comprendre qu'un seul parti puisse envisager de ne pas appuyer ce projet de loi: on pourrait alors l'adopter rapidement et ces gens ne seraient pas traités de manière injuste encore une fois.

**M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD):** Madame la Présidente, il se peut que mon intervention ressemble davantage à une affirmation qu'à une question, car le secrétaire parlementaire ne sait rien. Poser des questions aux députés de l'autre côté de la Chambre ne sert pas à grand chose.

*Initiatives ministérielles*

En fait, en tout temps, près de 1 500 détenus incarcérés dans des établissements fédéraux sont admissibles à une libération conditionnelle après avoir purgé le sixième de leur peine. Nous ne savons pas de qui se compose ce groupe, mais je peux dire au député que, jusqu'ici, j'ai appris que les criminels à cravate comptent pour moins de 1 p. 100 de celui-ci. Voilà les chiffres que nous avons à l'heure actuelle.

Si les conservateurs veulent vraiment faire quelque chose, pourquoi ne présentent-ils pas un projet de loi qui vise les criminels à cravate plutôt que tout ceux qui pourraient, en toute objectivité, profiter de cette disposition? Pourquoi ne le font-ils pas? Ils obtiendraient ainsi notre soutien et celui des libéraux.

**M. Dave MacKenzie:** Madame la Présidente, le NPD récidive, il prend toujours la défense des criminels. Les personnes en prison ont toutes été reconnues coupables d'un acte criminel.

Nous voulons que les criminels purgent leur peine en prison. Les Canadiens s'attendent à cela. Nous étudions un certain nombre de questions en ce moment, mais je ne sais pas pourquoi le NPD et, dans ce cas-ci, le Parti libéral, veulent défendre les droits des criminels, mais pas ceux des victimes.

Voilà de quoi il s'agit. C'est une question de victimes et de justice véritablement rendue. La position de ces deux partis m'échappe. J'apprécie vraiment le soutien du Bloc dans ce dossier.

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Madame la Présidente, j'aimerais demander au secrétaire parlementaire si nous parlons bien ici des personnes qui commettent des crimes en col blanc, plus particulièrement des personnes qui commettent des crimes qui s'apparentent à de la fraude et volent à des gens leurs économies de toute une vie. Nous parlons d'individus qui volent à des personnes l'argent qu'elles avaient économisé en vue de leur retraite ou des études postsecondaires de leurs enfants, de personnes qui essaient d'économiser suffisamment pour acheter une maison ou qui veulent simplement pouvoir faire confiance au système pour pouvoir profiter de leur retraite, sans être accablés des nombreux soucis qui sont le lot de bien des gens dans ce pays.

**Une voix:** De dignité humaine.

**M. Rick Norlock:** Oui, nous parlons de dignité humaine.

Je me demande si le secrétaire parlementaire peut donner un visage aux victimes de fraude. Leur peine est ni plus ni moins qu'une peine à vie et, dans certains cas, une vie dans la pauvreté.

● (1310)

**M. Dave MacKenzie:** Madame la Présidente, je suis sensible à la question de mon collègue, qui a déjà été agent de police et a connu les deux points de vue de cette question, y compris celui des victimes.

Mon collègue du NPD a mentionné que quelque 1 500 détenus pourraient être touchés par cette mesure. J'ai une petite nouvelle pour lui. Il y a des milliers de victimes et, comme mon collègue l'a dit, ces victimes ont écopé d'une peine à vie. Nombre d'entre elles ont perdu la totalité des économies qu'elles avaient accumulées pour la retraite. Je sais qu'un grand nombre d'entre elles ont dû vendre leur maison et vivent dans la pauvreté, sans qu'elles aient fait quoi que ce soit pour mériter un tel sort, si ce n'est faire confiance à des personnes qui ont profité d'elles, des personnes qu'elles croyaient être des amis et, dans certains cas, qui étaient des membres de la famille.

Je ne sais pas pourquoi quiconque voudrait que ces personnes profitent des avantages actuellement offerts et n'appuierait pas ce projet de loi.

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Avant de reprendre le débat, je voudrais revenir à un recours au Règlement concernant la recevabilité de l'avis de motion du ministre. Il est clairement indiqué que le débat sur la question faisant l'objet de l'avis doit avoir commencé avant que l'avis de clôture puisse être donné. Par conséquent, l'avis était recevable.

Reprise du débat. La députée de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine a la parole.

[Français]

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Madame la Présidente, je ne dirais pas que les mots me manquent car je ne débattrai pas du fond du projet de loi-même. Je veux débattre de la motion qui empêcherait tout débat sur le contenu et sur le fond du projet de loi. Je trouve assez particulier que le Bloc ait donné son accord au gouvernement pour bâillonner toute possibilité ou tentative de débat sur le fond du projet de loi.

Personne à la Chambre ne peut accuser les libéraux de ne pas avoir soutenu la proposition d'éliminer l'admissibilité à la libération conditionnelle au sixième de la peine pour les criminels à cravate. Il y a deux ans, mon collègue de Bourassa, notre candidat dans Saint-Bruno—Saint-Hubert et notre député de Lac-Saint-Louis ont participé à une conférence de presse avec plusieurs victimes d'Earl Jones pour exhorter le gouvernement à mettre rapidement en avant un projet de loi visant à éliminer l'admissibilité à la libération conditionnelle au sixième de la peine pour les criminels à cravate, surtout ceux qui commettent des fraudes importantes et font beaucoup de victimes. Personne ne peut accuser les libéraux de ne pas soutenir cette idée. Je trouve honteux, de la part du gouvernement, de tenter de faire ce genre d'accusation alors qu'il connaît très bien la position libérale. C'est mon premier point.

Deuxièmement, je veux parler du débat et de la possibilité qu'il soit limité. Il y a sept mois à peine, des députés du Bloc québécois se sont levés à la Chambre pour critiquer le gouvernement parce que ce dernier avait fait ce qu'il est justement en train de faire du projet de loi C-59. Le gouvernement avait proposé une motion pour empêcher le débat. Le député bloquiste de Saint-Maurice—Champlain s'est levé à la Chambre, au mois de juin dernier, pour critiquer le gouvernement parce qu'il avait voulu empêcher le débat sur la Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie par le biais d'une motion. Le député bloquiste d'Hochelaga s'est également levé pour s'opposer à une motion du gouvernement pour empêcher le débat sur la Loi sur l'emploi et la croissance économique, le projet de loi C-9, par une motion d'attribution de temps.

Nous nous opposons à cette motion d'attribution de temps parce que nous croyons que c'est une question très importante. De plus, les libéraux demandent depuis deux ans au gouvernement d'éliminer l'admissibilité à la libération conditionnelle au sixième de la peine pour les criminels à cravate comme les Earl Jones, les Vincent Lacroix et les autres. Je trouve regrettable qu'on essaie de faire croire aux gens que les libéraux ne s'inquiètent pas pour les victimes. Ce n'est pas vrai.

Quand le gouvernement a déposé, comme je l'ai dit, son projet de loi C-21 sur les criminels à cravate et qu'il a été renvoyé en comité, j'ai proposé un amendement pour éliminer l'admissibilité à la libération conditionnelle au sixième de la peine dans le cas des criminels à cravate. Les conservateurs et les bloquistes ont défilé la motion.

*Initiatives ministérielles*

●(1315)

C'est une question de responsabilité. Chaque député a le droit de s'exprimer sur les projets de loi que le gouvernement présente et dépose à la Chambre. C'est une question archi importante.

On aimerait entendre les experts. Il se peut qu'on vienne nous dire que la libération au sixième de la peine devrait être éliminée pour les criminels à cravate qui ont commis des crimes d'un certain montant et plus, et où il y a plusieurs victimes. Toutefois, pour ce genre d'actes criminels qui n'est pas une fraude, on croit que la preuve a démontré que la libération au sixième de la peine était très efficace et que le taux de récidive était plus bas. Je ne le sais pas. Avec cette motion de bâillon, on ne le saura peut-être jamais avant qu'on nous demande de voter sur le projet de loi.

Les libéraux sont contre cette motion de bâillon. Elle n'est pas justifiée, et on regrette que le Bloc ait décidé de se joindre aux conservateurs pour limiter le débat sur ce projet de loi. Quant au fond du projet de loi, par le passé et jusqu'à aujourd'hui, personne ne peut blâmer les libéraux de ne pas avoir démontré leur appui à l'élimination de la libération au sixième de la peine pour les criminels à cravate.

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Madame la Présidente, j'ai le plaisir de prendre la parole sur le projet de loi C-59, dans le but d'éclairer mes collègues libéraux et néo-démocrates.

En 2007, le Bloc québécois, par l'intermédiaire de son excellent porte-parole en matière de justice, le député de Marc-Aurèle-Fortin, ancien procureur général du Québec, a déposé un projet de loi visant l'abolition des libérations au sixième de la peine. Le Bloc agit toujours avec une très grande circonspection lorsque vient le temps de demander des modifications au Code criminel. On est très conscients de cette dure réalité. Cependant, il reste que la criminalité évolue toujours. Il y a aujourd'hui des types de crimes qui n'étaient pratiquement pas pensables il y a une dizaine d'années. Il y a maintenant des criminels à cravate alors qu'auparavant, il s'agissait surtout de gens qui vendaient des produits de consommation de plus ou moins bonne qualité. À quelques occasions, certains criminels réussissaient à extorquer de petites sommes.

Depuis une dizaine d'années, à cause de la mondialisation des marchés, nous avons assisté à une prolifération des produits financiers sur les marchés. Des filous, des criminels, ont décidé qu'il y avait de l'argent à faire en bernant les citoyens et les citoyennes ayant durement et honnêtement gagné leur vie. Ces criminels leur promettent des taux d'intérêt faramineux et des rendements hors de l'ordinaire.

J'ai eu la chance de parler à une victime d'un de ces criminels à cravate. Il n'est pas toujours évident de savoir qu'on est en face d'un tel criminel. Souvent, ces criminels vont faire des opérations lorsqu'on annonce que des fonds d'obligation ou d'investissement ont des rendements faramineux.

Les citoyens qui écoutent des nouvelles de ce genre à la télévision se font offrir par une connaissance ou par quelqu'un qui connaît cette dernière un produit ayant un rendement semblable à celui dont parlent les médias. Les victimes éventuelles ne disent pas oui tout de suite. Les gens protègent leurs économies, ils sont parcimonieux et prennent leur temps. Les criminels à cravate les relancent et attendent qu'il y ait des reportages médiatisés sur les rendements.

Quand la Caisse de dépôt et placement du Québec enregistre des pertes, elle ne fait pas beaucoup de tapage, mais quand elle réalise des profits faramineux, elle ne se gêne pas pour tenir des conférences

de presse pour les annoncer. Et on ne parle même pas des profits des compagnies et des banques.

Les citoyens écoutent et regardent les nouvelles. Aujourd'hui, l'information transite à la vitesse de la lumière. Un événement qui a lieu à l'autre bout du monde sera disponible sur nos petits outils. Je ne les nommerai pas parce que je ne veux pas faire de publicité. Nos petits ordinateurs manuels nous permettent d'avoir accès à l'information très rapidement. Des citoyens et des citoyennes, des personnes âgées et des plus jeunes, des gens qui ne connaissent pas très bien le domaine financier, mais qui ont durement gagné leur argent, se sont fait voler leurs économies d'une vie par des escrocs.

Les criminels sont alors épinglés et subissent leur procès, qui est très médiatisé parce qu'il touche beaucoup de monde. Ils n'ont pas escroqué qu'une seule personne.

●(1320)

Lorsqu'ils se font exploiter et qu'on s'aperçoit qu'ils n'étaient pas seuls, ça veut dire que ceux qui leur ont vendu cela avaient une bonne façon de le faire. Pour faire des dizaines sinon des centaines de victimes, il fallait qu'ils aient une bonne façon de vendre, et ils se sont servis des médias pour faire cela.

Lorsque ces criminels reçoivent leur sentence, on peut juger cette sentence importante. Le drame est que, compte tenu du fait que tout le système de libération conditionnelle est basé sur la réinsertion et la violence des crimes, notre système judiciaire n'est pas fait pour des criminels qui ne sont pas des individus violents sur le plan physique. Ils le sont mentalement, mais pas physiquement. Pour voler les économies d'honnêtes citoyens qui ont travaillé toute leur vie, il faut être très violent psychologiquement. Ce n'est pas de la violence physique; c'est une autre sorte de violence.

Évidemment, tout le système de libération conditionnelle n'a pas pu s'ajuster à cela, parce que c'est toujours le principe ou le test de la réinsertion sociale qui prévaut. Le criminel va en prison, se comporte très bien et, de toute façon, le système l'a ruiné et c'est parfait. Souvent, il a fait faillite. Il n'a plus de biens. Il n'a plus rien. On essaie de savoir s'il n'en avait pas caché dans un paradis fiscal. Quand on voit les ententes que signe le gouvernement conservateur avec le Panama, un pays qui figure sur la liste noire ou la liste grise de l'OCDE sur les paradis fiscaux — il ne dévoile pas les noms des personnes qui y investissent, et il n'y a pas d'entente fiscale avec le Panama —, on se pose toujours ces questions. Les citoyens se demandent toujours si le criminel a réussi à cacher de l'argent, et la plupart du temps, lorsque l'individu quitte la prison, il est ruiné, il n'a plus d'argent et, évidemment, il s'en va gros-Jean comme devant, la tête entre les deux jambes, pour essayer de se réinsérer dans la société. Et il obtient sa libération conditionnelle au sixième de sa peine. C'est très difficile pour tous ceux qui apprennent qu'un Vincent Lacroix de ce monde peut sortir au sixième de sa peine, après qu'il eut ruiné des vies et avoué lors de son procès avoir fait des dépenses faramineuses dans des clubs de danseuses et toutes sortes d'autres dépenses extravagantes. Ensuite, il faut comprendre que le système judiciaire va s'ajuster.

J'entends les députés libéraux et néo-démocrates déchirer leur chemise en disant qu'il y aurait peut-être des criminels qui auraient droit à la libération conditionnelle et qui n'y auront pas droit, mais un criminel est un criminel, il a reçu sa sentence et il mérite de purger sa peine. Il y aura toujours un système de libération conditionnelle qui ne sera pas au sixième de la peine, et les juges ajusteront les sentences en conséquence.

*Initiatives parlementaires*

C'est pour ça que le Bloc québécois est très réticent lorsque vient le temps des peines minimums. Car on veut laisser le pouvoir surtout au système judiciaire, au juge. Le juge est la personne neutre et compétente qui a souvent la charge d'entendre plusieurs cas dans des domaines semblables ou similaires, et il est aussi capable de donner la juste sentence assortie au crime. Dorénavant, il saura que le criminel ne pourra plus être libéré au sixième de la peine, et on verra comment les tribunaux s'ajusteront.

Une chose est sûre: il faut que ça cesse. Les nouveaux crimes commis dans notre société depuis les 10 dernières années font que la libération au sixième de la peine n'est plus tolérable. Évidemment, ceux qui seront les grands perdants seront les criminels. Va-t-on pleurer sur le sort des criminels? J'entendais le faire les libéraux et les néo-démocrates, mais je ne le ferai pas. Ils ont été condamnés, qu'ils purgent leur peine. C'est ça, la réalité, et comme je le disais, les juges ajusteront la sentence en conséquence.

Encore une fois, le Bloc québécois est prêt à appuyer toute mesure raisonnable et acceptable pour notre société, et ce projet de loi C-59 est acceptable pour notre société.

• (1325)

Les genres de crimes qui ont évolué au cours des 10 dernières années font qu'on en est maintenant là. On ne peut plus laisser des criminels, dits non violents mais qui exercent des violences psychologiques excessives, être relâchés tout simplement parce qu'ils se sont bien comportés en prison. Le problème c'est que leur comportement était intolérable avant qu'ils n'aillent en prison. Ils doivent purger leur peine.

Le Bloc québécois avait donné la chance au Parti libéral et au NPD de s'ajuster aux crimes des années 2000, car on est maintenant en 2010. Sans surprise, ils préférèrent vivre dans le passé, ils vivront donc avec cela. Nous appuierons le projet de loi C-59...

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Je suis désolée d'interrompre l'honorable député. Il lui restera environ neuf minutes pour son intervention lorsque le débat reprendra.

Comme il est 13 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

• (1330)

[Traduction]

### LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 30 octobre, de la motion.

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Il reste six minutes au député d'Elmwood—Transcona pour conclure son intervention sur la motion.

**M. Jim Maloway (Elmwood—Transcona, NPD):** Madame la Présidente, je voudrais remercier le député d'Edmonton-Est, qui a présenté cette motion. Permettez-moi de lire tout d'abord le texte de la motion pour que les gens qui nous écoutent puissent avoir une idée du sujet que nous examinons. La motion est ainsi libellée:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait continuer de reconnaître le rôle vital des travailleurs âgés dans l'économie canadienne et s'assurer que ses politiques et ses programmes du marché du travail les encouragent à faire profiter la population active canadienne de leurs compétences et de leur expérience.

Je m'attends à ce que la motion soit adoptée. Elle découle d'un certain nombre d'initiatives que le gouvernement a prises pour appuyer les travailleurs âgés et le recyclage de la population active.

Je voudrais noter qu'en présentant la motion, le 4 octobre 2010, le député d'Edmonton-Est a donné dans son discours quelques statistiques que j'ai trouvées assez intéressantes. Il a dit qu'en 1900, il y a plus d'un siècle, les hommes au Canada n'avaient qu'une espérance de vie de 47 ans, tandis que les femmes pouvaient s'attendre à vivre un peu moins de trois ans de plus.

Lorsque le gouvernement fédéral a introduit pour la première fois la pension de vieillesse, en 1927, les prestations commençaient à l'âge de 70 ans. Sur cette base, la plupart des Canadiens ne vivaient pas assez longtemps pour toucher la pension, puisque l'espérance de vie moyenne était alors passée à 59 ans pour les hommes et 62 ans pour les femmes.

Comme je viens de le dire, la pension a été introduite en 1927. Je voudrais formuler quelques observations à ce sujet car, après la Première Guerre mondiale, l'urbanisation et l'industrialisation s'étaient intensifiées au Canada, ce qui a entraîné une hausse de la demande de pensions de vieillesse. J'avais des statistiques sur les pensions versées dans d'autres pays. Quelques-uns avaient établi des pensions depuis 1935.

Le député de Winnipeg-Nord sera heureux d'apprendre qu'en 1916, notre province, le Manitoba, a été la première à adopter une Loi sur la pension des mères, qui garantissait un petit revenu aux veuves, aux divorcées et aux femmes abandonnées qui avaient des enfants à élever, toutes ces femmes étant considérées comme faisant partie des pauvres dignes d'être aidés.

Dans les cinq ans qui ont suivi, toutes les provinces entre l'Ontario et la côte du Pacifique avait des mesures législatives semblables qui étaient qualifiées d'assistance publique. L'aide accordée se fondait sur un examen des ressources et constituait une version moderne de la loi anglaise sur les pauvres.

Cela nous montre que les choses n'ont pas vraiment changé au fil des ans. En 1919, le Parti libéral fédéral s'était engagé à adopter des lois sur l'assurance-santé, sur des pensions de vieillesse contributives et sur l'assurance-chômage. Hélas, il n'a tenu aucune de ces promesses. À ce moment, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique avait été cité comme principal obstacle. En réalité, ce sont les intérêts commerciaux qui finançaient les deux grands partis qui s'opposaient à ces mesures.

C'est en 1927 que la Loi sur la pension de vieillesse a été adoptée. Cela s'est produit sous le règne du gouvernement de William Lyon Mackenzie King, mais la mesure a été présentée en raison d'une promesse faite aux deux députés travaillistes de l'époque, J.S. Woodsworth et A.A. Heaps. Soit dit en passant, elle prévoyait des prestations maximales de 20 \$ par mois, sous réserve d'un critère de revenu.

J'ai une copie de la lettre qui a été envoyée à M. Mackenzie King en janvier 1926. J'ai passé un peu de temps ce matin à lire le hansard de 1927. C'était très intéressant.

La lettre a été envoyée non seulement au chef libéral, M. King, mais aussi — puisqu'il s'agissait d'un groupe qui croyait en l'égalité des chances, je présume — aux conservateurs. Je vous la lis:

Monsieur,

En tant que députés du Parti travailliste à la Chambre des communes, nous voudrions savoir si vous avez l'intention de présenter, au cours de la présente session, des mesures législatives sur a) des prestations pour les chômeurs, b) une pension de vieillesse. Nous envoyons la même demande au chef de l'opposition.

*Initiatives parlementaires*

●(1335)

Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un gouvernement minoritaire et que le chef de l'opposition était Arthur Meighen. À l'époque, le chef conservateur n'était prêt à appuyer ni l'une ni l'autre des propositions, même s'il avait pu ainsi accéder au pouvoir. MM. Woodsworth et Heaps, les deux députés travaillistes, ont accepté l'offre de M. Mackenzie King d'aborder le dossier de la pension de vieillesse et lui ont donné leur appui. Lorsque son gouvernement a enfin remporté la majorité des sièges en 1926, M. Mackenzie King a rempli la promesse qu'il avait faite à MM. Woodsworth et Heaps en présentant la mesure législative qui est devenue la Loi sur la pension de vieillesse, en 1927.

La lutte pour la pension de vieillesse remonte à de nombreuses années, à l'époque où on a commencé à discuter de la mesure et où on l'a adoptée et mise en oeuvre ailleurs. Il a fallu un gouvernement minoritaire pour forcer les libéraux à promettre de présenter...

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Le temps de parole du député est expiré.

Reprise du débat. Le secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a la parole.

**M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail, PCC):** Madame la Présidente, j'ai bien écouté la leçon d'histoire du député.

Il s'agit des travailleurs âgés et je tiens à dire à la Chambre que j'appuie totalement la motion et que je remercie mon collègue d'Edmonton, qui va aussi prendre la parole, je crois, de l'avoir présenté.

Le gouvernement conservateur reconnaît la grande valeur et le potentiel qu'apportent les travailleurs âgés à la population active. Leurs connaissances et leur aptitude inestimable à encadrer les travailleurs plus jeunes et moins expérimentés sont incroyablement précieuses pour notre économie, surtout maintenant.

Le moment est aussi bien choisi pour cette motion puisqu'elle nous ramène aux efforts ciblés que fait le gouvernement conservateur pour proposer aux travailleurs âgés des programmes et politiques appropriés sur le marché du travail pour qu'ils puissent continuer à faire profiter notre économie de leurs compétences et de leur expérience. Leur expérience, leurs connaissances et leurs talents sont essentiels pour assurer le plein succès de notre relance économique et le maintien de la compétitivité du Canada à l'échelle internationale.

La motion souligne aussi l'évolution des modalités de travail et de la planification de la retraite. Puisque les Canadiens vivent plus longtemps et en meilleure santé que par le passé, ils sont plus nombreux à poursuivre leur carrière jusqu'à la fin de la soixantaine et même quand ils ont plus de 70 ans. Aujourd'hui, les Canadiens s'attendent à vivre environ 30 ans de plus qu'il y a un siècle. Ils savent qu'ils ont quelque chose à apporter et qu'ils auront encore le temps de profiter d'une retraite et de loisirs bien gagnés quand ils seront un peu plus vieux.

La retraite obligatoire est essentiellement devenue une chose du passé car les travailleurs âgés en bonne santé veulent continuer à contribuer à la société. C'est un changement important qui va le devenir encore plus non seulement à court et à moyen terme, mais à long terme. Notre population vieillit et la population active ne progresse pas aussi vite que par le passé. Vu les défis de notre démographie et le ralentissement de la croissance de la population

active, le Canada a besoin de compter sur le plus grand nombre possible de travailleurs actifs pour apporter leur contribution dans les années à venir.

Dans très peu de temps, nous allons commencer à avoir de graves pénuries de main-d'oeuvre sur le marché du travail. Nous nous devons donc d'éliminer le plus d'obstacles possible pour les travailleurs qui veulent et peuvent continuer à travailler. Nous devons être actifs. Il faut promouvoir l'activité dans la population active. Nous ne pouvons pas rester passifs. Si nous n'agissons pas, nous réduirons notre prospérité à venir.

Quand des travailleurs âgés ne veulent pas prendre leur retraite et sont suffisamment en bonne santé pour continuer à travailler, je répons pourquoi pas? Pourquoi ne pas utiliser la richesse de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur esprit d'entreprise? C'est une très bonne chose pour l'économie. Si des Canadiens veulent continuer à travailler, il faut leur faciliter la tâche.

Notre gouvernement conservateur est bien de cet avis et nous prenons des mesures pour encourager les aînés à se lancer dans des entreprises fructueuses de leur choix. Nous avons nommé un ministre d'État aux Aînés qui est chargé d'aider notre population vieillissante, qu'il s'agisse de travailler à lutter contre les mauvais traitements infligés aux aînés ou d'encourager les initiatives de bénévolat dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés que nous avons élargi dans le dernier budget.

Comme autre initiative permettant de se pencher sur l'enjeu général que représente une société vieillissante, le gouvernement a créé le Conseil national des aînés en 2007 pour obtenir des conseils sur toutes les questions relatives au bien-être et à la qualité de vie des personnes âgées. À ce jour, le conseil a produit des rapports sur la violence envers les personnes âgées, les problèmes associés au faible revenu chez les aînés, le bénévolat chez les aînés et le vieillissement positif et actif. Nous travaillons avec les provinces et nous avons augmenté le financement de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés afin d'aider les travailleurs âgés qui sont au chômage dans les collectivités vulnérables à acquérir et à maintenir de nouvelles compétences.

Plus de 14 000 travailleurs âgés en chômage ont reçu de l'aide dans le cadre de plus de 200 projets approuvés jusqu'à ce jour. Voilà une aide concrète qui est bonne pour les travailleurs en tant qu'individus et pour le Canada dans son ensemble.

Comme le disait l'un des participants: « Ce projet a renforcé ma confiance. Je suis maintenant persuadé que je suis capable de réintégrer le marché du travail et que j'y arriverai. »

Les travailleurs âgés peuvent aussi obtenir de l'aide dans le cadre des ententes sur le développement du marché. Ils font partie des travailleurs sans emploi qui bénéficient d'une aide grâce au financement de 1,95 milliard de dollars fourni aux provinces et aux territoires. Conformément à ces ententes, les travailleurs âgés bénéficient de programmes qui les aident à retourner au travail.

Dans le Plan d'action économique du Canada, le financement a été augmenté de 1 milliard de dollars sur deux ans. Plus de 100 000 travailleurs âgés de plus de 50 ans participent à ces programmes chaque année.

Pour les travailleurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi, nous avons des ententes relatives au marché du travail qui aident les travailleurs sans emploi, y compris les Canadiens plus âgés, à retourner au travail.

*Initiatives parlementaires*

Également, notre gouvernement conservateur a créé le Groupe d'experts sur les travailleurs âgés en janvier 2007. Le groupe d'experts a examiné les problèmes à long terme auxquels doivent faire face les travailleurs âgés, y compris tout obstacle ou facteur de dissuasion s'opposant à leur participation continue au marché du travail. Dans son rapport, le groupe d'experts a recommandé une approche axée sur l'employabilité et a préconisé l'élimination de tous les obstacles systémiques.

● (1340)

La motion et les gestes posés par le gouvernement conservateur concordent avec les constatations du rapport. Le gouvernement est intéressé à travailler en étroite collaboration avec toutes les provinces et les territoires. Nous reconnaissons qu'il y a des différences régionales dans les approches et des besoins différents entre les régions. Nos ententes sur le développement du marché du travail et nos ententes relatives au marché du travail sont suffisamment souples pour en tenir compte.

Par nos gestes, nous avons montré que nous sommes heureux que les travailleurs âgés aient la possibilité de mettre leurs compétences et leur expérience à profit sur le marché du travail. Ils améliorent ainsi leur situation financière et la prospérité de l'ensemble du Canada. Nous faisons confiance aux travailleurs âgés et nous avons prouvé cette confiance par les mesures que nous avons prises.

Malheureusement, il semble que parfois certains députés de l'opposition, particulièrement ceux du Bloc québécois, manquent de confiance. Ils prétendent soutenir les travailleurs âgés, mais ils ont constamment voté contre toute aide que nous avons voulu leur apporter. Leurs votes le prouvent.

Les bloquistes ont voté contre les initiatives ciblées pour les travailleurs âgés. Ils ont voté contre la prolongation et l'amélioration des programmes de formation professionnelle proposés par le gouvernement conservateur, qui ont aidé à protéger les emplois de plus de 265 000 Canadiens grâce à plus de 9 000 ententes. Ils ont voté contre notre projet de loi visant à accorder des semaines supplémentaires de prestations d'assurance-emploi aux travailleurs de longue date. Ils ont voté contre les réductions d'impôt accordées aux personnes âgées.

Cependant, les bloquistes continuent de réclamer la réintroduction de programmes passifs de soutien du revenu qui étaient coûteux et inefficaces et qui dissuaderaient les chômeurs de travailler et de participer à la population active. Par conséquent, ils semblent favoriser des mesures nuisibles à l'économie et à la prospérité des travailleurs, des mesures dont l'inefficacité a été bien prouvée. Je ne sais pas trop ce qu'ils ont contre les travailleurs âgés, mais ils doivent prendre la parole pour soutenir les personnes âgées. Ils devraient arrêter de tenter de ressusciter des programmes qui ont échoué, qui ne font rien pour aider les travailleurs âgés et qui, en fait, leur nuisent.

Le gouvernement conservateur continuera de prendre la défense des travailleurs âgés. Nous continuerons de leur faire confiance et d'apprécier et d'encourager leur participation à la population active.

J'espère que tous les députés à la Chambre des communes appuieront non seulement la motion, mais aussi les efforts positifs que le gouvernement déploie pour les Canadiens âgés.

[Français]

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Madame la Présidente, j'ai puisé dans l'excellent travail de notre députée de Saint-Lambert, notre porte-parole en matière de travailleurs âgés.

Je dirai à mon collègue conservateur qui vient de faire un discours que le Bloc québécois va appuyer la motion M-515, mais nous maintenons qu'un programme d'aide aux travailleurs âgés aurait été un outil des plus importants pour permettre à nos travailleurs de 55 ans et plus, lorsqu'ils perdent leur emploi, de s'en trouver un autre et d'avoir un soutien qui pourrait couvrir la différence entre le salaire qu'ils gagnaient et le salaire de leur nouvel emploi, comme c'était le cas lorsqu'un tel programme existait.

Les conservateurs pensent que si on perd son emploi, on n'a qu'à s'en trouver un autre et à se recycler. Avec ce programme de recyclage, on va faire des informaticiens de tous travailleurs de la forêt. C'est comme ça que fonctionnent les conservateurs pendant que les arbres continuent de pousser. La forêt devra continuer à être exploitée. On devrait plutôt s'assurer que cette main d'oeuvre qui a perdu son emploi sera maintenue afin de la réutiliser lorsque l'économie se portera mieux. C'est pourquoi le programme d'aide aux travailleurs âgés, qui a été aboli, s'avérait important. Il a été aboli pour deux raisons. À l'époque, l'économie allant mieux, les libéraux avaient beaucoup de difficulté avec leur propre façon de dépenser et ils n'ont jamais cru bon de le rétablir, et les conservateurs sont sur la même voie, ce qui est triste.

La motion M-515, concernant les travailleurs âgés, se lit comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait continuer de reconnaître le rôle vital des travailleurs âgés dans l'économie canadienne et s'assurer que ses politiques et ses programmes du marché du travail les encouragent à faire profiter la population active canadienne de leurs compétences et de leur expérience.

Nous allons donc appuyer cette motion, même si elle semble incomplète. En effet, on convient que les travailleurs âgés contribuent activement à l'économie. En déposant cette motion, mon collègue veut sûrement faire référence à l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA). Ce programme vise à améliorer l'employabilité des participants âgés de 55 ans à 64 ans et à leur venir en aide pour des activités telles que l'évaluation et la reconnaissance des acquis, la mise à jour des compétences et l'expérience dans de nouveaux champs de travail. Mais cette mesure n'est en rien une mesure de soutien au revenu pour les travailleurs âgés qui ne parviennent pas à se trouver un nouvel emploi. Comme je le disais dès le départ, c'est loin d'être le fameux programme d'aide pour les travailleurs âgés.

En effet, ce gouvernement conservateur continue d'ignorer les besoins des travailleurs âgés victimes de licenciements collectifs ou de fermeture d'entreprises. Le Bloc québécois se bat à la Chambre depuis des années pour que ces travailleurs âgés puissent bénéficier d'une mesure de soutien au revenu leur permettant de faire la transition jusqu'à l'obtention de leurs prestations de retraite.

En fait, c'est depuis 1997 que le Bloc défend cette position. Rappelons-nous que c'est en 1997 que le gouvernement libéral de l'époque a mis fin au PATA, un programme d'adaptation pour les travailleurs âgés. Tout comme le détournement de la caisse de l'assurance-emploi par ce même gouvernement libéral qui a servi à combler le déficit sur le dos des chômeurs, avec l'abolition du PATA, c'est aussi sur le dos des travailleurs âgés que s'est faite la lutte contre le déficit.

Depuis ce temps, le Bloc québécois n'a jamais cessé de réclamer la mise en place d'un programme de soutien au revenu des travailleurs âgés que l'on ne peut reclasser.

### Initiatives parlementaires

En 2005, nous avons même fait adopter à l'unanimité par la Chambre une motion demandant qu'en raison des fermetures d'usines qui se multiplient dans le contexte de la mondialisation, le gouvernement mette sur pied une stratégie pour venir en aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi, stratégie qui devrait notamment prévoir des mesures de soutien au revenu. Notons que les conservateurs, alors dans l'opposition, ont appuyé cette motion. Quant aux libéraux, ils n'ont pas agi en rétablissant le PATA qu'ils avaient aboli en 1997.

En avril 2006, la Chambre adoptait, encore à l'unanimité, le sous-amendement du Bloc québécois au discours du Trône du gouvernement conservateur. Ce sous-amendement demandait encore une fois une stratégie pour venir en aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi, stratégie qui devait notamment prévoir des mesures de soutien au revenu. À leur tour, tout comme les libéraux, les conservateurs n'ont rien fait pour venir en aide à ces travailleurs. Ils refusent encore et toujours de mettre sur pied un tel programme en disant que cela ne les aide pas à réintégrer le marché du travail. Pourtant, des mesures d'aide à la réintégration et des mesures de soutien au revenu ne sont pas incompatibles.

• (1345)

Nous sommes d'accord pour que ces travailleurs aient accès à des programmes d'aide pour se repositionner sur le marché du travail. Cependant, il faut aussi prévoir des mesures de soutien au revenu pour ceux et celles qui ne peuvent se reclasser. L'âge constitue un problème particulier après la perte d'un emploi parce que les employeurs sont plus réticents à engager des travailleurs âgés. De plus, même si les personnes de 55 ans et plus sont moins affectées par le chômage que les plus jeunes, lorsqu'elles sont au chômage, c'est généralement pour une période beaucoup plus longue que la moyenne.

Une mesure de soutien au revenu comme celle que nous préconisons éviterait à ces travailleurs qui ne se reclassent pas de gruger leurs économies durement gagnées en vue de leur retraite. Cette mesure leur permettrait d'avoir un soutien au revenu entre la fin des prestations d'assurance-emploi et le moment où ils pourront toucher leur retraite. Cela leur permettrait de faire le pont en attendant un nouvel emploi ou d'être admissibles à leur régime de retraite. C'est simplement une question de justice sociale, et c'est justement ce que les conservateurs ne comprennent pas. On n'a qu'à penser au député conservateur de Jonquière—Alma qui, devant les demandes pressantes pour le rétablissement d'un PATA, a invité les travailleurs à s'exiler en Alberta, dans l'hebdomadaire *Le Réveil* du 2 décembre 2007:

[...] en Alberta, il manque de main-d'œuvre et ils ne savent quoi faire pour trouver des travailleurs. Pendant ce temps, on ne peut quand même pas payer des gens âgés de 50 à 55 ans pour demeurer à la maison.

Le 28 octobre 2009, la Chambre a adopté la motion M-285 présentée par mon collègue de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, qui se lisait comme suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait mettre en oeuvre le plus rapidement possible un véritable programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés qui ont perdu leur emploi afin de les aider à faire la transition entre l'emploi actif et leurs prestations de retraite.

Encore une fois, les conservateurs n'ont pas levé le petit doigt. Ils préfèrent ignorer les demandes des travailleurs et des syndicats. Comme l'a si bien dit récemment le ministre des Ressources naturelles et député de Mégantic—L'Érable:

Je me fais toujours le porte-parole ou la courroie de transmission du gouvernement fédéral dans ma circonscription, et c'est vrai pour tous mes collègues. Et ça, c'est la grosse, grosse différence.

Je comprends que c'est différent et c'est justement ça, le problème. Tout comme mes collègues du Bloc, je me fais un point d'honneur d'être le porte-parole des préoccupations de mes électeurs, des Québécoises et des Québécois. Nous sommes des courroies de transmission de nos concitoyens vers Ottawa, et pas le contraire, comme le font les conservateurs.

C'est pour cette raison qu'élection après élection, les Québécoises et les Québécois élisent une majorité de députés du Bloc québécois. Ils veulent que leur voix soit entendue à Ottawa pour avoir un message à Ottawa qui tient compte de leurs préoccupations. C'est aussi pour cette raison que le Bloc québécois continue de défendre les travailleurs âgés à Ottawa.

La crise du secteur manufacturier et la crise économique ont entraîné leur lot de fermetures d'entreprises, qui ont durement touché les travailleurs âgés. Leur donner accès à plus de formation est une chose, mais ceux et celles qui ne parviennent pas à trouver un nouvel emploi sont laissés à eux-mêmes. Si, après avoir épuisé leurs prestations d'assurance-emploi, ils sont toujours sans travail, ils seront contraints de se tourner vers l'aide sociale. Pour avoir droit à l'aide sociale, ils devront dilapider leurs biens. Les conservateurs restent insensibles à ces situations et préfèrent livrer le message d'Ottawa: le soutien au revenu n'incite pas au travail. Or l'établissement d'un programme de soutien au revenu est une question de justice sociale, de dignité et de respect envers ces travailleurs qui ont contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui.

Nous allons appuyer la motion M-515, mais nous demandons toujours un programme d'aide aux travailleurs âgés. Ces personnes ont contribué à de grands pans de notre économie. Je pense surtout au secteur de la forêt, qui représentait 45 p. 100 de l'économie du Québec. Maintenant, il représente à peu près 22 p. 100 de l'économie canadienne. Ces gens ont perdu leur travail pour des raisons économiques. Il ne faut pas leur dire simplement qu'ils doivent se recycler. À 55 ans ou plus, il n'est pas évident de trouver un emploi et de se recycler à cause de l'âge et des restrictions des employeurs. Un programme d'aide aux travailleurs âgés leur permettrait, après la fin de leurs prestations d'assurance-emploi, de recevoir un revenu convenable jusqu'à ce qu'ils atteignent leur retraite.

C'est pourquoi le Bloc québécois se battra tous les jours pour les travailleurs âgés. Nous allons appuyer la motion M-515, mais le gouvernement conservateur devra comprendre qu'il avait 10 milliards de dollars pour aider l'industrie automobile et qu'il devrait pouvoir aider les travailleurs âgés; il en a les moyens. Le Bloc québécois continuera à travailler en ce sens.

• (1350)

[Traduction]

**Mme Megan Leslie (Halifax, NPD):** Madame la Présidente, je suis heureuse de participer au débat sur la motion n° 515, dont voici le libellé:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait continuer de reconnaître le rôle vital des travailleurs âgés dans l'économie canadienne et s'assurer que ses politiques et ses programmes du marché du travail les encouragent à faire profiter la population active canadienne de leurs compétences et de leur expérience.

C'est une motion bien inoffensive. Il va de soi que je l'appuie. Ce serait de la folie de ne pas le faire. Cependant, il me reste à me demander quel sera l'effet concret de cette motion.



*Initiatives parlementaires*

Je sais que pour que des motions ou des projets de loi d'initiative parlementaire soient mis en œuvre par le gouvernement, ils ne doivent pas nécessiter une recommandation royale. Ces textes ne peuvent donc comporter d'incidences financières. La rédaction des motions et des projets de loi d'initiative parlementaire est donc assujettie à certaines contraintes. Cependant, ces contraintes laissent tout de même un peu de latitude pour rédiger des textes qui peuvent avoir une certaine substance. Après tout, nous sommes envoyés ici pour être des législateurs.

L'idée de reconnaître et d'appuyer les travailleurs âgés est non seulement louable, mais aussi vraiment essentielle. Le problème vient du fait que la motion ne prévoit absolument aucune mesure ne serait-ce que pour se rapprocher de cet objectif. La députée de Hamilton Mountain a parlé de cette motion plus tôt dans le débat. Elle a dit que cette motion « est aussi inoffensive qu'inefficace ».

J'aimerais utiliser mon temps pour aller au-delà des mots creux de cette motion et parler de ce qu'il faut vraiment faire si nous nous ne voulons pas nous contenter de vaines paroles, mais agir vraiment. Je veux donc parler des vrais problèmes que connaissent les travailleurs âgés au Canada.

Naturellement, ils ne resteront pas des travailleurs indéfiniment, et il faut donc penser à leur vie après le travail. Une nouvelle enquête confirme ce que dit le NPD depuis longtemps, à savoir que la meilleure façon d'assurer une retraite confortable à tous les Canadiens, c'est d'améliorer le Régime de pensions du Canada. Cette enquête a montré qu'un pourcentage impressionnant de 76 p. 100 des Canadiens veulent que le gouvernement hausse les prestations du RPC. Mais on est à l'opposé de la récente décision du premier ministre de tourner le dos au RPC au profit d'un plan de retraite du secteur privé.

L'enquête valide aussi le plan de sécurité pour la retraite des néo-démocrates. Notre plan prévoit un doublement progressif des prestations du RPC qui passeraient à 1 868 \$ par mois. Pas moins de 93 p. 100 des Canadiens participent déjà au RPC. Il ne coûte pas cher, il est sûr et il est protégé contre l'inflation. C'est donc la meilleure option possible pour la retraite. Les Canadiens le savent, les néo-démocrates le savent, mais le gouvernement conservateur n'en a toujours pas la moindre idée.

La Canada est confronté à une crise de la retraite. La récession a mis en lumière de graves lacunes quant à la façon dont nous planifions notre retraite. Des familles ont perdu leurs économies et n'ont plus l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins. C'est pour cette raison que le NPD veut jouer un rôle de premier plan dans la réforme des pensions. Nous voulons non seulement bonifier le RPC, mais également protéger les régimes de retraite offerts par les employeurs contre les entreprises créancières et augmenter le SRG pour faire reculer la pauvreté chez les aînés. Tandis que le premier ministre ignore cette crise, nous prenons les devants et proposons des solutions pratiques en vue d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Comme je l'ai dit, la récession a révélé de grandes failles dans le plan de sécurité de retraite du Canada, car des années et des années d'économies se sont envolées en fumée. L'avenir de millions de Canadiens est donc compromis. Nous avons pris l'initiative d'exiger une refonte du régime de pensions du Canada, en proposant par exemple de doubler le paiement mensuel maximal, de façon graduelle, pour que tous les Canadiens puissent prendre une retraite aisée.

Le gouvernement conservateur semblait appuyer de telles mesures puisqu'il a laissé entendre pendant près d'un an qu'il améliorerait le

RPC, mais il a subitement changé d'idée. En décembre, le ministre des Finances a annoncé que le gouvernement avait décidé de mettre en place un régime privé administré par les institutions financières, au lieu d'améliorer le RPC.

Les défenseurs des pensions et la plupart des premiers ministres provinciaux, y compris le premier ministre et le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse, ont exprimé leur stupéfaction et leur déception. Ils ont demandé pourquoi le gouvernement abandonnait le RPC, un régime sûr, transférable et à faible coût. Pourquoi confierait-il les économies de retraite aux institutions financières, alors que leurs coûts de gestion faramineux peuvent effacer jusqu'à 50 % des cotisations qu'une personne a versées au cours de sa vie?

Le plan du gouvernement conservateur ne convient absolument pas aux travailleurs âgés, qu'ils soient encore sur le marché du travail ou fassent la transition à la retraite.

• (1355)

Le Canada traverse une crise des pensions et c'est pour cette raison que le NPD continuera de faire pression pour que des réformes concrètes soient faites dans le cadre du RPC, des réformes qui profitent aux Canadiens et non aux grandes banques.

Le nombre de travailleurs âgés est disproportionné parmi les chômeurs de longue date. C'est vrai partout au Canada, mais c'est particulièrement vrai dans les centres industriels de notre pays.

Ces entreprises étaient de vraies institutions dans nos collectivités. Les travailleurs y étaient syndiqués et l'ancienneté avait de l'importance. Les entreprises bénéficiaient des compétences, de l'expérience et de l'expertise de leurs employés de longue date. Toutefois, quand une entreprise ferme ou qu'on y effectue des compressions, ce sont les travailleurs âgés qui perdent leur emploi dans 60 p. 100 à 70 p. 100 des cas.

On aurait pu croire que les gouvernements successifs auraient assumé une responsabilité quelconque à l'égard des problèmes particuliers auxquels les travailleurs âgés sont confrontés au Canada. Or, même s'ils ont souvent fait l'éloge des compétences remarquables de la main-d'œuvre canadienne, ils n'ont rien fait pour s'assurer que les travailleurs âgés demeurent une force vitale dans notre économie.

À ce jour, le Canada n'a aucune stratégie concernant le secteur manufacturier, et n'en a pas davantage pour le secteur de l'automobile ni pour l'industrie verte. À ce jour, nous n'avons pas non plus de stratégie industrielle. Au lieu de cela, nous permettons aux entreprises étrangères comme U.S. Steel, Xstrata et Vale d'acheter des compagnies canadiennes sans exiger la moindre garantie qu'elles protégeront les emplois canadiens. C'est une véritable honte.

Ce qui exacerbe le problème, c'est que le gouvernement qui n'a rien fait pour protéger les emplois est le même qui n'a même pas levé le petit doigt pour protéger les travailleurs âgés déplacés.

Ces Canadiens sans emploi ont besoin de continuer à travailler. Il leur manque quelques années supplémentaires de revenu avant de pouvoir prendre leur retraite. Ils ne peuvent encaisser leur épargne-retraite, car ils se tireraient ainsi dans le pied. On ne peut certainement pas s'attendre à ce qu'ils vendent leur maison ou à ce qu'ils prennent une nouvelle hypothèque. Ces Canadiens ont travaillé dur toute leur vie. Ils se sont toujours conformés aux règles et, maintenant, bien qu'ils n'y soient pour rien, ils sont incapables d'assurer leur propre avenir et celui de leur famille.

### Initiatives parlementaires

Il est temps que le gouvernement assume ses responsabilités et qu'il vienne véritablement en aide à ces travailleurs déplacés. Malheureusement, au lieu d'établir des programmes efficaces d'adaptation des travailleurs, les conservateurs dressent des obstacles à la réembauche.

Pendant le temps qui me reste, j'aimerais parler de la santé des travailleurs âgés.

Pour aider les travailleurs âgés, nous devons nous occuper de leur santé et de celle de leurs familles. En plus de protéger la sécurité financière des aînés en présentant des propositions concernant les pensions et en augmentant le SRG, nous devons examiner de façon sérieuse et critique la question de la santé des travailleurs âgés et des retraités.

Avant tout, il faut s'attaquer à la question des déterminants sociaux de la santé. On ne peut pas être en santé si on est sans abri. Il faut adopter une stratégie nationale sur le logement abordable. Je suis très fier du fait que le projet de loi C-304, notre mesure qui vise à établir une stratégie nationale relative à l'habitation, en est à l'étape de l'étude au comité; avec un peu de chance, nous pourrions procéder sous peu à la troisième lecture.

Il nous faut également une sorte de régime d'assurance-médicaments pour aider les travailleurs âgés, leurs familles et tous les Canadiens à obtenir les médicaments sur ordonnance dont ils ont besoin pour être en santé. Les pharmaciens nous répètent sans cesse que, tous les jours, au moins une personne approche le comptoir, présente son ordonnance et repart sans ses médicaments après avoir vu la note. Ça arrive tous les jours.

Lorsque j'étais auxiliaire juridique dans la collectivité, j'avais des clients qui prenaient des demi-doses ou qui prenaient leurs médicaments tous les deux jours. Ils n'avaient tout simplement pas les moyens de consommer la quantité prescrite de médicaments.

Un régime universel d'assurance-médicaments permettant aux Canadiens d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin pour demeurer en santé aiderait certainement les travailleurs âgés et leurs familles. On peut y arriver si on travaille avec les provinces et les territoires à l'établissement d'un programme national de médicaments sur ordonnance.

• (1400)

De plus, pour les travailleurs âgés qui partent à la retraite, nous devons envisager un système de soins à domicile et de soins de longue durée. De tels services sont beaucoup moins coûteux que les soins actifs à l'hôpital, c'est pourquoi il est sensé, sur le plan financier, de les offrir aux travailleurs retraités.

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Reprise du débat. Je donne la parole au député d'Edmonton-Est pour qu'il exerce son droit de réplique.

**M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à remercier les députés de part et d'autre de la Chambre d'avoir reconnu l'importance de la question, et particulièrement le secrétaire parlementaire de Souris—Moose Mountain de son appui généreux.

Pour que tout le monde soit bien au fait de la question, je vais répéter la motion. La voici:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait continuer de reconnaître le rôle vital des travailleurs âgés dans l'économie canadienne et s'assurer que ses politiques et ses programmes du marché du travail les encouragent à faire profiter la population active canadienne de leurs compétences et de leur expérience.

Un aspect important de la question consiste à reconnaître que les personnes de mon âge, qui sont sur le marché du travail depuis le

début des années 1960, ont contribué à la prospérité du Canada et à en faire le pays qu'il est aujourd'hui et dont l'économie fait l'envie du monde entier. Beaucoup d'entre nous sommes tout à fait aptes à continuer de travailler encore quelques années.

Comme il a déjà été mentionné, de nombreux Canadiens choisissent de demeurer dans la population active au-delà de ce qui était auparavant considéré l'âge typique de la retraite. Les raisons de cette décision sont tout aussi variées que le sont les travailleurs. Par contre, ces derniers ont un besoin commun, soit l'appui du gouvernement du Canada.

Je souligne qu'il y a environ 110 ans, soit un peu plus d'un siècle, les hommes canadiens avaient une espérance de vie de 47 ans. Aujourd'hui, elle est de 78 ans, ce qui est nettement plus qu'il y a seulement 100 ans. Ayant cela à l'esprit, le gouvernement a déjà montré son engagement envers les travailleurs âgés du Canada grâce à des programmes comme l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés et les ententes sur le développement du marché du travail que nous avons signées avec les provinces afin d'aider les travailleurs âgés.

Les Canadiens savent qu'avec le leadership fort de notre gouvernement, le Canada a mieux traversé la récession que les autres pays du G8. Cependant, la reprise économique n'est pas terminée. Nous devons encourager tous les travailleurs canadiens qui contribuent à l'économie.

Comme il est dit dans la motion, les travailleurs âgés possèdent des compétences et de l'expérience qui sont essentielles à la compétitivité du Canada dans l'économie mondialisée. Puisque leurs responsabilités familiales sont devenues moindres avec le temps, ils sont plus souples que les jeunes travailleurs, ils peuvent mieux aménager leurs horaires et ils sont plus disponibles pour faire des heures supplémentaires au besoin. Il est sensé que les gouvernements soutiennent ces travailleurs âgés pour leur permettre de continuer de contribuer à l'économie et au bien-être de leur famille aussi longtemps qu'ils le désirent.

On remarque que le respect dû aux personnes âgées est une tradition qui se perd dans certaines parties de notre société. C'est certainement ce qui explique en partie que l'on ait observé au cours des dernières années une augmentation des mauvais traitements subis par les personnes âgées, en particulier des cas d'exploitation financière. Notre gouvernement est conscient de l'accroissement de ce problème et s'emploie à le combattre en conjuguant des mesures de sensibilisation de la population et de répression de la criminalité.

Étant donné que je serais moi-même considéré comme un travailleur âgé, je suppose que, d'une certaine manière, je peux parler au nom des personnes âgées qui ont les moyens et le désir de contribuer à la société et à la santé financière de leur famille, et qui aiment qu'on leur rappelle qu'une telle contribution a toujours autant de valeur.

J'exhorte tous les députés à appuyer cette motion. Les travailleurs âgés constituent une force importante dans notre économie, et la Chambre devrait leur témoigner son appui en affirmant de nouveau la valeur de leur travail et en leur offrant de l'aide au besoin.

• (1405)

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Je déclare la motion adoptée.

*Initiatives parlementaires*

(La motion est adoptée.)

(La séance est levée à 14 h 10.)

**La présidente suppléante (Mme Denise Savoie):** Comme il est 14 h 20, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

---



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le Vice-président et président des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

**La vice-présidente des comités pléniers**

MME DENISE SAVOIE

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. BARRY DEVOLIN

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. JOHN BAIRD

MME LIBBY DAVIES

MME CLAUDE DEBELLEFEUILLE

M. JACQUES GOURDE

M. DAVID MCGUINITY

L'HON. GORDON O'CONNOR

M. JOE PRESTON

M. MARCEL PROULX

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Troisième session, Quarantième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, L'hon. Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, L'hon. Diane, ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires)	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de la Santé	Nunavut	Nunavut	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	Ontario	PCC
Allen, Malcolm	Welland	Ontario	NPD
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	PCC
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Andrews, Scott	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Armstrong, Scott	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	Ind.
Ashfield, L'hon. Keith, ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique	Fredericton	Nouveau-Brunswick	PCC
Ashton, Niki	Churchill	Manitoba	NPD
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	NPD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Baird, L'hon. John, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	PCC
Beaudin, Josée	Saint-Lambert	Québec	BQ
Bélangier, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bernier, L'hon. Maxime	Beauce	Québec	PCC
Bevington, Dennis	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)	Jonquière—Alma	Québec	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	Québec	PCC
Block, Kelly	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	Beauport—Limoilou	Québec	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boughen, Ray	Palliser	Saskatchewan	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Braid, Peter	Kitchener—Waterloo	Ontario	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brisson, L'hon. Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Brown, Gordon	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brown, Lois, Secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Newmarket—Aurora	Ontario	PCC
Brown, Patrick	Barrie	Ontario	PCC
Bruinooge, Rod	Winnipeg-Sud	Manitoba	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Cadman, Dona	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Calandra, Paul	Oak Ridges—Markham	Ontario	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Affaires étrangères	Pontiac	Québec	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Casson, L'hon. Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	Ontario	NPD
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	Ontario	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clarke, Rob	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Clement, L'hon. Tony, ministre de l'Industrie	Parry Sound—Muskoka	Ontario	PCC
Coady, Siobhan	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crombie, Bonnie	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	Ontario	PCC
Davies, Don	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	NPD
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, L'hon. Stockwell, président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Dechert, Bob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Mississauga—Erindale	Ontario	PCC
Del Mastro, Dean, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien	Peterborough	Ontario	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Desnoyers, Luc	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ



Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Devolin, Barry, Le président suppléant	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	Lib.
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Donnelly, Fin	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	NPD
Dorion, Jean	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Dreeshen, Earl	Red Deer	Alberta	PCC
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Dufour, Nicolas	Repentigny	Québec	BQ
Duncan, L'hon. John, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Duncan, Kirsty	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	Alberta	NPD
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Fantino, L'hon. Julian, ministre d'État (Aînés)	Vaughan	Ontario	PCC
Fast, Ed	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	Ontario	PCC
Fletcher, L'hon. Steven, ministre d'État (Réforme démocratique)	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Foote, Judy	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galipeau, Royal	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Garneau, Marc	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Généreux, Bernard	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	PCC
Glover, Shelly, Secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Saint-Boniface	Manitoba	PCC
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Sciences et Technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)	Cambridge	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, Secrétaire parlementaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour les Langues officielles	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Gravelle, Claude	Nickel Belt	Ontario	NPD
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, L'hon. Helena	Simcoe—Grey	Ontario	Cons. ind.
Guimond, Claude	Rimouski-Neigette— Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hall Findlay, Martha	Willowdale	Ontario	Lib.
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Jack	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	NPD
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Hawn, L'hon. Laurie, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock— Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hoback, Randy	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Hoepfner, Candice	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Holder, Ed	London-Ouest	Ontario	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hughes, Carol	Algoma—Manitoulin— Kapuskasung	Ontario	NPD
Hyer, Bruce	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	NPD
Ignatieff, L'hon. Michael, chef de l'opposition	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge— Mission	Colombie-Britannique	PCC
Kania, Andrew	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Kennedy, Gerard	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Kenney, L'hon. Jason, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Kent, L'hon. Peter, ministre de l'Environnement	Thornhill	Ontario	PCC
Kerr, Greg, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	PCC
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Lake, Mike, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Edmonton—Mill Woods— Beaumont	Alberta	PCC
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lamoureux, Kevin	Winnipeg-Nord	Manitoba	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengary	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
Lebel, L'hon. Denis, ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	PCC
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture	Glengary—Prescott—Russell	Ontario	PCC
Leslie, Megan	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik —Eeyou	Québec	BQ
Lobb, Ben	Huron—Bruce	Ontario	PCC
Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunn, L'hon. Gary, ministre d'État (Sports)	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	Ontario	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Maloway, Jim	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	NPD
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	Ontario	NPD
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McColeman, Phil	Brant	Ontario	PCC
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLeod, Cathy, Secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Kamloops—Thompson— Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Mendes, Alexandra	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Menzies, L'hon. Ted, ministre d'État (Finances)	Macleod	Alberta	PCC
Merrifield, L'hon. Rob, ministre d'État (Transports)	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président de la Chambre des communes	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Moore, L'hon. James, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, L'hon. Rob, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Mourani, Maria	Ahuntsic	Québec	BQ
Mulcair, Thomas	Outremont	Québec	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Murray, Joyce	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Nadeau, Richard	Gatineau	Québec	BQ
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Niagara Falls	Ontario	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	Ontario	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre d'État et whip en chef du gouvernement	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
O'Neill-Gordon, Tilly	Miramichi	Nouveau-Brunswick	PCC
Obhrai, Deepak, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale	Durham	Ontario	PCC
Oliphant, Robert	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	Québec	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Paillé, Daniel	Hochelaga	Québec	BQ
Paillé, Pascal-Pierre	Louis-Hébert	Québec	BQ
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Christian, ministre des Ressources naturelles	Mégantic—L'Érable	Québec	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Payne, LaVar	Medicine Hat	Alberta	PCC
Pearson, Glen	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Petit, Daniel, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	PCC
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Pomerleau, Roger	Drummond	Québec	BQ
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rae, L'hon. Bob	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Rafferty, John	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	NPD
Raitt, L'hon. Lisa, ministre du Travail	Halton	Ontario	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Rathgeber, Brent	Edmonton—St. Albert	Alberta	PCC
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Richards, Blake	Wild Rose	Alberta	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Rickford, Greg, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora	Ontario	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Russell, Todd	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Savoie, Denise, La présidente suppléante	Victoria	Colombie-Britannique	NPD
Saxton, Andrew, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	North Vancouver	Colombie-Britannique	PCC
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew, Le Vice-président	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	PCC
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	PCC
Shory, Devinder	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Simson, Michelle	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Sopuck, Robert	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	Québec	BQ
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	Ontario	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Strahl, L'hon. Chuck, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Thi Lac, Ève-Mary Thai	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Thibeault, Glenn	Sudbury	Ontario	NPD
Thompson, L'hon. Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Sécurité publique	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Trost, Brad	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Trudeau, Justin	Papineau	Québec	Lib.
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Uppal, Tim	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Valeriote, Francis	Guelph	Ontario	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	Ontario	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, ministre du Commerce international	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Verner, L'hon. Josée, ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie	Louis-Saint-Laurent	Québec	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	Ontario	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	Alberta	PCC
Watson, Jeff	Essex	Ontario	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Weston, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Weston, Rodney	Saint John	Nouveau-Brunswick	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Wong, Alice, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Richmond	Colombie-Britannique	PCC
Woodworth, Stephen	Kitchener-Centre	Ontario	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Young, Terence	Oakville	Ontario	PCC
Zarac, Lise	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
VACANCE	Calgary-Centre-Nord	Alberta	
VACANCE	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	
VACANCE	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	Québec	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Troisième session, Quarantième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (27)</b>		
Ablonczy, L'hon. Diane, ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires)	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob.	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	PCC
Casson, L'hon. Rick	Lethbridge	PCC
Dreeshen, Earl	Red Deer	PCC
Duncan, Linda	Edmonton—Strathcona	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Hawn, L'hon. Laurie, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Edmonton-Centre	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Kenney, L'hon. Jason, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme	Calgary-Sud-Est	PCC
Lake, Mike, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	PCC
Menzies, L'hon. Ted, ministre d'État (Finances)	Macleod	PCC
Merrifield, L'hon. Rob, ministre d'État (Transports)	Yellowhead	PCC
Obhrai, Deepak, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	PCC
Payne, LaVar	Medicine Hat	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Rathgeber, Brent	Edmonton—St. Albert	PCC
Richards, Blake	Wild Rose	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Shory, Devinder	Calgary-Nord-Est	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	PCC
Uppal, Tim	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	PCC
VACANCE	Calgary-Centre-Nord	
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (35)</b>		
Abbott, L'hon. Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	NPD
Cadman, Dona	Surrey-Nord	PCC
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	PCC
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Don	Vancouver Kingsway	NPD
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, L'hon. Stockwell, président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Donnelly, Fin	New Westminster—Coquitlam	NPD
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Lib.
Duncan, L'hon. John, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord	Île de Vancouver-Nord	PCC
Fast, Ed.	Abbotsford	PCC
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Lib.
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	PCC
Lunn, L'hon. Gary, ministre d'État (Sports)	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	PCC
McLeod, Cathy, Secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Moore, L'hon. James, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Murray, Joyce	Vancouver Quadra	Lib.
Savoie, Denise, La présidente suppléante	Victoria	NPD
Saxton, Andrew, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	North Vancouver	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	NPD
Strahl, L'hon. Chuck, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Langley	PCC
Weston, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	PCC
Wong, Alice, secrétaire parlementaire pour le Multiculturalisme	Richmond	PCC
VACANCE	Prince George—Peace River	
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Lib.
Shea, L'hon. Gail, ministre des Pêches et des Océans	Egmont	PCC
<b>MANITOBA (14)</b>		
Ashton, Niki	Churchill	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	PCC
Bruinooge, Rod	Winnipeg-Sud	PCC
Fletcher, L'hon. Steven, ministre d'État (Réforme démocratique)	Charleswood—St. James—Assiniboia	PCC
Glover, Shelly, Secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Saint-Boniface	PCC
Hoepfner, Candice	Portage—Lisgar	PCC
Lamoureux, Kevin	Winnipeg-Nord	Lib.
Maloway, Jim	Elmwood—Transcona	NPD
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	PCC
Sopuck, Robert	Dauphin—Swan River—Marquette	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Sécurité publique	Provencher	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	PCC



Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Allen, Mike .....	Tobique—Mactaquac .....	PCC
Ashfield, L'hon. Keith, ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique .....	Fredericton .....	PCC
D'Amours, Jean-Claude .....	Madawaska—Restigouche .....	Lib.
Godin, Yvon .....	Acadie—Bathurst .....	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic .....	Beauséjour .....	Lib.
Moore, L'hon. Rob, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme) .....	Fundy Royal .....	PCC
Murphy, Brian .....	Moncton—Riverview—Dieppe .....	Lib.
O'Neill-Gordon, Tilly .....	Miramichi .....	PCC
Thompson, L'hon. Greg .....	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest .....	PCC
Weston, Rodney .....	Saint John .....	PCC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Armstrong, Scott .....	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley .....	PCC
Brison, L'hon. Scott .....	Kings—Hants .....	Lib.
Cuzner, Rodger .....	Cape Breton—Canso .....	Lib.
Eyking, L'hon. Mark .....	Sydney—Victoria .....	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international.....	South Shore—St. Margaret's .....	PCC
Kerr, Greg, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants .....	Nova-Ouest .....	PCC
Leslie, Megan .....	Halifax .....	NPD
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale.....	Nova-Centre .....	PCC
Regan, L'hon. Geoff .....	Halifax-Ouest.....	Lib.
Savage, Michael .....	Dartmouth—Cole Harbour .....	Lib.
Stoffer, Peter .....	Sackville—Eastern Shore.....	NPD
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Aglukkaq, L'hon. Leona, ministre de la Santé .....	Nunavut.....	PCC
<b>ONTARIO (106)</b>		
Albrecht, Harold .....	Kitchener—Conestoga .....	PCC
Allen, Malcolm .....	Welland .....	NPD
Allison, Dean .....	Niagara-Ouest—Glanbrook.....	PCC
Angus, Charlie .....	Timmins—Baie James .....	NPD
Bains, L'hon. Navdeep .....	Mississauga—Brampton-Sud.....	Lib.
Baird, L'hon. John, leader du gouvernement à la Chambre des communes .....	Ottawa-Ouest—Nepean.....	PCC
Bélanger, L'hon. Mauril .....	Ottawa—Vanier .....	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn .....	St. Paul's .....	Lib.
Braid, Peter .....	Kitchener—Waterloo.....	PCC
Brown, Gordon .....	Leeds—Grenville .....	PCC
Brown, Lois, Secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Newmarket—Aurora .....	PCC
Brown, Patrick .....	Barrie .....	PCC
Calandra, Paul .....	Oak Ridges—Markham .....	PCC
Cannis, John .....	Scarborough-Centre .....	Lib.
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé.....	Oshawa .....	PCC
Charlton, Chris .....	Hamilton Mountain .....	NPD
Chong, L'hon. Michael .....	Wellington—Halton Hills .....	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de l'Industrie	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Crombie, Bonnie	Mississauga—Streetsville	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Dechert, Bob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Mississauga—Erindale	PCC
Del Mastro, Dean, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien	Peterborough	PCC
Devolin, Barry, Le président suppléant	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	NPD
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Lib.
Duncan, Kirsty	Etobicoke-Nord	Lib.
Dykstra, Rick, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	St. Catharines	PCC
Fantino, L'hon. Julian, ministre d'État (Aînés)	Vaughan	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Haldimand—Norfolk	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	PCC
Galipeau, Royal	Ottawa—Orléans	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Goodyear, L'hon. Gary, ministre d'État (Sciences et Technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)	Cambridge	PCC
Gravelle, Claude	Nickel Belt	NPD
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, L'hon. Helena	Simcoe—Grey	Cons. ind.
Hall Findlay, Martha	Willowdale	Lib.
Holder, Ed	London-Ouest	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Hughes, Carol	Algoma—Manitoulin—Kapusking	NPD
Hyer, Bruce	Thunder Bay—Superior-Nord	NPD
Ignatieff, L'hon. Michael, chef de l'opposition	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Kania, Andrew	Brampton-Ouest	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Kennedy, Gerard	Parkdale—High Park	Lib.
Kent, L'hon. Peter, ministre de l'Environnement	Thornhill	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture	Glengarry—Prescott—Russell	PCC
Lobb, Ben	Huron—Bruce	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Lib.
McColeman, Phil	Brant	PCC
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président de la Chambre des communes	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Niagara Falls	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre d'État et whip en chef du gouvernement	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale	Durham	PCC
Oliphant, Robert	Don Valley-Ouest	Lib.
Pearson, Glen	London-Centre-Nord	Lib.
Poillievre, Pierre, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Rae, L'hon. Bob	Toronto-Centre	Lib.
Rafferty, John	Thunder Bay—Rainy River	NPD
Raïtt, L'hon. Lisa, ministre du Travail	Halton	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rickford, Greg, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Silva, Mario	Davenport	Lib.
Simson, Michelle	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	PCC
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Thibeault, Glenn	Sudbury	NPD
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Valeriote, Francis	Guelph	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, ministre du Commerce international	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	PCC
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Lib.
Woodworth, Stephen	Kitchener-Centre	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
Young, Terence	Oakville	PCC
<b>QUÉBEC (74)</b>		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Beaudin, Josée	Saint-Lambert	BQ
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ
Bernier, L'hon. Maxime	Beauce	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)	Jonquière—Alma	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire pour la Condition féminine	Beauport—Limoilou	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Affaires étrangères	Pontiac	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Desnoyers, Luc	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Dorion, Jean	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Dufour, Nicolas	Repentigny	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Garneau, Marc	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Généreux, Bernard	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	PCC
Gourde, Jacques, Secrétaire parlementaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour les Langues officielles	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	PCC
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Claude	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lebel, L'hon. Denis, ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Roberval—Lac-Saint-Jean	PCC
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Mendes, Alexandra	Brossard—La Prairie	Lib.
Mourani, Maria	Ahunnsic	BQ
Mulcair, Thomas	Outremont	NPD
Nadeau, Richard	Gatineau	BQ
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paillé, Daniel	Hochelaga	BQ
Paillé, Pascal-Pierre	Louis-Hébert	BQ
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Christian, ministre des Ressources naturelles	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Petit, Daniel, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	PCC
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Pomerleau, Roger	Drummond	BQ
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	BQ
Thi Lac, Ève-Mary Thai	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Trudeau, Justin	Papineau	Lib.
Verner, L'hon. Josée, ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie	Louis-Saint-Laurent	PCC
Vincent, Robert	Shefford	BQ
Zarac, Lise	LaSalle—Émard	Lib.
VACANCE	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Block, Kelly	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Boughen, Ray	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Clarke, Rob	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Lib.
Hoback, Randy	Prince Albert	PCC
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew, Le Vice-président	Regina—Qu'Appelle	PCC
Trost, Brad	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, L'hon. Lynne, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)	Blackstrap	PCC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Andrews, Scott	Avalon	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Coady, Siobhan .....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	Lib.
Foote, Judy.....	Random—Burin—St. George's .....	Lib.
Harris, Jack .....	St. John's-Est .....	NPD
Russell, Todd .....	Labrador .....	Lib.
Simms, Scott .....	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor.....	Lib.
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Bevington, Dennis.....	Western Arctic .....	NPD
<b>YUKON (1)</b>		
Bagnell, L'hon. Larry.....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 11 février 2011 — 3<sup>e</sup> Session, 40<sup>e</sup> Législature)

## ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

**Président:** Shawn Murphy

**Vice-présidents:** Patricia Davidson  
Bill Siksay

Jim Abbott	Carolyn Bennett	Wayne Easter	Pierre Poilievre	(11)
Harold Albrecht	Paul Calandra	Carole Freeman	Ève-Mary Thai Thi Lac	

### Membres associés

Mike Allen	Dean Del Mastro	Mario Laframboise	Lee Richardson
Dean Allison	Earl Dreeshen	Mike Lake	Greg Rickford
Rob Anders	John Duncan	Guy Lauzon	Andrew Saxton
David Anderson	Rick Dykstra	Jack Layton	Gary Schellenberger
Charlie Angus	Ed Fast	Pierre Lemieux	Bev Shipley
Scott Armstrong	Judy Foote	Ben Lobb	Devinder Shory
Leon Benoit	Christiane Gagnon	Tom Lukiwski	Michelle Simson
Maxime Bernier	Royal Galipeau	James Lunney	Joy Smith
James Bezan	Cheryl Gallant	Dave MacKenzie	Robert Sopuck
Steven Blaney	Bernard Généreux	Jim Maloway	Kevin Sorenson
Kelly Block	Shelly Glover	Pat Martin	Bruce Stanton
Sylvie Boucher	Yvon Godin	Colin Mayes	Brian Storseth
Ray Boughen	Peter Goldring	Phil McColeman	David Sweet
Peter Braid	Jacques Gourde	Cathy McLeod	Greg Thompson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Serge Ménard	David Tilson
Gordon Brown	Martha Hall Findlay	Ted Menzies	Brad Trost
Lois Brown	Jack Harris	Larry Miller	Merv Tweed
Patrick Brown	Richard Harris	Anita Neville	Tim Uppal
Rod Bruinooge	Laurie Hawn	Rick Norlock	Dave Van Kesteren
Dona Cadman	Russ Hiebert	Tilly O'Neill-Gordon	Maurice Vellacott
Blaine Calkins	Randy Hoback	Deepak Obhrai	Mike Wallace
Ron Cannan	Candice Hoepfner	Robert Oliphant	Mark Warawa
Colin Carrie	Ed Holder	Pierre Paquette	Chris Warkentin
Rick Casson	Brian Jean	LaVar Payne	Jeff Watson
Michael Chong	Marlene Jennings	Daniel Petit	John Weston
David Christopherson	Randy Kamp	Joe Preston	Rodney Weston
Rob Clarke	Gerald Keddy	James Rajotte	Alice Wong
Joe Comartin	Greg Kerr	Brent Rathgeber	Stephen Woodworth
John Cummins	Ed Komarnicki	Scott Reid	Borys Wrzesnewskyj
Claude DeBellefeuille	Daryl Kramp	Blake Richards	Terence Young
Bob Dechert			

---

## AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**Président:** Bruce Stanton

**Vice-présidents:** Jean Crowder  
Todd Russell

Larry Bagnell  
Rob Clarke  
Earl Dreeshen

Marc Lemay  
Yvon Lévesque

Anita Neville  
LaVar Payne

Greg Rickford  
John Weston

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Niki Ashton  
Gérard Asselin  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie

Rick Casson  
Michael Chong  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Jean Dorion  
Ken Dryden  
John Duncan  
Kirsty Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Carole Freeman  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Bruce Hyer

Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Tony Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte

Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards  
Lee Richardson  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Justin Trudeau  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young



## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**Président:** Dean Allison

**Vice-présidents:** Jean Dorion  
Bernard Patry

Lois Brown  
Johanne Deschamps  
Paul Dewar

Peter Goldring  
James Lunney

Deepak Obhrai  
Glen Pearson

Bob Rae  
Dave Van Kesteren

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Claude Bachand  
Larry Bagnell  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitkreuz  
Gordon Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joe Comartin  
Irwin Cotler  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Don Davies  
Bob Dechert

Dean Del Mastro  
Ujjal Dosanjh  
Earl Dreshen  
Ken Dryden  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Mark Eyking  
Ed Fast  
Raymonde Folco  
Judy Foote  
Hedy Fry  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Marc Garneau  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Monique Guay  
Claude Guimond  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Bruce Hyer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Jean-Yves Laforest  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukowski  
Dave MacKenzie  
Wayne Marston  
Keith Martin  
Pat Martin  
Brian Masse  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
John McKay  
Cathy McLeod  
Dan McTeague  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Brian Murphy  
Richard Nadeau  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Massimo Pacetti  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte  
Yasmin Ratansi  
Brent Rathgeber  
Scott Reid

Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Michael Savage  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Bill Siksay  
Mario Silva  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Thierry St-Cyr  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Paul Szabo  
Greg Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Borys Wrzesnewskyj  
Terence Young

## SOUS-COMITÉ DES DROITS INTERNATIONAUX DE LA PERSONNE

**Président:** Scott Reid

**Vice-présidents:** Johanne Deschamps  
Mario Silva

Irwin Cotler

Russ Hiebert

Wayne Marston

David Sweet

(7)

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Larry Miller

**Vice-présidents:** André Bellavance  
Mark Eyking

Alex Atamanenko  
France Bonsant  
Wayne Easter

Randy Hoback  
Pierre Lemieux

Blake Richards  
Bev Shipley

Brian Storseth  
Francis Valeriote

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Malcolm Allen  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Niki Ashton  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie

Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joe Comartin  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Jean Dorion  
Ujjal Dosanjh  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Kirsty Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Claude Gravelle  
Nina Grewal  
Claude Guimond  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Candice Hoepfner  
Ed Holder

Carol Hughes  
Bruce Hyer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Jean-Yves Laforest  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Tony Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Joyce Murray  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Andrew Saxton  
Francis Scarpaleggia  
Gary Schellenberger  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

## ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Gary Schellenberger

**Vice-présidents:** Judy Sgro  
Peter Stoffer

Guy André  
Kirsty Duncan  
Greg Kerr

Kevin Lamoureux  
Ben Lobb

Colin Mayes  
Phil McColeman

Brian Storseth  
Robert Vincent

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Andrews  
Scott Armstrong  
Claude Bachand  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong

Rob Clarke  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Meili Faille  
Ed Fast  
Judy Foote  
Carole Freeman  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoeppner  
Ed Holder  
Brian Jean  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Luc Malo  
Wayne Marston  
Pat Martin  
Tony Martin  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
LaVar Payne  
Glen Pearson  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards

Lee Richardson  
Greg Rickford  
Michael Savage  
Andrew Saxton  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Lise Zarac

---

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** David Tilson

**Vice-présidents:** Thierry St-Cyr  
Borys Wrzesnewskyj

Olivia Chow  
Nicolas Dufour  
Rick Dykstra

Nina Grewal  
Robert Oliphant

Devinder Shory  
Justin Trudeau

Tim Uppal  
Alice Wong

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
David Christopherson  
Rob Clarke  
Joe Comartin  
Bonnie Crombie

John Cummins  
Patricia Davidson  
Don Davies  
Libby Davies  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Johanne Deschamps  
Sukh Dhaliwal  
Fin Donnelly  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Meili Faille  
Ed Fast  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Monique Guay  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoeppner  
Ed Holder  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Andrew Kania

Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Brian Masse  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Alexandra Mendes  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Richard Nadeau  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Michelle Simson  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Stephen Woodworth  
Terence Young  
Lise Zarac

## COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Lee Richardson

**Vice-présidents:** John Cannis  
Jean-Yves Laforest

Dean Allison  
Ron Cannan  
Claude Guimond

Martha Hall Findlay  
Ed Holder

Peter Julian  
Gerald Keddy

Mario Silva  
Brad Trost

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Malcolm Allen  
Mike Allen  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Navdeep Bains  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Robert Bouchard  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Siobhan Coady

Bonnie Crombie  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Johanne Deschamps  
Paul Dewar  
Sukh Dhaliwal  
Ruby Dhalla  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Wayne Easter  
Ed Fast  
Judy Foote  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Bruce Hyer  
Brian Jean  
Randy Kamp

Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Wayne Marston  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Thomas Mulcair  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Robert Oliphant  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte  
Yasmin Ratansi  
Brent Rathgeber  
Geoff Regan

Scott Reid  
Blake Richards  
Greg Rickford  
Anthony Rota  
Michael Savage  
Denise Savoie  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Bryon Wilfert  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

**COMPTES PUBLICS****Président:** Joseph Volpe**Vice-présidents:** David Christopherson  
Daryl KrampNavdeep Bains  
Jean-Claude D'AmoursEarl Dreeshen  
Meili FailleRichard Nadeau  
Andrew SaxtonBev Shipley  
Terence Young

(11)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Malcolm Allen  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Diane Bourgeois  
Peter Braid  
Garry Breitkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Rick Casson  
Michael ChongOlivia Chow  
Rob Clarke  
Denis Coderre  
Bonnie Crombie  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Paul Dewar  
Jean Dorion  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Martha Hall Findlay  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy KampGerald Keddy  
Gerard Kennedy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Jim Maloway  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Thomas Mulcair  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Daniel Paillé  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James RajotteYasmin Ratansi  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Gary Schellenberger  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Stenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Borys Wrzesnewskyj

**DÉFENSE NATIONALE****Président:** Maxime Bernier**Vice-présidents:** Claude Bachand  
Bryon WilfertRay Boughen  
Peter Braid  
Ken DrydenCheryl Gallant  
Jack HarrisLaurie Hawn  
Dominic LeBlancPascal-Pierre Paillé  
LaVar Payne

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Guy André  
Scott Armstrong  
Larry Bagnell  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Robert Bouchard  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joe Comartin  
Nathan Cullen  
John CumminsPatricia Davidson  
Don Davies  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Johanne Deschamps  
Paul Dewar  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
Nicolas Dufour  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Christiane Gagnon  
Royal Galipeau  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Monique Guay  
Richard Harris  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Mark Holland  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed KomarnickiDaryl Kramp  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Maria Mourani  
Richard Nadeau  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Anthony RotaTodd Russell  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Scott Simms  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Paul Szabo  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Borys Wrzesnewskyj  
Terence Young

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** James Bezan

**Vice-présidents:** Bernard Bigras  
Francis Scarpaleggia

Scott Armstrong  
Blaine Calkins  
Linda Duncan

Gerard Kennedy  
Joyce Murray

Christian Ouellet  
Robert Sopuck

Mark Warawa  
Stephen Woodworth

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bellavance  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
Dennis Bevington  
Steven Blaney  
Kelly Block  
France Bonsant  
Robert Bouchard  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Ron Cannan  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joe Comartin

Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Fin Donnelly  
Jean Dorion  
Earl Dreshen  
Nicolas Dufour  
John Duncan  
Kirsty Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Marc Garneau  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Claude Guimond  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Bruce Hyer  
Brian Jean  
Peter Julian

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Thomas Mulcair  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Geoff Regan  
Scott Reid

Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Pablo Rodriguez  
Denise Savoie  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Francis Valeriote  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Terence Young



**FINANCES****Président:** James Rajotte**Vice-présidents:** Massimo Pacetti  
Daniel PailléKelly Block  
Scott Brison  
Robert CarrierShelly Glover  
Russ HiebertCathy McLeod  
Thomas MulcairPaul Szabo  
Mike Wallace

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Gérard Asselin  
Navdeep Bains  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Diane Bourgeois  
Peter Braid  
Garry Breitreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Michael Chong  
David Christopherson  
Rob ClarkeSiobhan Coady  
Denis Coderre  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Ruby Dhalla  
Fin Donnelly  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Meili Faille  
Ed Fast  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Martha Hall Findlay  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Brian JeanPeter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Jim Maloway  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Alexandra Mendes  
Larry Miller  
Maria Minna  
Richard Nadeau  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Bob Rae  
Brent Rathgeber  
Scott ReidBlake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Anthony Rota  
Jean-Yves Roy  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Bill Siksay  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Glenn Thibeault  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

**INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE****Président:** David Sweet**Vice-présidents:** Robert Bouchard  
Dan McTeaguePeter Braid  
Serge Cardin  
Marc GarneauBernard Généreux  
Mike LakeBrian Masse  
Anthony RotaDave Van Kesteren  
Mike Wallace

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Andrews  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Gérard Asselin  
Navdeep Bains  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Gerry Byrne  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
David Christopherson  
Rob Clarke  
Joe Comartin  
Jean Crowder  
Nathan CullenJohn Cummins  
Rodger Cuzner  
Patricia Davidson  
Don Davies  
Libby Davies  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Sukh Dhaliwal  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Carole Freeman  
Hedy Fry  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Shelly Glover  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Claude Gravelle  
Nina Grewal  
Claude Guimond  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Bruce Hyer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Andrew Kania  
Gerald Keddy  
Greg KerrEd Komarnicki  
Daryl Kramp  
Jean-Yves Laforest  
Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Luc Malo  
Jim Maloway  
Wayne Marston  
Pat Martin  
Tony Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
John McKay  
Cathy McLeod  
Alexandra Mendes  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Massimo Pacetti  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Roger Pomerleau  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte  
Yasmin Ratansi  
Brent RathgeberScott Reid  
Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Jean-Yves Roy  
Andrew Saxton  
Francis Scarpaleggia  
Gary Schellenberger  
Judy Sgro  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Bill Siksay  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
Glenn Thibeault  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Justin Trudeau  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Francis Valeriote  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Joseph Volpe  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

## JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Ed Fast

**Vice-présidents:** Serge Ménard  
Brian Murphy

Joe Comartin  
Bob Dechert  
Marlene Jennings

Derek Lee  
Marc Lemay

Rick Norlock  
Daniel Petit

Brent Rathgeber  
Stephen Woodworth

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Larry Bagnell  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Irwin Cotler  
John Cummins  
Patricia Davidson

Don Davies  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Jean Dorion  
Ujjal Dosanjh  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Linda Duncan  
Rick Dykstra  
Carole Freeman  
Hedy Fry  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Mark Holland  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux  
Megan Leslie  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Wayne Marston  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
John McKay  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Maria Mourani  
Anita Neville  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Robert Oliphant  
LaVar Payne  
Pierre Poilievre  
Roger Pomerleau  
Joe Preston  
Bob Rae  
James Rajotte  
Scott Reid

Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Denise Savoie  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Bill Siksay  
Michelle Simson  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Terence Young

**LANGUES OFFICIELLES****Président:** Steven Blaney**Vice-présidents:** Mauril Bélanger  
Yvon GodinSylvie Boucher  
Royal Galipeau  
Bernard GénéreuxJacques Gourde  
Monique GuayGuy Lauzon  
Brian MurphyRichard Nadeau  
Lise Zarac

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Alex Atamanenko  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Kelly Block  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke  
Joe Comartin  
John CumminsJean-Claude D'Amours  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Cheryl Gallant  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Claude Gravelle  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl KrampMike Lake  
Carole Lavallée  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Pascal-Pierre Paillé  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Roger Pomerleau  
Joe Preston  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards  
Lee RichardsonGreg Rickford  
Pablo Rodriguez  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

**LIAISON**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>	Shawn Murphy	
Leon Benoit	Hedy Fry	Joe Preston	Bruce Stanton	(26)
Maxime Bernier	Royal Galipeau	James Rajotte	David Sweet	
James Bezan	Candice Hooppner	Lee Richardson	David Tilson	
Steven Blaney	Andrew Kania	Gary Schellenberger	Merv Tweed	
Michael Chong	John McKay	Joy Smith	Joseph Volpe	
Ed Fast	Larry Miller	Kevin Sorenson	Rodney Weston	

**Membres associés**

Rob Anders	Claude DeBellefeuille	Lawrence MacAulay	Pablo Rodriguez
Claude Bachand	Jean Dorion	Pat Martin	Todd Russell
Mauril Bélanger	Kirsty Duncan	Irene Mathysen	Francis Scarpaleggia
André Bellavance	Mark Eyking	John McCallum	Judy Sgro
Bernard Bigras	Raymonde Folco	Cathy McLeod	Bill Siksay
Raynald Blais	Yvon Godin	Dan McTeague	Robert Sopuck
Robert Bouchard	Michel Guimond	Serge Ménard	Thierry St-Cyr
John Cannis	Mark Holland	Brian Murphy	Peter Stoffer
David Christopherson	Randy Kamp	Massimo Pacetti	Alan Tonks
Jean Crowder	Jean-Yves Laforest	Daniel Paillé	Chris Warkentin
Nathan Cullen	Carole Lavallée	Bernard Patry	Bryon Wilfert
Patricia Davidson	Megan Leslie	Yasmin Ratansi	Borys Wrzesnewskyj
Don Davies	Yves Lessard		

**SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>	Shawn Murphy	
James Bezan	Larry Miller	Joe Preston	Merv Tweed	(7)
Andrew Kania				

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:** John McKay

**Vice-présidents:** Pat Martin  
Chris Warkentin

Diane Bourgeois  
Paul Calandra

Ron Cannan  
Siobhan Coady

Jacques Gourde  
Ed Holder

Geoff Regan  
Robert Vincent

(11)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Blaine Calkins  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Michael Chong  
Olivia Chow  
David Christopherson  
Rob Clarke

Bonnie Crombie  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Paul Dewar  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Meili Faille  
Ed Fast  
Judy Foote  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Carol Hughes  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Jim Maloway  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Thomas Mulcair  
Richard Nadeau  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Daniel Paillé  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid

Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Denise Savoie  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Stenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Glenn Thibeault  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

---

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Michael Chong

**Vice-présidents:** Carole Lavallée  
Pablo Rodriguez

Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Patrick Brown

Bonnie Crombie  
Dean Del Mastro

Royal Galipeau  
Roger Pomerleau

Blake Richards  
Scott Simms

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Niki Ashton  
Alex Atamanenko  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Robert Bouchard  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Rick Casson  
David Christopherson  
Rob Clarke  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson

Don Davies  
Libby Davies  
Bob Dechert  
Ruby Dhalla  
Jean Dorion  
Earl Dreeshen  
Nicolas Dufour  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Hedy Fry  
Cheryl Gallant  
Marc Gameau  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Monique Guay  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Mark Holland  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Wayne Marston  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Brian Murphy  
Richard Nadeau  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Robert Oliphant  
Massimo Pacetti  
Pascal-Pierre Paillé  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid

Lee Richardson  
Greg Rickford  
Andrew Saxton  
Francis Scarpaleggia  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Bill Siksay  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Glenn Thibeault  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Justin Trudeau  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Rodney Weston

**Vice-présidents:** Raynald Blais  
Lawrence MacAulay

Mike Allen  
Blaine Calkins  
Rodger Cuzner

Fin Donnelly  
Randy Kamp

Yvon Lévesque  
Joyce Murray

Robert Sopuck  
John Weston

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Malcolm Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Andrews  
Scott Armstrong  
Gérard Asselin  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Gerry Byrne  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke

Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Linda Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Roger Gaudet  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoeppner  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Bruce Hyer  
Brian Jean

Peter Julian  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards

Lee Richardson  
Greg Rickford  
Jean-Yves Roy  
Todd Russell  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Scott Simms  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

---



## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Joe Preston

**Vice-présidents:** Claude DeBellefeuille  
Yasmin Ratansi

Harold Albrecht	Yvon Godin	Tom Lukiwski	Scott Reid	(12)
Steven Blaney	Mario Laframboise	Marcel Proulx	Terence Young	
Judy Foote				

### Membres associés

Jim Abbott	Michael Chong	Randy Kamp	Blake Richards
Mike Allen	David Christopherson	Gerald Keddy	Lee Richardson
Dean Allison	Rob Clarke	Greg Kerr	Greg Rickford
Rob Anders	Joe Comartin	Ed Komarnicki	Andrew Saxton
David Anderson	Jean Crowder	Daryl Kramp	Gary Schellenberger
Charlie Angus	John Cummins	Mike Lake	Bev Shipley
Scott Armstrong	Patricia Davidson	Guy Lauzon	Devinder Shory
Gérard Asselin	Libby Davies	Pierre Lemieux	Joy Smith
Mauril Bélanger	Bob Dechert	Ben Lobb	Robert Sopuck
Carolyn Bennett	Dean Del Mastro	James Lunney	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Earl Dreeshen	Dave MacKenzie	Bruce Stanton
Maxime Bernier	John Duncan	Pat Martin	Brian Storseth
James Bezan	Rick Dykstra	Colin Mayes	David Sweet
Kelly Block	Ed Fast	Phil McColeman	Greg Thompson
Sylvie Boucher	Christiane Gagnon	Cathy McLeod	David Tilson
Ray Boughen	Royal Galipeau	Alexandra Mendes	Brad Trost
Peter Braid	Cheryl Gallant	Ted Menzies	Merv Tweed
Garry Breitkreuz	Bernard Généreux	Larry Miller	Tim Uppal
Gordon Brown	Shelly Glover	Joyce Murray	Dave Van Kesteren
Lois Brown	Peter Goldring	Rick Norlock	Maurice Vellacott
Patrick Brown	Jacques Gourde	Tilly O'Neill-Gordon	Mike Wallace
Rod Bruinooge	Nina Grewal	Deepak Obhrai	Mark Warawa
Dona Cadman	Richard Harris	Pierre Paquette	Chris Warkentin
Paul Calandra	Laurie Hawn	LaVar Payne	Jeff Watson
Blaine Calkins	Russ Hiebert	Daniel Petit	John Weston
Ron Cannan	Randy Hoback	Louis Plamondon	Rodney Weston
Colin Carrie	Candice Hoeppner	Pierre Poilievre	Alice Wong
Rick Casson	Ed Holder	James Rajotte	Stephen Woodworth
Chris Charlton	Brian Jean	Brent Rathgeber	

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Harold Albrecht

**Vice-président:**

Chris Charlton	Christiane Gagnon	Marcel Proulx	Scott Reid	(5)
----------------	-------------------	---------------	------------	-----

## RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Candice Hoepfner

**Vice-présidents:** Raymonde Folco  
Yves Lessard

Josée Beaudin  
Kelly Block  
Rick Casson

Ed Komarnicki  
Tony Martin

Maria Minna  
Michael Savage

Maurice Vellacott  
Jeff Watson

(12)

### Membres associés

Jim Abbott	Jean-Claude D'Amours	Greg Kerr	Pablo Rodriguez
Harold Albrecht	Patricia Davidson	Daryl Kramp	Todd Russell
Malcolm Allen	Libby Davies	Mike Lake	Denise Savoie
Mike Allen	Bob Dechert	Guy Lauzon	Andrew Saxton
Dean Allison	Dean Del Mastro	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Rob Anders	Luc Desnoyers	Megan Leslie	Judy Sgro
David Anderson	Jean Dorion	Ben Lobb	Bev Shipley
Scott Armstrong	Earl Dreesen	Tom Lukiwski	Devinder Shory
Niki Ashton	Ken Dryden	James Lunney	Bill Siksay
Leon Benoit	Nicolas Dufour	Lawrence MacAulay	Joy Smith
Maxime Bernier	John Duncan	Dave MacKenzie	Robert Sopuck
James Bezan	Rick Dykstra	Wayne Marston	Kevin Sorenson
Steven Blaney	Ed Fast	Pat Martin	Thierry St-Cyr
Sylvie Boucher	Carole Freeman	Irene Mathysen	Bruce Stanton
Ray Boughen	Hedy Fry	Colin Mayes	Brian Storseth
Peter Braid	Royal Galipeau	Phil McColeman	David Sweet
Garry Breitkreuz	Cheryl Gallant	Cathy McLeod	Ève-Mary Thaï Thi Lac
Gordon Brown	Bernard Généreux	Ted Menzies	Greg Thompson
Lois Brown	Shelly Glover	Larry Miller	David Tilson
Patrick Brown	Yvon Godin	Anita Neville	Brad Trost
Rod Bruinooge	Peter Goldring	Rick Norlock	Justin Trudeau
Dona Cadman	Jacques Gourde	Tilly O'Neill-Gordon	Merv Tweed
Paul Calandra	Nina Grewal	Deepak Obhrai	Tim Uppal
Blaine Calkins	Richard Harris	Christian Ouellet	Francis Valerioté
Ron Cannan	Laurie Hawn	LaVar Payne	Dave Van Kesteren
Colin Carrie	Russ Hiebert	Daniel Petit	Robert Vincent
Chris Charlton	Randy Hoback	Pierre Poilievre	Mike Wallace
Michael Chong	Ed Holder	Joe Preston	Mark Warawa
Olivia Chow	Carol Hughes	James Rajotte	Chris Warkentin
David Christopherson	Brian Jean	Brent Rathgeber	John Weston
Rob Clarke	Marlene Jennings	Scott Reid	Rodney Weston
Siobhan Coady	Peter Julian	Blake Richards	Alice Wong
Jean Crowder	Randy Kamp	Lee Richardson	Stephen Woodworth
Nathan Cullen	Gerald Keddy	Greg Rickford	Terence Young
John Cummins	Gerard Kennedy		

---

## RESSOURCES NATURELLES

**Président:** Leon Benoit

**Vice-présidents:** Nathan Cullen  
Alan Tonks

Mike Allen  
David Anderson  
Scott Andrews

Paule Brunelle  
Denis Coderre

Richard Harris  
Randy Hoback

Roger Pomerleau  
Devinder Shory

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Rob Anders  
Charlie Angus  
Scott Armstrong  
Larry Bagnell  
André Bellavance  
Maxime Bernier  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Steven Blaney  
Kelly Block  
France Bonsant  
Robert Bouchard  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitzkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson

Michael Chong  
Rob Clarke  
Jean Crowder  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Jean Dorion  
Earl Dreshen  
John Duncan  
Linda Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Claude Gravelle  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Carol Hughes  
Bruce Hyer  
Brian Jean

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
John Rafferty  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid

Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Glenn Thibeault  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

## SANTÉ

**Président:** Joy Smith**Vice-présidents:** Kirsty Duncan  
Megan Leslie

Josée Beaudin	Patricia Davidson	Ujjal Dosanjh	Tilly O'Neill-Gordon	(12)
Patrick Brown	Ruby Dhalla	Luc Malo	Tim Uppal	
Colin Carrie				

**Membres associés**

Jim Abbott	Rob Clarke	Greg Kerr	Scott Reid
Harold Albrecht	Jean Crowder	Ed Komarnicki	Blake Richards
Malcolm Allen	Nathan Cullen	Daryl Kramp	Lee Richardson
Mike Allen	John Cummins	Mike Lake	Greg Rickford
Dean Allison	Bob Dechert	Guy Lauzon	Andrew Saxton
Rob Anders	Dean Del Mastro	Jack Layton	Francis Scarpaleggia
David Anderson	Jean Dorion	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Guy André	Earl Dreeshen	Ben Lobb	Bev Shipley
Scott Armstrong	John Duncan	Tom Lukiwski	Devinder Shory
Alex Atamanenko	Rick Dykstra	James Lunney	Robert Sopuck
Carolyn Bennett	Ed Fast	Dave MacKenzie	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Carole Freeman	Keith Martin	Bruce Stanton
Maxime Bernier	Hedy Fry	Pat Martin	Brian Storseth
James Bezan	Royal Galipeau	Brian Masse	David Sweet
Steven Blaney	Cheryl Gallant	Irene Mathysen	Greg Thompson
Kelly Block	Bernard Généreux	Colin Mayes	David Tilson
Robert Bouchard	Shelly Glover	Phil McColeman	Brad Trost
Sylvie Boucher	Peter Goldring	Cathy McLeod	Merv Tweed
Ray Boughen	Jacques Gourde	Ted Menzies	Francis Valeriote
Peter Braid	Nina Grewal	Larry Miller	Dave Van Kesteren
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Maria Minna	Maurice Vellacott
Gordon Brown	Laurie Hawn	Anita Neville	Mike Wallace
Lois Brown	Russ Hiebert	Rick Norlock	Mark Warawa
Rod Bruinooge	Randy Hoback	Deepak Obhrai	Chris Warkentin
Dona Cadman	Candice Hoepfner	Robert Oliphant	Jeff Watson
Paul Calandra	Ed Holder	Pascal-Pierre Paillé	John Weston
Blaine Calkins	Carol Hughes	LaVar Payne	Rodney Weston
Ron Cannan	Brian Jean	Daniel Petit	Alice Wong
Serge Cardin	Peter Julian	Pierre Poilievre	Stephen Woodworth
Rick Casson	Randy Kamp	Joe Preston	Terence Young
Chris Charlton	Gerald Keddy	James Rajotte	Lise Zarac
Michael Chong	Gerard Kennedy	Brent Rathgeber	

**SOUS-COMITÉ SUR LES MALADIES NEUROLOGIQUES****Président:** Joy Smith**Vice-président:** Kirsty Duncan

Patrick Brown	Carol Hughes	Luc Malo	(5)
---------------	--------------	----------	-----

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

**Président:** Kevin Sorenson

**Vice-présidents:** Don Davies  
Mark Holland

Roger Gaudet  
Andrew Kania  
Ben Lobb

Dave MacKenzie  
Phil McColeman

Alexandra Mendes  
Maria Mourani

Rick Norlock  
Brent Rathgeber

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Claude Bachand  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
France Bonsant  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong

Olivia Chow  
Rob Clarke  
Joe Comartin  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Earl Dreesen  
John Duncan  
Kirsty Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Raymonde Folco  
Judy Foote  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Jack Harris  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Brian Jean

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Wayne Marston  
Pat Martin  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Cathy McLeod  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Brian Murphy  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Robert Oliphant  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Bob Rae  
James Rajotte  
Scott Reid

Blake Richards  
Lee Richardson  
Greg Rickford  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Bill Siksay  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

## TRANSPORTS, DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS

<b>Président:</b>	Merv Tweed	<b>Vice-présidents:</b>	Michel Guimond John McCallum	
Dennis Bevington Gerry Byrne Sukh Dhaliwal	Cheryl Gallant Roger Gaudet	Brian Jean Colin Mayes	Brad Trost Jeff Watson	(12)

### Membres associés

Jim Abbott	Denis Coderre	Andrew Kania	Blake Richards
Harold Albrecht	Joe Comartin	Gerald Keddy	Lee Richardson
Mike Allen	Nathan Cullen	Greg Kerr	Greg Rickford
Dean Allison	John Cummins	Ed Komarnicki	Anthony Rota
Rob Anders	Patricia Davidson	Daryl Kramp	Andrew Saxton
David Anderson	Don Davies	Mike Lake	Francis Scarpaleggia
Scott Andrews	Libby Davies	Guy Lauzon	Gary Schellenberger
Scott Armstrong	Bob Dechert	Jack Layton	Judy Sgro
Niki Ashton	Dean Del Mastro	Pierre Lemieux	Bev Shipley
Leon Benoit	Paul Dewar	Megan Leslie	Devinder Shory
Maxime Bernier	Jean Dorion	Ben Lobb	Joy Smith
James Bezan	Earl Dreeshen	Tom Lukiwski	Robert Sopuck
Steven Blaney	John Duncan	James Lunney	Kevin Sorenson
Kelly Block	Rick Dykstra	Dave MacKenzie	Bruce Stanton
Robert Bouchard	Wayne Easter	Pat Martin	Peter Stoffer
Sylvie Boucher	Ed Fast	Brian Masse	Brian Storseth
Ray Boughen	Judy Foote	Phil McColeman	David Sweet
Peter Braid	Royal Galipeau	Cathy McLeod	Greg Thompson
Garry Breitkreuz	Bernard Généreux	Ted Menzies	David Tilson
Gordon Brown	Shelly Glover	Larry Miller	Alan Tonks
Lois Brown	Peter Goldring	Rick Norlock	Tim Uppal
Patrick Brown	Jacques Gourde	Tilly O'Neill-Gordon	Francis Valeriote
Rod Bruinooge	Nina Grewal	Deepak Obhrai	Dave Van Kesteren
Dona Cadman	Richard Harris	LaVar Payne	Maurice Vellacott
Paul Calandra	Laurie Hawn	Daniel Petit	Mike Wallace
Blaine Calkins	Russ Hiebert	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Ron Cannan	Randy Hoback	Joe Preston	Chris Warkentin
Colin Carrie	Candice Hoepfner	John Rafferty	John Weston
Rick Casson	Ed Holder	James Rajotte	Rodney Weston
Michael Chong	Bruce Hyer	Brent Rathgeber	Alice Wong
Olivia Chow	Peter Julian	Geoff Regan	Stephen Woodworth
Rob Clarke	Randy Kamp	Scott Reid	Terence Young

---

## COMITÉS SPÉCIAUX

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA MISSION CANADIENNE EN AFGHANISTAN

<b>Président:</b>	Garry Breitkreuz	<b>Vice-président:</b>	Bryon Wilfert	
Claude Bachand Lois Brown Bob Dechert	Stéphane Dion Jean Dorion Jack Harris	Laurie Hawn Dave MacKenzie	Deepak Obhrai Bob Rae	(12)

---

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésidents:** Percy Downe  
Royal Galipeau

**Vice-coprésident:** Mauril Bélanger

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Tommy Banks  
Michael MacDonald

Don Meredith  
Terry Stratton

Gérard Asselin  
Carolyn Bennett  
Rod Bruinooge  
Rob Clarke  
Carol Hughes

Greg Kerr  
James Lunney  
Gurbax Malhi  
Louis Plamondon  
Alice Wong

(17)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitkreuz  
Gordon Brown  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Gerry Byrne  
Dona Cadman  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Rick Casson

Michael Chong  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert  
Dean Del Mastro  
Earl Dreeshen  
Ken Dryden  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
Dave MacKenzie  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
Daniel Paillé  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Roger Pomerleau  
Joe Preston  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards

Lee Richardson  
Greg Rickford  
Andrew Saxton  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Brian Storseth  
David Sweet  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Rodney Weston  
Stephen Woodworth  
Terence Young

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** Andrew Kania  
Yonah Martin

**Vice-coprésidents:** Rob Anders  
Brian Masse

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Pierre-Hugues Boisvenu  
Mac Harb  
Céline Hervieux-Payette  
Léo Housakos

Janis Johnson  
Wilfred P. Moore  
Terry Stratton

Gérard Asselin  
Gordon Brown  
Rod Bruinooge  
Dona Cadman  
Marlene Jennings

Derek Lee  
Pascal-Pierre Paillé  
Andrew Saxton  
Rodney Weston

(20)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
David Anderson  
Scott Armstrong  
Leon Benoit  
Maxime Bernier  
James Bezan  
Steven Blaney  
Kelly Block  
Sylvie Boucher  
Ray Boughen  
Peter Braid  
Garry Breitkreuz  
Lois Brown  
Patrick Brown  
Paul Calandra  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Rob Clarke  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Bob Dechert

Dean Del Mastro  
Earl Dreeshen  
John Duncan  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Carole Freeman  
Christiane Gagnon  
Royal Galipeau  
Cheryl Gallant  
Bernard Généreux  
Shelly Glover  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Randy Hoback  
Candice Hoepfner  
Ed Holder  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Greg Kerr  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise

Mike Lake  
Guy Lauzon  
Marc Lemay  
Pierre Lemieux  
Ben Lobb  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Colin Mayes  
Phil McColeman  
Cathy McLeod  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Larry Miller  
Rick Norlock  
Tilly O'Neill-Gordon  
Deepak Obhrai  
LaVar Payne  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Brent Rathgeber  
Scott Reid  
Blake Richards  
Lee Richardson

Greg Rickford  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Devinder Shory  
Joy Smith  
Robert Sopuck  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Paul Szabo  
Greg Thompson  
David Tilson  
Brad Trost  
Merv Tweed  
Tim Uppal  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Weston  
Alice Wong  
Stephen Woodworth  
Terence Young

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### PROJET DE LOI C-32

**Président:** Gordon Brown

**Vice-président:**

Charlie Angus  
Sylvie Boucher  
Peter Braid

Serge Cardin  
Dean Del Mastro  
Ed Fast

Marc Garneau  
Mike Lake  
Carole Lavallée

Dan McTeague  
Pablo Rodriguez

(12)



**PROJET DE LOI C-49****Président:** Andrew Scheer**Vice-président:**Paul Calandra  
Olivia Chow  
Rick DykstraMark Holland  
Dave MacKenzie  
Maria MouraniRobert Oliphant  
Thierry St-Cyr  
David SweetJustin Trudeau  
Chris Warkentin(12)

---

## **Comité des présidents des comités législatifs**

### **Le Vice-président et président des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

### **La vice-présidente des comités pléniers**

MME DENISE SAVOIE

### **Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. BARRY DEVOLIN

M. MIKE ALLEN

M. PETER BRAID

MME LOIS BROWN

M. GORDON BROWN

M. BARRY DEVOLIN

L'HON. KEITH MARTIN

MME IRENE MATHYSSEN

L'HON. MARIA MINNA

M. BERNARD PATRY

MME DENISE SAVOIE

M. ANDREW SCHEER

M. DAVE VAN KESTEREN

M. MIKE WALLACE

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper	premier ministre
L'hon. Rob Nicholson	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Jean-Pierre Blackburn	ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture)
L'hon. Marjory LeBreton	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Chuck Strahl	ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Peter MacKay	ministre de la Défense nationale
L'hon. Stockwell Day	président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique
L'hon. Vic Toews	ministre de la Sécurité publique
L'hon. Rona Ambrose	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la Condition féminine
L'hon. Diane Finley	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Bev Oda	ministre de la Coopération internationale
L'hon. John Baird	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Lawrence Cannon	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Tony Clement	ministre de l'Industrie
L'hon. Jim Flaherty	ministre des Finances
L'hon. Josée Verner	ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie
L'hon. Peter Van Loan	ministre du Commerce international
L'hon. Gerry Ritz	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
L'hon. Jason Kenney	ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme
L'hon. Christian Paradis	ministre des Ressources naturelles
L'hon. James Moore	ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
L'hon. Leona Aglukkaq	ministre de la Santé
L'hon. Lisa Raitt	ministre du Travail
L'hon. Gail Shea	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Keith Ashfield	ministre du Revenu national, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et ministre de la porte d'entrée de l'Atlantique
L'hon. Peter Kent	ministre de l'Environnement
L'hon. John Duncan	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord
L'hon. Gary Lunn	ministre d'État (Sports)
L'hon. Gordon O'Connor	ministre d'État et whip en chef du gouvernement
L'hon. Diane Ablonczy	ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires)
L'hon. Rob Merrifield	ministre d'État (Transports)
L'hon. Lynne Yelich	ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)
L'hon. Steven Fletcher	ministre d'État (Réforme démocratique)
L'hon. Gary Goodyear	ministre d'État (Sciences et Technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario)
L'hon. Denis Lebel	ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Rob Moore	ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme)
L'hon. Ted Menzies	ministre d'État (Finances)
L'hon. Julian Fantino	ministre d'État (Aînés)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

M. Pierre Poilievre	du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales
M. Bob Dechert	du ministre de la Justice
M. Daniel Petit	du ministre de la Justice
M. Greg Kerr	du ministre des Anciens Combattants
M. Brian Jean	du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Laurie Hawn	du ministre de la Défense nationale
M. Andrew Saxton	du président du Conseil du Trésor
M. Dave MacKenzie	du ministre de la Sécurité publique
M. Jacques Gourde	de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour les Langues officielles
Mme Sylvie Boucher	pour la Condition féminine
M. Ed Komarnicki	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et de la ministre du Travail
Mme Lois Brown	de la ministre de la Coopération internationale
M. Tom Lukiwski	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Deepak Obhrai	du ministre des Affaires étrangères
M. Mike Lake	du ministre de l'Industrie
Mme Shelly Glover	du ministre des Finances
M. Gerald Keddy	du ministre du Commerce international
M. Pierre Lemieux	du ministre de l'Agriculture
M. David Anderson	du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé
M. Rick Dykstra	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
Mme Alice Wong	pour le Multiculturalisme
M. Dean Del Mastro	du ministre du Patrimoine canadien
M. Colin Carrie	de la ministre de la Santé
M. Randy Kamp	de la ministre des Pêches et des Océans
Mme Cathy McLeod	du ministre du Revenu national
M. Mark Warawa	du ministre de l'Environnement
M. Greg Rickford	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

# TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 11 février 2011

<b>Privilège</b>		M. Baird.....	8061
<b>Le Comité permanent des finances</b>		Mme Hall Findlay.....	8062
M. Comartin.....	8051	M. Baird.....	8062
Mme Jennings.....	8055		
<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>			
<b>L'Afrique</b>			
M. Obhrai.....	8057		
<b>Le Mount Pearl Frosty Festival</b>			
Mme Coady.....	8057		
<b>Le transport des déchets radioactifs</b>			
M. Malo.....	8058		
<b>La vérification de l'aptitude à travailler auprès des personnes vulnérables</b>			
Mme Charlton.....	8058		
<b>James Pelehos</b>			
M. Calkins.....	8058		
<b>Les Jeux d'hiver du Canada</b>			
M. Savage.....	8058		
<b>La Première nation de Fort Severn</b>			
M. Rickford.....	8059		
<b>La Journée de sensibilisation à la santé sexuelle et de reproduction</b>			
Mme Demers.....	8059		
<b>Les Jeux d'hiver du Canada</b>			
M. Kerr.....	8059		
<b>Les enfants soldats</b>			
M. Oliphant.....	8059		
<b>La fiscalité</b>			
M. Calandra.....	8059		
<b>La protection des travailleurs</b>			
M. Hyer.....	8060		
<b>L'économie</b>			
M. Gourde.....	8060		
<b>Les enfants soldats</b>			
Mme Faille.....	8060		
<b>Les Jeux du Canada</b>			
Mme Murray.....	8060		
<b>La Journée du hockey au Canada</b>			
M. Norlock.....	8060		
<b>QUESTIONS ORALES</b>			
<b>Les dépenses gouvernementales</b>			
M. Trudeau.....	8061		
M. Baird.....	8061		
M. Trudeau.....	8061		
M. Baird.....	8061		
M. Trudeau.....	8061		
M. Baird.....	8061		
Mme Hall Findlay.....	8061		
		<b>Les portes d'entrée et les passages frontaliers</b>	
		M. Paquette.....	8062
		Mme Verner.....	8062
		<b>L'adaptation aux changements climatiques</b>	
		M. Paquette.....	8062
		Mme Verner.....	8062
		<b>L'amphithéâtre de Québec</b>	
		Mme Gagnon.....	8062
		Mme Verner.....	8062
		Mme Gagnon.....	8062
		Mme Verner.....	8063
		<b>Les valeurs mobilières</b>	
		Mme Davies (Vancouver-Est).....	8063
		M. Baird.....	8063
		Mme Davies (Vancouver-Est).....	8063
		M. Baird.....	8063
		Mme Davies (Vancouver-Est).....	8063
		M. Baird.....	8063
		<b>La sécurité publique</b>	
		M. Patry.....	8063
		M. MacKenzie.....	8063
		M. Patry.....	8063
		M. MacKenzie.....	8064
		<b>Les nominations gouvernementales</b>	
		M. Lamoureux.....	8064
		M. Dechert.....	8064
		M. Lamoureux.....	8064
		M. Dechert.....	8064
		<b>Le Parti conservateur du Canada</b>	
		M. Laframboise.....	8064
		M. Baird.....	8064
		M. Laframboise.....	8064
		M. Baird.....	8064
		<b>Les ressources naturelles</b>	
		Mme Bourgeois.....	8064
		M. Anderson.....	8064
		<b>Les transports</b>	
		M. Desnoyers.....	8065
		M. Jean.....	8065
		<b>Les affaires autochtones</b>	
		Mme Neville.....	8065
		M. Rickford.....	8065
		Mme Neville.....	8065
		M. Dechert.....	8065
		<b>La coopération internationale</b>	
		M. Oliphant.....	8065
		Mme Brown (Newmarket—Aurora).....	8065
		M. Oliphant.....	8065
		Mme Brown (Newmarket—Aurora).....	8066

<b>L'industrie de la chasse au phoque</b>	
M. Calkins .....	8066
Mme Shea .....	8066
<b>L'Afghanistan</b>	
M. Dewar .....	8066
M. Dechert .....	8066
M. Dewar .....	8066
M. Dechert .....	8066
<b>La contrebande du tabac</b>	
M. Dufour .....	8066
M. MacKenzie .....	8066
M. Dufour .....	8066
M. MacKenzie .....	8067
<b>Les pêches et les océans</b>	
M. Eyking .....	8067
Mme Shea .....	8067
M. Eyking .....	8067
Mme Shea .....	8067
<b>La santé</b>	
Mme Leslie .....	8067
M. Carrie .....	8067
Mme Leslie .....	8067
M. Carrie .....	8067
Mme Davidson .....	8067
M. Carrie .....	8068
<b>La fiscalité</b>	
M. Malhi .....	8068
Mme Finley .....	8068
<b>L'agroalimentaire</b>	
Mme Bonsant .....	8068
M. Lemieux .....	8068
<b>L'Agence des services frontaliers du Canada</b>	
M. Comartin .....	8068
M. MacKenzie .....	8068
<b>Le commerce international</b>	
M. Mayes .....	8068
M. Van Loan .....	8069
<b>Les priorités gouvernementales</b>	
M. Malhi .....	8069
Mme Glover .....	8069
<b>La fiscalité</b>	
Mme Charlton .....	8069
M. Baird .....	8069
<b>Les infrastructures</b>	
Mme Beaudin .....	8069
M. Jean .....	8069
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Questions orales</b>	
M. Oliphant .....	8069

## AFFAIRES COURANTES

<b>La Loi électorale du Canada</b>	
M. Blaney .....	8070
Projet de loi C-623. Présentation et première lecture .....	8070
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	8070

<b>Loi sur la protection des prestataires de régimes d'invalidité de longue durée</b>	
M. Eyking .....	8070
Projet de loi C-624. Présentation et première lecture .....	8070
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	8070
<b>La Loi réglementant certaines drogues et autres substances</b>	
Mme Davies (Vancouver-Est) .....	8070
Projet de loi C-625. Présentation et première lecture .....	8070
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	8071
<b>Loi sur l'hymne national</b>	
Mme Davies (Vancouver-Est) .....	8071
Projet de loi C-626. Présentation et première lecture .....	8071
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	8071
<b>Le Code criminel</b>	
M. Comartin .....	8071
Projet de loi C-627. Présentation et première lecture .....	8071
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	8071
<b>Le Code criminel</b>	
M. Comartin .....	8071
Projet de loi C-628. Présentation et première lecture .....	8071
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	8071
<b>Les voies et moyens</b>	
<b>Avis de motion</b>	
M. Van Loan .....	8071
Motion .....	8071
Adoption de la motion .....	8072

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Loi sur l'abolition de la libération anticipée des criminels</b>	
M. Baird .....	8072
M. MacKenzie .....	8072
Mme Jennings .....	8074
M. Baird .....	8074
Avis de motion de clôture .....	8074
M. Laframboise .....	8074
M. Comartin .....	8074
M. Norlock .....	8075
Mme Jennings .....	8075
M. Laframboise .....	8076

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

<b>Les travailleurs âgés</b>	
Motion .....	8077
M. Maloway .....	8077
M. Komarnicki .....	8078
M. Laframboise .....	8079
Mme Leslie .....	8080
M. Goldring .....	8082
Adoption de la motion .....	8083

**ANNEXE**

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>